

STATISTIQUES

2005

SUR LA
CRIMINALITÉ
AU QUÉBEC

Le présent document peut être consulté dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique, à l'adresse suivante :

<http://www.msp.gouv.qc.ca>

Ce document a été préparé par la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité dont les coordonnées sont :

2525, boulevard Laurier, 4e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 646-6708
Télécopieur : 418 646-3564
Courriel : infodplc@msp.gouv.qc.ca

Analyse : Valérie Rioux

Traitement des données : Véronique Gagné-Nadeau
et conception graphique : Tho Thanh Ly
Stéphanie Morin

Révision linguistique : Direction des communications

Coordination : Céline Perron

ISBN-13 : 978-2-550-48016-7 (version imprimée)
ISBN-10 : 2-550-48016-3 (version imprimée)
ISBN-13 : 978-2-550-48017-4 (PDF)
ISBN-10 : 2-550-48017-1 (PDF)
ISSN : 1496-2322 (version imprimée)
ISSN : 1710-615X (PDF)

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2006

FAITS SAILLANTS

Voici les principaux faits saillants de la criminalité au Québec en 2005 :

- En 2005, le taux de criminalité au Québec enregistre une légère baisse de 1,9 %, prolongeant ainsi la tendance à la baisse visible depuis le début des années 90. Les forces policières québécoises¹ ont compilé cette année 395 974 infractions au *Code criminel* (à l'exception des infractions liées à la conduite de véhicules), une diminution équivalente à près de 5 000 infractions par rapport à 2004.
 - Bien que les crimes contre la propriété forment toujours la majorité (71 %) des infractions au *Code criminel* enregistrées en 2005, depuis quelques années, les crimes contre la personne reprennent légèrement du terrain sur la criminalité contre la propriété. Cette année, les crimes contre la personne comptent pour 20 % du total des infractions criminelles compilées.
 - Le taux de crimes contre la propriété a reculé de 3 % en 2005. La décroissance du taux depuis 1997 atteint près de 30 %. Ce sont l'ensemble des crimes contre la propriété qui ont diminué au cours de la dernière année, exception faite des vols de plus de 5 000 \$ qui ont fait un bond de 5 %.
 - À la suite d'une relative stabilité au cours des quatre dernières années, on note un léger accroissement de 1,9 % du taux de criminalité contre la personne en 2005. Cette augmentation, qui correspond à 1 948 infractions de violence de plus qu'en 2004, porte le taux à 1 014 infractions par 100 000 habitants. Ce taux demeure toutefois le plus faible au pays.
 - Cette année encore, les infractions les plus abondantes demeurent dans l'ordre des vols de 5 000 \$ ou moins (107 824), les introductions par effraction (64 378), les méfaits (43 575), les voies de fait (41 459) et les vols de véhicules à moteur (38 176). À elles seules, ces cinq infractions représentent 75 % des infractions criminelles connues et déclarées aux services policiers de la province.
- Parmi les délits ayant affiché les baisses les plus marquées en 2005 figurent les infractions relatives à la prostitution (-21 %), les crimes d'incendie (-11 %), l'homicide (-10 %), la négligence criminelle (-8 %) ainsi que les méfaits (-7 %). À l'opposé, les infractions relatives aux armes à feu, les agressions sexuelles, les enlèvements de même que les infractions contre l'administration de la loi et de la justice compilent des hausses respectives de 43 %, 16 %, 12 % et 7 %.
- Les régions administratives de Montréal (7 263), de la Côte-Nord (6 006), de l'Outaouais (5 600) et des Laurentides (5 426) présentent des taux de criminalité supérieurs au taux provincial. Les taux des régions de la Chaudière-Appalaches (2 931), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 170), du Nord-du-Québec (3 459) et du Bas-Saint-Laurent (3 613), sont quant à eux les plus faibles au Québec.
 - Pour une seconde année consécutive, la majorité des régions ont vu leur taux de criminalité fléchir. Les régions de Lanaudière (-14 %) et de l'Estrie (-9 %) se démarquent par des baisses particulièrement importantes. À l'inverse, la région de la Côte-Nord affiche la plus forte augmentation, avec une hausse de son taux de criminalité de 6 %.
 - Comparativement à 2004 où le taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants avait augmenté de 6 %, pour 2005, il a diminué de 3 % pour atteindre 243 infractions par 100 000 habitants. Cette baisse est en grande partie attribuable au recul qu'ont connu les infractions liées au cannabis (-8 %), qui représentent 70 % de toutes les infractions compilées en matière de drogues.
 - Considérant le poids démographique constitué par la cohorte des 12 à 17 ans (8 % de la population provinciale), le taux de perpétration pour des infractions au *Code criminel* des adolescents (3 818 infractions par 100 000 jeunes) est de deux fois supérieur à celui des adultes (1 851 infractions par 100 000 jeunes).

1. En excluant la GRC et certains corps policiers autochtones qui colligent toujours les données selon la méthode prescrite par le programme agrégé (DUC).

- La proportion de jeunes parmi les auteurs présumés varie considérablement d'un type d'infraction à l'autre. Les 12 à 17 ans sont particulièrement représentés en tant qu'auteurs présumés pour les crimes d'incendie (43 %), les méfaits (40 %), les vols de véhicules (26 %), les introductions par effraction (25 %) ainsi que les vols de 5 000 \$ ou moins (24 %). Ils le sont beaucoup moins, en ce qui a trait aux fraudes et aux vols de plus de 5 000 \$, alors qu'ils ne constituent respectivement que 6 % des auteurs présumés.
- Bien qu'elles forment plus de la moitié de la population du Québec en 2005, les femmes sont largement sous-représentées parmi les auteurs présumés d'infractions, ne représentant qu'un auteur présumé sur six (17 %).
- Les hommes enregistrent des taux de perpétration de cinq à six fois supérieurs à ceux des femmes autant pour les crimes contre la propriété, les crimes contre la personne que les infractions liées aux drogues.
- Même si le taux de perpétration des femmes est inférieur à celui des hommes, le taux de perpétration le plus élevé pour les femmes est le vol de 5 000 \$ ou moins, alors que pour les hommes il se rapporte plutôt à un crime contre la personne, soit les voies de fait.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

FAITS SAILLANTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	vii
LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	xi
INTRODUCTION	1
1. NOTES MÉTHODOLOGIQUES.....	5
1.1 Déclaration des infractions.....	7
1.2 Sources de données démographiques.....	8
1.3 Classification des infractions.....	8
1.4 Statistiques sur la criminalité	9
1.5 Statistiques sur le classement des dossiers.....	9
1.6 Statistiques sur les victimes.....	10
1.7 Statistiques sur les auteurs présumés	10
2. ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC EN 2005	13
2.1 Infractions au <i>Code criminel</i>	15
2.1.1 La criminalité au Québec est toujours en décroissance en 2005	15
2.1.2 Portrait régional de la criminalité au Québec	18
2.1.3 La criminalité contre la propriété poursuit sa descente en 2005.....	21
2.1.4 Portrait régional de la criminalité contre la propriété	24
2.1.5 La criminalité contre la personne augmente en 2005	25
2.1.6 Portrait régional de la criminalité contre la personne	27
2.1.7 Les « autres infractions au <i>Code criminel</i> » affichent une légère hausse en 2005.....	28
2.1.8 Portrait régional des « autres infractions au <i>Code criminel</i> ».....	29
2.2 Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants.....	30
2.2.1 Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants sont en baisse en 2005	31
2.2.2 Portrait régional des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants	32
2.3 Portrait des auteurs présumés.....	33
2.3.1 Portrait de la criminalité juvénile	33
2.3.2 Répartition de la criminalité entre les hommes et les femmes.....	36
2.4 Références bibliographiques	39
3. TABLEAUX STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC	41
3.1 Tableaux pour le Québec - Série 1	53
3.2 Tableaux selon la région - Série 2	57
3.3 Tableaux selon les territoires des corps de police municipaux - Série 3	69
3.4 Tableaux sur l'évolution de la criminalité de 1996 à 2005 - Série 4.....	73
ANNEXE : LISTE DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux EN ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2005.....	83

*LISTE DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX*

GRAPHIQUES

Graphique 1	Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2005	15
Graphique 2	Répartition des infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2005	17
Graphique 3	Taux d'infractions au <i>Code criminel</i> selon la région administrative, Québec, 2005	19
Graphique 4	Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2005	21
Graphique 5	Taux d'infractions contre la propriété selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005	22
Graphique 6	Taux d'infractions contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2005	24
Graphique 7	Évolution du taux de criminalité contre la personne, Québec, 1997 à 2005	25
Graphique 8	Taux d'infractions contre la personne selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005	26
Graphique 9	Taux d'infractions contre la personne selon la région administrative, Québec, 2005	27
Graphique 10	Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 1997 à 2005	28
Graphique 11	Taux des autres infractions au <i>Code criminel</i> selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005	29
Graphique 12	Taux de crimes pour les autres infractions au <i>Code criminel</i> selon la région administrative, Québec, 2005	30
Graphique 13	Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2005	31
Graphique 14	Répartition des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 2005	32
Graphique 15	Taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2005	33
Graphique 16	Évolution du taux de perpétration d'infractions au <i>Code criminel</i> chez les jeunes de 12 à 17 ans, Québec, 1997 à 2005	34
Graphique 17	Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés d'infractions selon la catégorie de délits, Québec, 2005	35
Graphique 18	Taux de perpétration hommes et femmes selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005	36

TABLEAUX

TABLEAUX POUR LE QUÉBEC - Série 1

Tableau 1.1	Infractions selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2004 et 2005	44
Tableau 1.2	Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	45
Tableau 1.3	Victimes d'infractions selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2004 et 2005	46

Tableau 1.4	Victimes d'infractions jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2005	47
Tableau 1.5	Victimes d'infractions selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2005	48
Tableau 1.6	Victimes d'infractions selon la relation avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , Québec, 2005	49
Tableau 1.7	Auteurs présumés selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2004 et 2005	50
Tableau 1.8	Auteurs présumés jeunes et adultes selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	51
Tableau 1.9	Auteurs présumés jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	52
Tableau 1.10	Taux de perpétration chez les jeunes et les adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	53
Tableau 1.11	Auteurs présumés selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	54
Tableau 1.12	Taux de perpétration selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005	55

TABLEAUX SELON LA RÉGION - Série 2

Tableau 2.1	Infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2005	58
Tableau 2.2	Victimes d'infractions au <i>Code criminel</i> selon la région, Québec, 2004 et 2005	59
Tableau 2.3	Victimes d'infractions au <i>Code criminel</i> jeunes et adultes selon le sexe et la région, Québec, 2005	60
Tableau 2.4	Victimes d'infractions au <i>Code criminel</i> selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005	61
Tableau 2.5	Taux de victimes d'infractions au <i>Code criminel</i> selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005	62
Tableau 2.6	Victimes d'infractions au <i>Code criminel</i> selon la relation avec l'auteur présumé et la région, Québec, 2005	63
Tableau 2.7	Auteurs présumés d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2005	64
Tableau 2.8	Auteurs présumés d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, jeunes et adultes, selon le sexe et la région, Québec, 2005	65
Tableau 2.9	Auteurs présumés d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005	66
Tableau 2.10	Taux de perpétration d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005	67

TABLEAUX SELON LES TERRITOIRES DES CORPS DE POLICE MUNICIPaux - Série 3

Tableau 3.1	Infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2005.....	70
Tableau 3.2	Infractions au <i>Code criminel</i> classées par ou sans mise en accusation selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2005.....	71

TABLEAUX SUR L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ DE 1995 À 2004 - Série 4

Tableau 4.1	Évolution des infractions et du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005.....	74
Tableau 4.2	Évolution du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005.....	76
Tableau 4.3	Évolution de l'indice de criminalité selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005.....	77
Tableau 4.4	Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005.....	78
Tableau 4.5	Évolution du taux de perpétration chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d'infractions au <i>Code criminel</i> , aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005.....	80

INTRODUCTION

La Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité du ministère de la Sécurité publique présente son rapport statistique sur la criminalité au Québec pour l'année 2005. Ce rapport examine les données sur la criminalité que la police recueille et déclare, en vertu du Programme de déclaration uniforme de la criminalité², lorsque les affaires criminelles qu'elle découvre ou qui sont portées à son attention ont été jugées fondées à la suite d'enquêtes policières.

Le premier chapitre de ce rapport traite des considérations de nature méthodologique. Ces notes fournissent de l'information sur la collecte de données sur la criminalité par les organisations policières ainsi que sur les éléments statistiques sur lesquels portent les tableaux. Au deuxième chapitre, une analyse dresse le portrait global de la criminalité au Québec en 2005 et trace son évolution au cours des dernières années. Cette analyse est élaborée en fonction des principales catégories d'infractions au *Code criminel* (sauf les

infractions relatives à la conduite de véhicules) ainsi qu'en fonction des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants. Elle s'attarde également au profil des auteurs présumés. Enfin, le troisième chapitre est composé essentiellement de quatre séries de tableaux statistiques. Les séries 1 à 3 portent sur les infractions commises, sur leur classement par ou sans mise en accusation, sur les auteurs présumés ainsi que sur les victimes de crimes contre la personne et de crimes relatifs à la conduite de véhicules. Certains des tableaux chiffrant l'écart par rapport aux données actualisées de l'année précédente. D'autres offrent une vue d'ensemble de la criminalité au Québec, dans les dix-sept régions administratives et selon les territoires des corps de police municipaux. La série 4 traite de l'évolution de la criminalité au cours des dix dernières années, en matière de statistiques globales sur les infractions et sur les auteurs présumés.

2. Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité a été élaboré par Statistique Canada avec la collaboration et le soutien de l'Association canadienne des chefs de police.

Chapitre 1

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les notes méthodologiques fournissent diverses indications utiles à la compréhension des tableaux statistiques. Pour tout renseignement supplémentaire, le lecteur est invité à communiquer avec la Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, dont les coordonnées sont indiquées au verso de la page couverture.

1.1 DÉCLARATION DES INFRACTIONS

Les données sur la criminalité sont recueillies à partir du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, lequel est administré par le Centre canadien de la statistique juridique. Ce programme offre deux méthodes de collecte des données : le programme agrégé et le système de rapport fondé sur l'affaire (ou l'événement). Le programme agrégé, mis en œuvre en 1962 au Canada, correspond au Programme DUC 1. Le système de rapport fondé sur l'affaire, dont l'implantation initiale s'est amorcée en 1988 et qui continue d'évoluer en fonction des nouveaux besoins d'information, représente le Programme DUC 2. Au Ministère, la banque de données représentatives en DUC 1 remonte à 1979 et celle en DUC 2, à 1997.

Le Programme DUC 1 est considéré comme un recensement sommaire. Il revêt la forme d'un rapport mensuel, compilant des données agrégées sur le nombre d'infractions commises, d'infractions classées et d'auteurs présumés identifiés, sans possibilité de relier ces données entre elles.

Le Programme DUC 2 permet d'enregistrer des renseignements plus précis en rapport avec une affaire criminelle. Il est en effet constitué de trois banques de données, selon qu'il s'agit des infractions, des victimes ou des auteurs présumés. Ces banques permettent de relier toutes les données propres à un événement particulier. Les possibilités analytiques sont donc plus grandes que celles du programme agrégé.

Les organisations policières au Québec ont la responsabilité légale de colliger des données sur les infractions criminelles survenues sur leur territoire, en utilisant l'une ou l'autre des deux méthodes de collecte du Programme de déclaration uniforme de la criminalité. La majorité des corps de police desservant le Québec, soit les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et certains corps et services de police autochtones, utilisent le Programme DUC 2. Les statistiques sur la criminalité déclarée à l'aide de ce programme font l'objet d'une analyse détaillée au chapitre 2 et elles sont présentées dans les tableaux des séries 1 à 3 au chapitre 3.

En ce qui concerne la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'autres corps et services de police autochtones qui desservent le territoire du Québec, ils avaient recours, en 2005, au Programme DUC 1 pour leur collecte de données. Les données recueillies sous ce format agrégé ne peuvent pas être combinées à celles du Programme DUC 2, puisqu'elles sont insuffisamment détaillées et qu'il est impossible de les répartir de façon exacte entre les diverses catégories du DUC 2. Elles constituent plutôt une base de données distincte qui est exploitée pour produire des statistiques concernant l'évolution de la criminalité au Québec depuis dix ans (tableaux de la série 4 au chapitre 3). Par rapport à toutes les infractions criminelles enregistrées en 2005, la proportion de celles qui sont déclarées par les corps policiers qui utilisent le programme agrégé est estimée à près de 13 %. Précisons toutefois que cette proportion est principalement attribuable aux infractions déclarées par la GRC et qu'elle est constituée majoritairement (à 99 %) de délits liés à la contrefaçon de monnaie.

Pour les besoins de cette publication, les données de 2005 sont celles enregistrées avant le 1^{er} mars 2006, date de l'extraction annuelle fixée par le Ministère. Cette extraction répertorie tous les dossiers que les corps policiers ont ouverts ou traités en 2005 et inscrits, soit à l'index général du module d'information policière (MIP), soit à tout autre système de traitement des dossiers policiers. Lors de cette extraction, les données de 2004 sont actualisées afin de tenir compte de toutes les modifications qui ont été apportées au cours de la dernière année.

1.2 SOURCES DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Les données démographiques utilisées dans ce rapport pour le calcul des taux sur le nombre d'infractions, de victimes ou d'auteurs présumés dans la population proviennent en général de Statistique Canada. Cependant, pour le calcul du taux de criminalité sur les territoires des corps de police municipaux, les chiffres de population sont issus des données démographiques établies annuellement par décret gouvernemental et publiées dans la *Gazette officielle du Québec*. Ces données représentent la source officielle de population pour l'administration courante des municipalités.

1.3 CLASSIFICATION DES INFRACTIONS

Un premier niveau de classification est établi entre les infractions à des lois fédérales et celles à des lois provinciales. Les premières regroupent les infractions au *Code criminel*, celles relatives aux drogues et aux stupéfiants³ ainsi que les infractions aux autres lois fédérales⁴. Les secondes comprennent, entre autres, les infractions à l'impôt provincial et celles relatives aux boissons alcooliques.

La très forte majorité des infractions relèvent du *Code criminel*. À l'intérieur du Programme DUC 2, les infractions au *Code criminel* se trouvent dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes :

- *infractions contre la personne* : homicide, négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort, tentative ou complot en vue de commettre un meurtre, agression sexuelle, autres infractions d'ordre sexuel⁵, voies de fait, enlèvement ou séquestration, vol qualifié ou extorsion, harcèlement criminel, menaces et autres infractions contre la personne⁶;
- *infractions contre la propriété* : crime d'incendie, introduction par effraction, vol de véhicules à moteur, vol d'une valeur supérieure à 5 000 \$, vol d'une valeur inférieure ou égale à 5 000 \$, possession de biens volés, fraude⁷ et méfait;
- *autres infractions au Code criminel* : prostitution, infractions portant sur les armes à feu et autres armes, infractions contre l'administration de la loi et de la justice⁸, actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite⁹, appels téléphoniques indécents ou harcelants et autres crimes¹⁰;
- *infractions relatives à la conduite de véhicules* : conduite avec facultés affaiblies, délit de fuite et autres infractions relatives à la conduite de véhicules¹¹.

3. Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants regroupent, entre autres : possession, trafic, importation, production et trafic.
4. Les infractions aux autres lois fédérales concernent, entre autres : douanes, accise, marine marchande, faillite et immigration.
5. Les autres infractions d'ordre sexuel regroupent, entre autres : contact sexuel, attouchement sexuel, exploitation sexuelle et inceste.
6. Les autres infractions contre la personne regroupent, entre autres, trahison, abandon d'un enfant, complice d'un meurtre après le fait, incitation au suicide, dissimulation du corps d'un enfant, manque de précautions ou usage d'explosifs susceptibles de causer la mort ou des lésions corporelles et crime d'incendie avec insouciance à l'égard de la vie.
7. Les différentes façons frauduleuses d'obtenir des biens ou des services peuvent être, entre autres : par carte de débit, de crédit, de guichet automatique ou autre carte de service, par chèque, par ordinateur, sous forme de télémarketing, de fausses réclamations d'assurance, de valeurs mobilières ou d'autres instruments financiers.
8. Les infractions contre l'administration de la loi et de la justice regroupent, entre autres : manquement aux conditions de probation, infraction aux règles de liberté sous caution, évasion d'une garde légale, entrave à un fonctionnaire ou à un agent de la paix et défaut de comparaître.
9. Les actes contraires aux bonnes mœurs ou l'inconduite regroupent, entre autres : fait de troubler la paix, action indécente, production ou distribution de pornographie juvénile, intrusion de nuit, nuisance publique et leurre au moyen d'un ordinateur.
10. Les autres crimes de cette catégorie regroupent, entre autres : monnaie contrefaite, jeux et paris, infraction contre l'ordre public, infraction ou activité liées au terrorisme ou au profit d'une organisation criminelle et intimidation d'une personne associée au système judiciaire (ou intimidation d'un journaliste).
11. Les autres infractions relatives à la conduite de véhicules regroupent, entre autres : conduite dangereuse, poursuite policière, défaut ou refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang et conduite de véhicule pendant une interdiction.

1.4 STATISTIQUES SUR LES INFRACTIONS

Les données traitées dans ce rapport sont liées aux événements¹² pour lesquels, après enquête, la police estime qu'une infraction a été commise. Le décompte des infractions varie selon les types de crimes. Ainsi, pour tous les crimes, une infraction est calculée pour chacun des événements, à l'exception de la plupart des crimes contre la personne, où le nombre d'infractions correspond au nombre de victimes, sauf en ce qui concerne le « vol qualifié ou l'extorsion ». Pour le vol qualifié ou l'extorsion, comme pour les infractions contre les biens et les autres types de crimes, nous calculons une infraction par événement sans égard au nombre de victimes.

En terminant, précisons qu'un événement criminel peut comprendre plus d'une infraction et que le policier peut, conformément au Programme DUC 2, enregistrer jusqu'à quatre infractions commises lors d'un même événement ou à l'endroit d'une victime. Toutefois, dans les tableaux de ce rapport, seule l'infraction la plus grave est comptabilisée. Selon cette règle, les infractions contre la personne prédominent sur les autres catégories d'infractions. À l'intérieur de chaque catégorie, les infractions pour lesquelles le *Code criminel* prévoit les plus longues périodes de détention priment. L'occurrence des délits moins graves est par conséquent sous-estimée.

Le taux de criminalité est une mesure standardisée utilisée principalement pour effectuer des comparaisons dans le temps ou entre des territoires. Il exprime le rapport entre le nombre d'infractions et la population du territoire visé (par exemple, une région), calculé pour 100 000 habitants.

1.5 STATISTIQUES SUR LE CLASSEMENT DES DOSSIERS

Les statistiques sur le classement des dossiers concernent les crimes déclarés au cours de 2005 et dont les résolutions peuvent avoir été effectuées jusqu'à la date fixée l'année suivante pour l'extraction des données. Les infractions sont considérées comme étant classées lorsque l'enquête policière permet d'amasser suffisamment de preuves et d'identifier au moins un auteur présumé impliqué dans une infraction. On distingue deux types de classement : *par mise en accusation* et *sans mise en accusation*.

D'une part, le classement *par mise en accusation* s'applique lorsqu'une dénonciation est portée contre un auteur présumé identifié relativement à l'infraction commise et que le dossier est transmis au substitut du

Procureur général. Selon les règles de déclaration, il faut considérer la prise de décision initiale rendue par le corps policier indépendamment de toute décision qui pourrait être rendue ultérieurement par les autorités judiciaires.

D'autre part, dans le cas du classement *sans mise en accusation*, le corps policier choisit pour divers motifs de ne pas transmettre le dossier au substitut du Procureur général, bien qu'il ait identifié le ou les auteurs présumés et qu'il ait amassé suffisamment de preuves pour poursuivre. Parmi les motifs possibles¹³, les plus fréquents sont les suivants : refus du plaignant de porter plainte, raison indépendante de la volonté policière et pouvoir discrétionnaire du corps policier.

12. Les règles de déclaration définissent l'événement comme une situation criminelle qui est survenue généralement dans le même lieu, qui implique une même personne ou un même groupe de personnes et qui s'est produite au cours d'une même période.

13. Les autres motifs regroupent, entre autres : renvoi à un programme de déjudiciarisation ou à un organisme de justice alternative, avertissement, implication de l'auteur présumé dans d'autres affaires criminelles, auteur présumé âgé de moins de 12 ans ainsi que suicide ou décès de l'auteur présumé, du plaignant ou du témoin principal.

Soulignons que le Ministère constate que les pratiques policières au Québec, tout comme ailleurs au Canada, ne sont pas uniformes en matière de classement des dossiers. Ainsi, les statistiques présentées au chapitre 3 (tableaux 1.2 et 3.2) pourraient, entre autres, avoir été influencées par une décision du Procureur général de porter ou non des accusations. Par conséquent, il faut interpréter les statistiques sur le classement des dossiers avec prudence.

1.6 STATISTIQUES SUR LES VICTIMES

Les données sur les victimes sont compilées uniquement dans les dossiers de crimes contre la personne (sauf les vols qualifiés et les crimes d'extorsion) et d'infractions criminelles relatives à la conduite de véhicules.

Parmi les données sur les victimes qui peuvent être enregistrées, le Programme DUC 2 permet de recueillir de l'information sur la relation qui existe entre l'auteur présumé et la victime. L'information doit être consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures de relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories, soit famille¹⁴, connaissance¹⁵, étranger¹⁶ et inconnu¹⁷.

Le Programme DUC 2 permet également de compiler des données sur l'âge de la victime. Dans ce rapport, les jeunes victimes sont regroupées selon les catégories d'âge suivantes : 0 à 11 ans, 12 à 14 ans et 15 à 17 ans, tandis que les adultes sont divisés en sept groupes. Les deux premiers, sont les 18 à 19 ans et les 20 à 24 ans. Les quatre autres groupes sont subdivisés en intervalles de dix ans, soit : 25 à 34, 35 à 44, 45 à 54 et 55 à 64. Le septième groupe concerne les 65 ans et plus.

Le taux qui mesure le nombre de victimes dans la population s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé pour 100 000 habitants.

3

Notons que certaines pratiques policières peuvent s'appliquer lors de l'inscription de l'âge afin, entre autres, d'éviter l'identification d'un agent de la paix ou d'un autre fonctionnaire public qui, en service, serait victime d'un crime violent. Pour cette raison, dans les tableaux portant sur les jeunes et les adultes ou les groupes d'âge, le décompte des victimes ne tient pas compte de celles dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

1.7 STATISTIQUES SUR LES AUTEURS PRÉSUMÉS

Les statistiques sur les auteurs présumés font état du nombre d'auteurs présumés identifiés relativement aux infractions déclarées en 2005. Elles regroupent les auteurs présumés contre lesquels la police recommande de porter des accusations de même que ceux qu'elle traite différemment à la suite de l'enquête policière. Le portrait statistique qui en ressort est donc différent de celui des accusés que pourrait établir une autre autorité juridique telle que le ministère de la Justice.

14. La catégorie « famille » souligne l'existence de lien par le sang, le mariage ou le type d'union ou de famille. Elle englobe les désignations suivantes : conjoint (légalement, en union de fait ou partenaire d'une relation homosexuelle), ex-conjoint (légalement séparé, divorcé ou ayant cessé de vivre ensemble), parent et autre membre (enfant, famille immédiate autre qu'un parent et parent éloigné).
15. La catégorie « connaissance » comprend : ami (ami intime dans une relation proche et affectueuse, ami de longue date et ancien ami intime), relation d'affaires (spécifique au milieu du travail ou des affaires), relation criminelle (implique des activités illégales), relation sociale (souligne le caractère ni durable, ni intime de la relation) et symbole d'autorité (position de confiance ou d'autorité qu'occupe l'auteur présumé sans être un membre de la famille).
16. Dans la catégorie « étranger », la victime a vu l'auteur présumé, mais elle ne le connaît pas.
17. Dans la catégorie « inconnu », la nature de la relation ne peut pas être déterminée.

Parmi les caractéristiques sur les auteurs présumés qui peuvent être enregistrées avec le Programme DUC 2 figurent, entre autres, les données relatives à l'âge. Dans les présentes statistiques, les regroupements établis pour les catégories d'âge sont les mêmes que pour les victimes, permettant d'établir des comparaisons entre l'âge des auteurs présumés et l'âge des victimes.

Par ailleurs, dans les tableaux qui différencient les taux de perpétration chez les jeunes et chez les adultes, on ne comptabilise pas les jeunes auteurs présumés de moins de 12 ans puisqu'ils ne peuvent pas être déclarés coupables d'un crime. Toutefois, des statistiques particulières à cette catégorie de jeunes contrevenants figurent dans les tableaux selon les groupes d'âge. Dans ces tableaux également, on ne tient pas compte des auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (notamment, selon les règles de déclaration, il n'y a pas de données sur l'âge dans le cas d'une société ou d'une compagnie enregistrée).

En terminant, soulignons que dans les tableaux présentant l'évolution du nombre d'auteurs présumés depuis dix ans, nous appliquons les règles du Programme DUC 1 afin de permettre des comparaisons avec les statistiques des autres provinces. Dans ce programme, le décompte des auteurs présumés s'effectue différemment de celui du Programme DUC 2. Ainsi, les événements criminels auxquels ils sont associés peuvent avoir été commis en 2004 ou antérieurement. De plus, il n'y a pas de données caractérisant les auteurs présumés de moins de 12 ans ou les auteurs présumés d'âge adulte ayant commis des infractions classées sans mise en accusation.

4

Le taux de perpétration mesure le nombre d'auteurs présumés de crimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre d'auteurs présumés dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé pour 100 000 habitants.

2 *Chapitre*

*ANALYSE DE LA CRIMINALITÉ
AU QUÉBEC EN 2005*

Ce deuxième chapitre met en relief les infractions au *Code criminel* (sauf celles relatives à la conduite de véhicules) déclarées par les corps policiers du Québec en 2005. Bien que sommaire, l'analyse rassemble bon nombre de renseignements qui fourniront au lecteur le portrait actuel de la criminalité de la province. Cette analyse débute par l'examen des infractions au *Code criminel* pour chaque grande catégorie de crimes¹⁸. L'état de cette criminalité en 2005, son évolution depuis 1997 ainsi que les écarts observés au niveau régional y sont examinés attentivement. Le même exercice est ensuite reproduit pour les infractions liées aux drogues et aux stupéfiants, qui relèvent de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LRCDAS). Finalement, l'analyse trace le profil des auteurs présumés en mettant spécifiquement l'accent sur les comparaisons selon l'âge et le sexe.

Telles qu'elles sont mentionnées, les infractions au *Code criminel* sont présentées par grandes catégories d'infractions qui regroupent un ensemble de délits dont le volume, la nature et la gravité sont bien différents. En conséquence, l'interprétation des tendances par types d'infractions est à privilégier pour apprécier et mieux saisir l'ampleur des variations annuelles (Ouimet, 2005). Bien que cette publication ne permette pas de réaliser des analyses singulières pour

chaque délit, une attention particulière est néanmoins apportée aux tendances récentes observées pour les principaux types d'infractions.

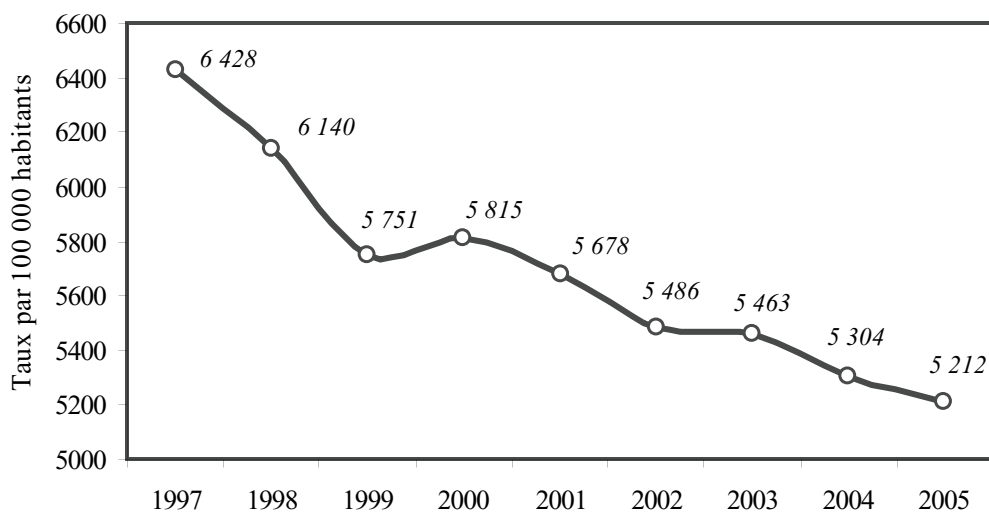
2.1 INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL

2.1.1 La criminalité au Québec est toujours en décroissance en 2005

En 2005, le taux de criminalité au Québec s'inscrit dans une tendance générale à la baisse, observée depuis le début des années 90. Avec un total de 395 974 infractions au *Code criminel* enregistrées pour l'année, le taux de criminalité, qui se chiffre à 5 212 crimes par 100 000 habitants, a ainsi reculé de 1,9 % par rapport au taux de l'année précédente. Comme le démontre le graphique 1, le taux de criminalité a fléchi de 19 % par rapport à l'année 1997.

À l'échelle nationale, le Québec suit la tendance à la baisse du pays où le taux a régressé de 5 %. Une fois de plus cette année, comparativement aux autres provinces et territoires, le taux de criminalité au Québec est particulièrement bas, lui conférant ainsi le second plus faible taux au Canada, derrière l'Ontario (Gannon, 2006).

Graphique 1 : Évolution du taux de criminalité, Québec, 1997 à 2005



18. Crime contre la personne, crime contre la propriété et autres infractions au *Code criminel*.

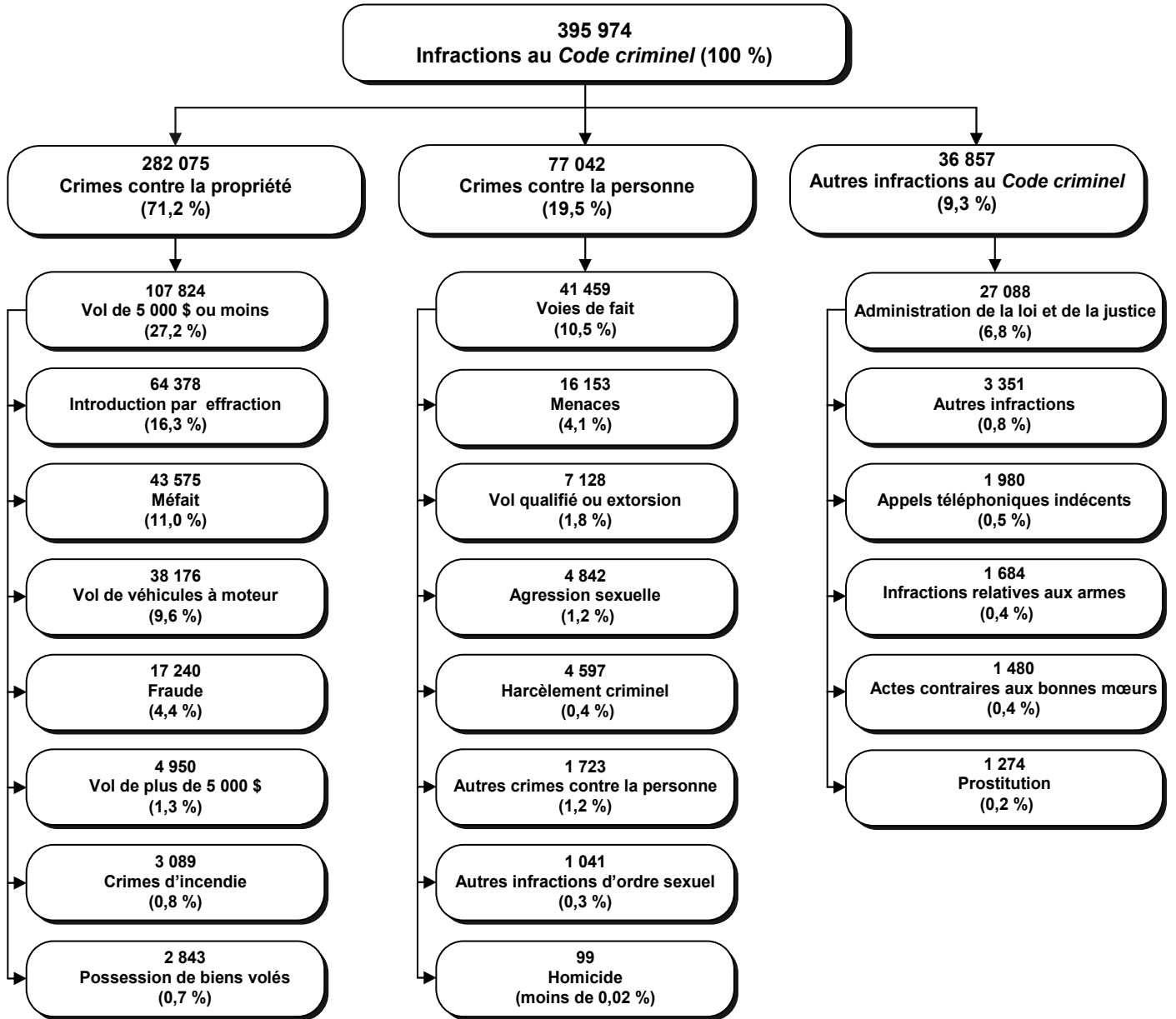
La répartition des infractions à l'intérieur des trois grandes catégories d'événements criminels permet de constater, d'entrée de jeu, que les crimes contre la propriété forment la majorité (71 %) des infractions au *Code criminel* enregistrées par les corps policiers du Québec (graphique 2). Dans une moindre mesure, les crimes contre la personne comptent pour 20 % de la criminalité et les « autres infractions au *Code criminel* » pour moins de 10 %. Soulignons toutefois que, au cours des dernières années, la criminalité contre la personne a légèrement repris du terrain sur la criminalité contre la propriété, qui demeure néanmoins la plus importante.

Parmi les crimes contre la propriété compilés en 2005, les vols de 5 000 \$ ou moins (27 %), les introductions par effraction (16 %), les méfaits (11 %) ainsi que les vols de véhicules à moteur (10 %) sont les plus fréquents. Ces quatre types d'infractions constituent près des deux tiers (64 %) des infractions au *Code criminel* connues et déclarées aux forces policières de la province.

Du côté des infractions contre la personne, les plus nombreuses sont les voies de fait (11 %) et les menaces (4 %). Mentionnons que les homicides et les agressions sexuelles commis en 2005 comptent respectivement pour moins de 0,1 % et 2 % de tous les crimes déclarés au cours de l'année. Ce qui démontre que les crimes considérés les plus graves sur le plan des valeurs sociales, tels que l'homicide et les agressions sexuelles, forment qu'une petite partie de la criminalité du Québec.

Regroupant un ensemble d'infractions n'appartenant ni à la criminalité contre les biens, ni à celle contre la personne, les « autres infractions au *Code criminel* » composent 9 % de la criminalité provinciale; proportion qui est en croissance depuis quelques années. Cette catégorie d'infractions est largement dominée par les infractions liées à l'administration de la loi et de la justice (détenu en liberté illégale, évasion d'une garde légale, entrave à un agent de la paix, etc.). Celles-ci représentent près des trois quarts des « autres infractions au *Code criminel* » et forment 7 % de la criminalité du Québec. Quant aux appels téléphoniques indécents ou harcelants, aux infractions relatives aux armes offensives, aux infractions de prostitution ainsi qu'aux actes contraires aux bonnes mœurs, ils représentent moins de 1 % des infractions au *Code criminel*.

Graphique 2 : Répartition des infractions au *Code criminel*, Québec, 2005



Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec et la police régionale de Kativik.

Les principales hypothèses à la baisse de la criminalité

Depuis le début des années 90, le taux de criminalité enregistre une tendance à la baisse au Québec, tendance qui est aussi généralement observée au Canada et aux États-Unis. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur la question afin d'en expliquer les causes possibles. Une synthèse de leurs travaux montre que les principaux facteurs susceptibles d'avoir eu un impact sur le recul du taux de criminalité de la province sont les suivants (Ouimet, 2004) :

Les changements démographiques

Avec le vieillissement de la population, la cohorte d'âge qui cumule la majorité des auteurs d'infractions, soit les 15 à 35 ans, est en constant recul. La diminution de la proportion des jeunes adultes est ainsi susceptible de provoquer une baisse du nombre total de crimes enregistrés.

La prospérité économique

L'amélioration des perspectives d'emploi pour la jeunesse, leur vaste intégration au réseau scolaire collégial et universitaire de même qu'au marché du travail constituent des cumulatifs à la conformité.

Les plus fortes probabilités d'arrestation

Grâce aux nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation, la population serait plus en mesure d'identifier leur propre victimisation et ainsi la dénoncer aux autorités concernées. Les probabilités de condamnation pour une personne ayant commis un délit s'en trouveraient ainsi sensiblement renforcées.

Le développement des technologies

Le développement de nouvelles technologies aurait pour impact de réduire la vulnérabilité autant des biens que des personnes (télésurveillance, système antivol, etc.), tout en facilitant également le travail d'identification des enquêteurs (système informatique plus performant, ADN, etc.).

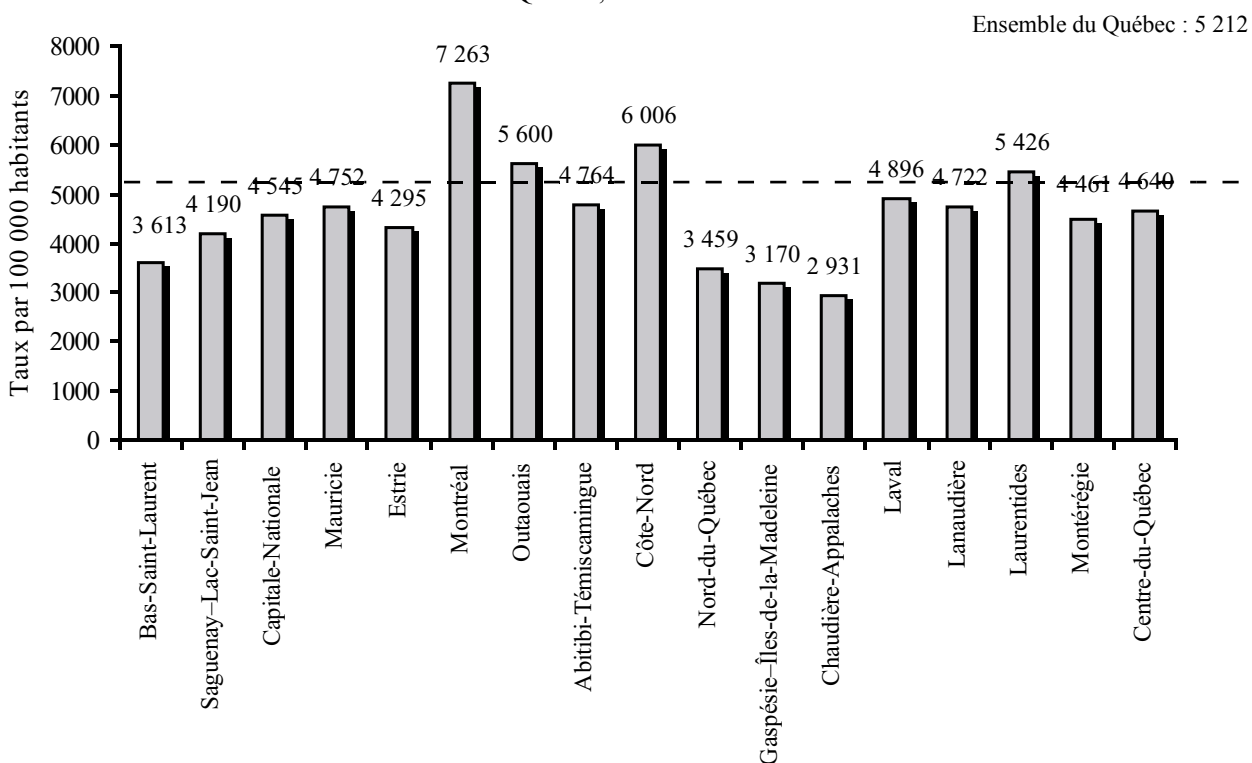
2.1.2 *Portrait régional de la criminalité au Québec*

La distribution des infractions au *Code criminel* sur le territoire du Québec varie énormément. Un des moyens couramment utilisé pour saisir l'ampleur des variations sur le territoire est de comparer les taux de criminalité entre les régions administratives.

Le graphique 3 permet d'apprécier les importantes fluctuations de la criminalité d'une région à l'autre. Parmi les dix-sept régions administratives composant le Québec, quatre présentent des taux d'infractions au *Code criminel* supérieurs à celui de la province. La région de Montréal est celle qui affiche le taux le plus élevé. Son taux de 7 263 infractions par 100 000 habitants est environ deux fois et demi supérieur à la région enregistrant le taux le plus faible, soit la Chaudière-Appalaches (2 931 par 100 000 habitants).

Montréal étant le plus important pôle urbain de la province, les occasions de délits s'y trouvent ainsi multipliées étant donné le grand nombre de personnes que la ville attire quotidiennement pour le travail, les affaires, les loisirs ou les études. Outre Montréal, les régions de la Côte-Nord (6 006), de l'Outaouais (5 600) et des Laurentides (5 426) se distinguent également avec des taux par 100 000 habitants surpassant la moyenne provinciale. Les taux de ces régions sont environ deux fois plus élevés que le taux le plus bas enregistré par la région de la Chaudière-Appalaches. À cet effet, soulignons que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (3 170 par 100 000 habitants), le Nord-du-Québec (3 459 par 100 000 habitants) ainsi que le Bas-Saint-Laurent (3 613 par 100 000 habitants) affichent aussi des taux particulièrement faibles.

Graphique 3 : Taux d'infractions au *Code criminel* selon la région administrative, Québec, 2005



En 2005, la majorité des régions administratives (13 sur 17) ont vu leur taux d'infractions au *Code criminel* fléchir. La plus forte baisse a été enregistrée pour la région de Lanaudière¹⁹ (-14 %). À l'opposé, parmi les quatre régions ayant subi une augmentation, la Côte-Nord est celle qui affiche la plus forte hausse

(+6 %). Celle-ci est principalement imputable à l'augmentation des infractions à fort volume telles que les infractions contre l'administration de la loi et de la justice (+21 %), les voies de fait (+12 %) et les introductions par effraction (+4 %).

19. La forte baisse des taux d'infractions dans la région de Lanaudière doit être interprétée avec prudence puisque certaines données n'étaient pas disponibles au moment de l'extraction.

La répartition régionale des infractions au *Code criminel*Répartition des infractions au *Code criminel* selon la région administrative, Québec, 2005

	Crimes contre la propriété (en %)	Crimes contre la personne (en %)	Autres infractions au <i>Code criminel</i> (en %)
Bas-Saint-Laurent	61	24	15
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70	19	11
Capitale-Nationale	78	17	5
Mauricie	68	19	12
Estrie	67	18	15
Montréal	71	19	10
Outaouais	69	23	8
Abitibi-Témiscamingue	63	26	12
Côte-Nord	54	27	19
Nord-du-Québec	46	44	10
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	50	35	15
Chaudière-Appalaches	73	17	10
Laval	74	19	7
Lanaudière	74	17	9
Laurentides	72	20	8
Montérégie	73	18	8
Centre-du-Québec	73	20	7
Québec	71	20	9

Telles qu'elles sont présentées au tableau ci-dessus, certaines régions administratives affichent une répartition des infractions au *Code criminel* sensiblement différente de celle du Québec. Alors que sur le plan provincial, les infractions contre la propriété comptent pour 71 % des infractions au *Code criminel*, dans les régions, leur proportion s'échelonne entre 46 % (pour le Nord-du-Québec) et 78 % (pour la Capitale-Nationale). Par contre, tout comme au Québec, dans chacune des régions administratives, les infractions contre la propriété enregistrent les proportions d'infractions les plus élevées. Concernant les infractions contre la personne, qui représentent 20 % des infractions au *Code criminel* de la province, cette proportion varie entre 17 et 44 % pour les régions. Enfin, en ce qui a trait aux « autres infractions au *Code criminel* », les proportions que représentent ces infractions dans les régions diffèrent peu de celle du Québec (9 %). À cet égard, la plus faible proportion est enregistrée dans la région de la Capitale-Nationale (5 %), alors que la plus forte proportion se trouve dans la région de la Côte-Nord (19 %).

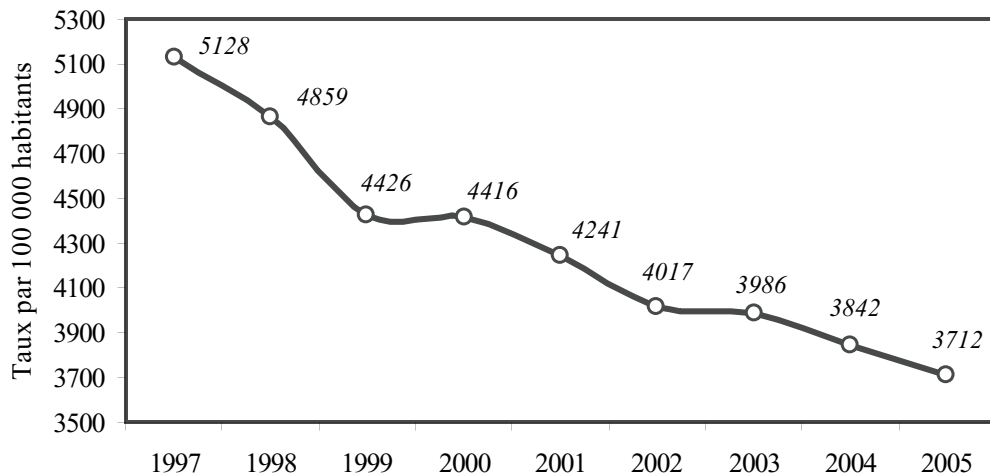
Bien qu'il soit difficile d'expliquer globalement les différences régionales observées, des facteurs tels que la composition démographique de la population, de même que ses caractéristiques socio-économiques sont susceptibles d'entraîner certaines différences entre les régions.

2.1.3 La criminalité contre la propriété poursuit sa descente en 2005

En 2005, les corps policiers du Québec ont compilé 282 075 infractions contre la propriété, soit 7 912 de moins qu'en 2004. Cette diminution de 3 % par rapport à la dernière année fixe le taux à 3 712 infractions par 100 000 habitants. La courbe des crimes contre la propriété, présentée au graphique 4,

montre une évolution similaire à celle de l'ensemble des infractions au *Code criminel*. En effet, le taux de criminalité contre les biens enregistre une tendance à la baisse depuis 1997. Entre 1997 et 2005, la décroissance globale du taux atteint près de 30 %.

Graphique 4 : Évolution du taux de criminalité contre la propriété, Québec, 1997 à 2005

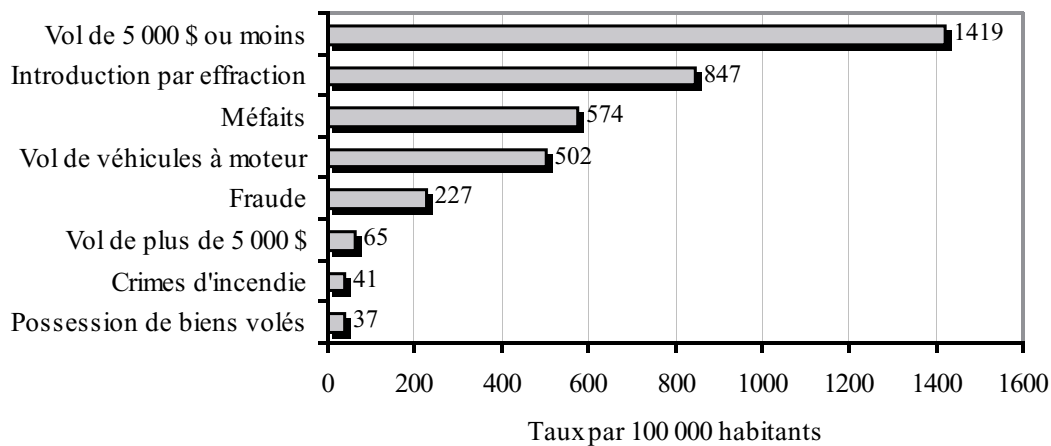


Du côté des types d'activités criminelles qui composent la catégorie des crimes contre la propriété, les vols de 5 000 \$ ou moins sont les infractions les plus fréquentes (graphique 5). En effet, parmi les 282 075 crimes contre la propriété enregistrés en 2005, 107 824 sont des vols de 5 000 \$ ou moins. On dénombre néanmoins un recul de 3 % de ce type d'infractions, qui affiche désormais un taux de 1 419 infractions par tranche de 100 000 habitants.

Les introductions par effraction, qui occupent le deuxième rang des crimes contre la propriété, ont pour leur part vu leur taux en 2005 se stabiliser à 847 infractions par 100 000 habitants (variation inférieure à 1 %). Malgré cette relative stabilité, le taux est au plus bas niveau depuis 1979. Les introductions par effraction se répartissent ainsi : 63 % dans les résidences privées, 28 % dans les établissements commerciaux ou publics, 7 % dans les camps, chalets ou roulettes et 2 % dans les autres lieux.

Par ailleurs, de fortes diminutions sont à signaler pour les méfaits (-7 %) de même que pour les crimes d'incendie (-11 %), crimes qui reculent depuis le début des années 2000. Alors que les méfaits (574 par 100 000 habitants) figurent au palmarès des crimes les plus répandus au Québec, à l'inverse, les crimes d'incendie sont peu fréquents (41 par 100 000 habitants). Notons aussi que les vols de véhicules (-3 %) ainsi que les fraudes (-4 %) ont diminué au cours de la dernière année, mais dans une moindre mesure. En ce qui a trait aux fraudes, qui ont connu une forte recrudescence en 2004, la baisse de 2005 semble principalement imputable aux événements commis par guichet automatique (-343 infractions) ainsi qu'à la supposition de personne (-307 infractions).

Graphique 5 : Taux d'infractions contre la propriété selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005

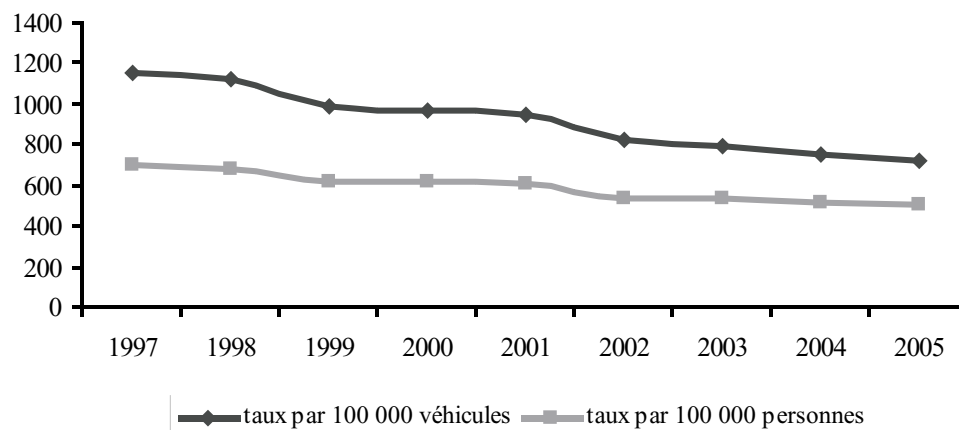


Les vols de véhicules à moteur

Les études publiées sur les vols de véhicules distinguent habituellement les vols selon la finalité visée. D'une part, il y a les vols de type opportuniste, communément appelés « joyrides ». Leurs auteurs s'y adonnent dans le but d'utiliser le véhicule pour le plaisir ou pour commettre un acte criminel. La voiture serait par la suite abandonnée, souvent à plusieurs kilomètres du lieu initial de son vol. Ce genre de vol serait particulièrement fréquent dans l'Ouest du pays (Groupement des assureurs automobiles, 2006). D'autre part, il y a les vols visant la revente, souvent attribuables à des réseaux criminels bien organisés. Les voitures ainsi volées seraient découpées pour approvisionner le marché illicite des pièces usagées, destinées à l'exportation ou maquillées et réintégréées sur le marché par l'entremise de faux numéros d'identification (Groupement des assureurs automobiles, 2006; Tremblay, Cusson et Clermont, 1992).

Le taux de vols de véhicules, généralement comptabilisé par 100 000 habitants, permet d'apprécier la probabilité qu'a une personne d'être victime du vol de son véhicule. Pour sa part, l'utilisation d'un taux de vols de véhicules par 100 000 véhicules améliore la compréhension du phénomène, en fournissant la probabilité qu'a un véhicule d'être volé.

Évolution du taux de vols de véhicules selon deux dénominateurs différents, Québec, 1997 à 2005



Source : - Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones, extraites le 1^{er} mars 2005.
- Société de l'assurance automobile du Québec. Nombre de véhicules autorisés à circuler au 31 décembre.

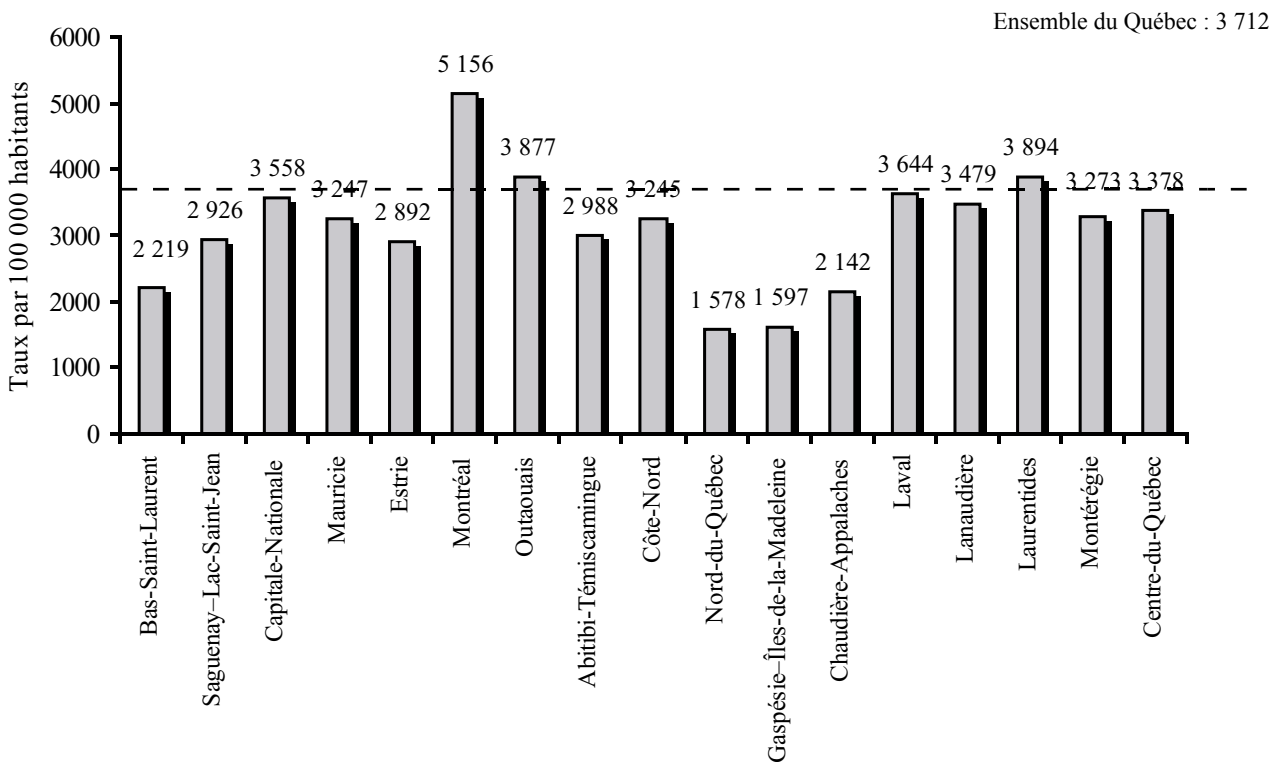
Comme l'illustre le graphique ci-dessus, il existe des différences entre les taux de vols de véhicules par 100 000 habitants et par 100 000 véhicules. Bien que les tendances des deux mesures affichent des baisses, la décroissance du taux par 100 000 véhicules (-38 %), au cours des huit dernières années, est plus prononcée que celle du taux par 100 000 habitants (-28 %). Cet écart entre les deux mesures s'explique principalement par le fait que, au cours de cette période, le nombre de véhicules au Québec a augmenté plus rapidement que la population de la province (Ouimet, 2005; Société de l'assurance automobile du Québec, 2006).

2.1.4 Portrait régional de la criminalité contre la propriété

Alors que la majorité des régions administratives totalisent des taux d'infractions contre la propriété se situant entre 3 000 et 4 000 par 100 000 habitants (graphique 6), la région de Montréal (5 126) se démarque par son taux élevé par rapport à la moyenne provinciale (3 712). À l'opposé, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distinguent par leur très faible taux de crimes contre la propriété, respectivement de 1 578 et de 1 597 par 100 000 habitants. Le portrait régional de la criminalité contre la propriété diffère ainsi très peu de celui présenté pour l'ensemble des infractions au *Code criminel* (voir graphique 3); ce qui n'est pas étonnant étant donné que la majorité des infractions criminelles consignées sont des infractions contre la propriété.

Pour ce qui est des variations régionales annuelles, pour une deuxième année consécutive, la vaste majorité des régions administratives ont enregistré des baisses. Les régions de l'Estrie (-13 %) et de Lanaudière (-15 %) affichent les baisses les plus marquées. La quasi-totalité des types d'infractions contre les biens dans ces deux régions ont diminué. Les régions de la Mauricie (+3 %) et de la Côte-Nord (+1 %) sont, quant à elles, les seules à avoir connu une progression en 2005. Finalement, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a vu son taux stagner (variation inférieure à 1 %).

Graphique 6 : Taux d'infractions contre la propriété selon la région administrative, Québec, 2005

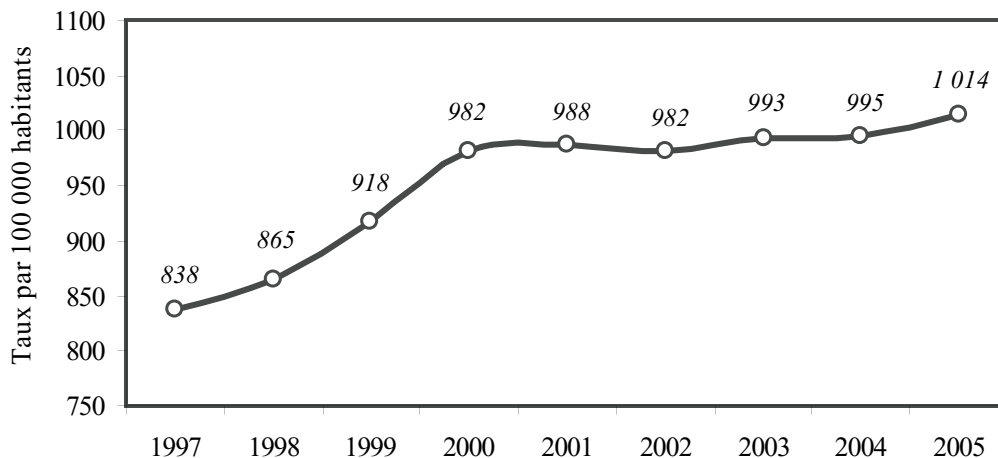


2.1.5 La criminalité contre la personne augmente en 2005

À la suite d'une relative stabilité au cours des quatre dernières années, le taux de criminalité contre la personne s'est accru légèrement en 2005. Cette augmentation, qui correspond à 1 948 infractions de violence de plus qu'en 2004, porte le taux à 1 014 infractions par 100 000 habitants.

Globalement, l'évolution du taux de criminalité contre la personne affiche trois mouvements distincts depuis 1997, soit une augmentation soutenue entre 1997 et 2000, une relative stabilité entre 2000 et 2004 et une nouvelle fluctuation pour l'année 2005 (graphique 7). La progression du taux de criminalité contre la personne, au cours des huit dernières années, est de 21 %. Soulignons que cette progression s'inscrit dans la tendance à la hausse enregistrée pour ces crimes depuis plus de vingt ans.

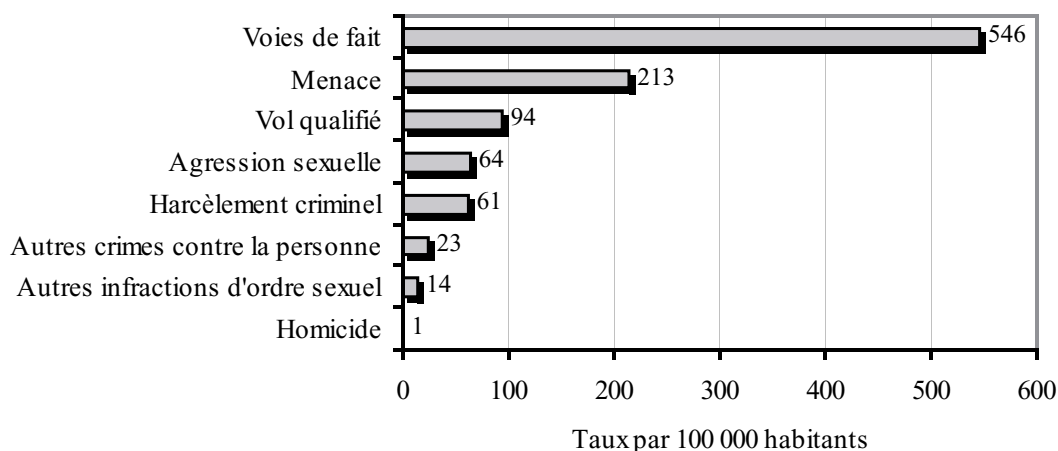
Graphique 7 : Évolution du taux de criminalité contre la personne, Québec, 1997 à 2005



Telles qu'elles sont illustrées au graphique 8, les voies de fait dominant largement le portrait de la criminalité de violence au Québec. Les infractions de voies de fait se composent, notamment des voies de fait simples (niveau 1), des agressions armées ou entraînant des lésions corporelles (niveau 2) et des voies de fait graves (niveau 3). Cette année, 706 voies de fait de

plus qu'en 2004 ont été compilées, ce qui se traduit par une légère augmentation de 1 % du taux de ces infractions par 100 000 habitants. Cette augmentation provient presque exclusivement des voies de fait de niveau 2 (+687 événements), en dépit du fait que les voies de fait simples demeurent les plus fréquentes (70 %).

Graphique 8 : Taux d'infractions contre la personne selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005



Les voies de fait ne sont pas le seul type d'infractions de violence à avoir progressé en 2005. Au chapitre des plus fortes hausses, nous recensons principalement l'agression sexuelle (+16 %). Concrètement, cette croissance correspond à 678 agressions sexuelles de plus qu'en 2004. Soulignons que l'année 2005 a été marquée d'événements d'actualité judiciaire d'importance dans ce domaine, qui auraient pu inciter un nombre supplémentaire de victimes à briser le silence. Une augmentation de la criminalité apparente ne signifie cependant pas pour autant qu'il y ait une hausse de la criminalité réelle, particulièrement lorsque le chiffre noir est élevé, comme dans les cas de crimes sexuels. Parallèlement, mentionnons que les autres infractions d'ordre sexuel ont, elles aussi, sensiblement augmenté (+6 %). Recouvrant un ensemble de délits sexuels assez hétérogènes tels que l'attouchement sexuel, l'inceste et l'exploitation sexuelle, ce type d'infractions est tout de même peu fréquent comme en témoigne son taux se chiffrant à 14 par 100 000 habitants.

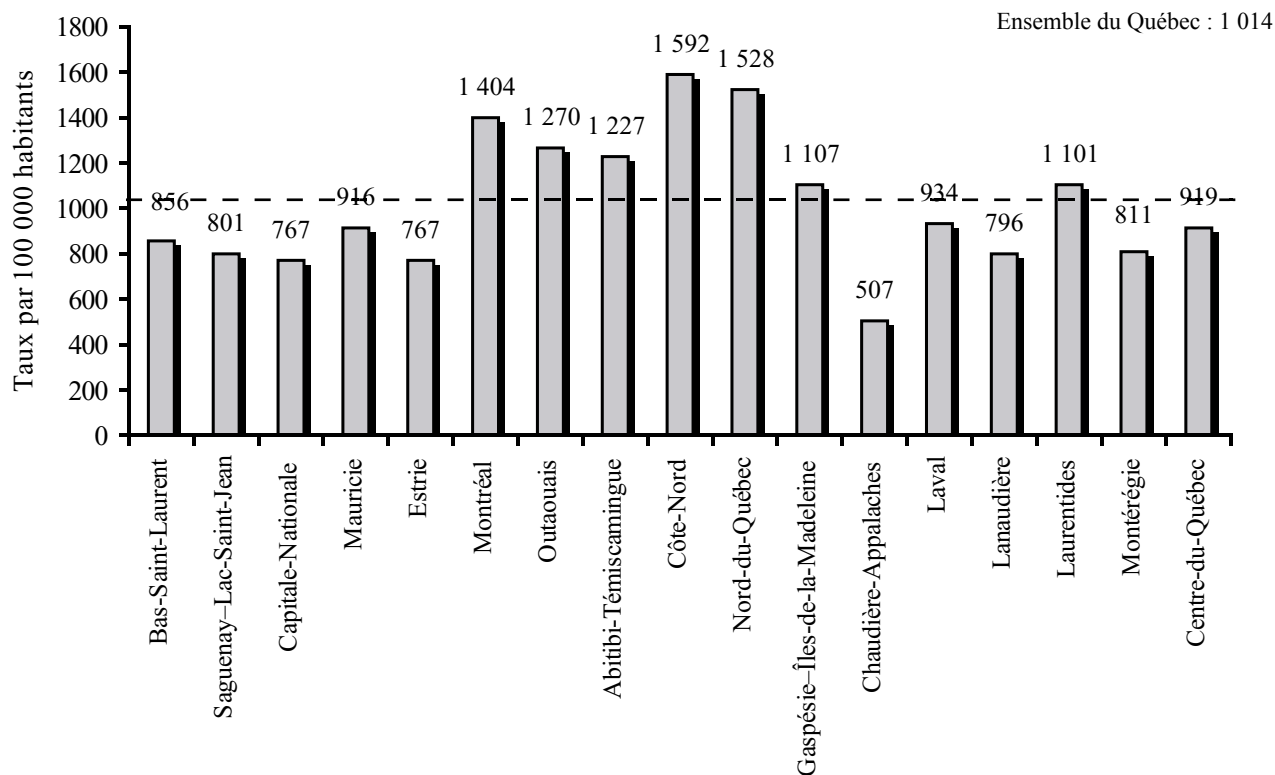
La baisse la plus notable pour la catégorie des infractions contre la personne a été observée pour l'homicide (-10 %). Le nombre d'homicides en 2005 est de 99, soit 10 de moins qu'en 2004, ce qui correspond à un taux d'infractions de 1,3 par tranche de 100 000 habitants. Ce crime se caractérise ainsi autant par sa rareté que par sa gravité (Ouimet, 2005). La gravité extrême de ce type de délit affecte généralement beaucoup le sentiment de sécurité de la population. Depuis 1997, le taux d'homicides a subi un recul de près de 25 %. Soulignons que, au niveau national, en plus d'afficher un des plus faibles taux au pays, le Québec fait partie des trois seules provinces ayant consigné une diminution du taux d'homicides en 2005.

2.1.6 Portrait régional de la criminalité contre la personne

Comme le démontre le graphique 9, le taux d'infractions contre la personne varie entre 507 et 1 592 par 100 000 habitants selon les régions administratives. Pour 2005, la région de la Côte-Nord enregistre le taux de criminalité contre la personne le plus élevé de la province (1 592 par 100 000 habitants). Au second rang, figure la région du Nord-du-Québec (1 528), alors que la région de Montréal (1 404) arrive au troisième rang. Les autres régions affichant des taux d'infractions contre la personne supérieurs au taux provincial sont dans l'ordre, l'Outaouais (1 270), l'Abitibi-Témiscamingue (1 227), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1 107) et les Laurentides (1 101). Encore une fois, comparativement aux autres régions, la Chaudière-Appalaches dévoile un très faible taux de crimes violents (507). À cet effet, mentionnons que cette région détient le plus bas taux d'infractions contre la personne de la province depuis 1997.

Douze régions sur dix-sept ont observé un accroissement de leur taux de criminalité contre la personne en 2005. Les régions du Bas-Saint-Laurent (+19 %), des Laurentides (+16 %) ainsi que du Centre-du-Québec (+10 %) affichent les hausses les plus marquées. Pour le Bas-Saint-Laurent et les Laurentides, les statistiques sont en hausse pour la quasi-totalité des infractions contre la personne, alors que pour le Centre-du-Québec, ce sont principalement les voies de fait, les agressions sexuelles, le harcèlement criminel et les menaces qui ont augmenté en 2005. À l'opposé, soulignons la forte décroissance du taux pour la région de Lanaudière (-12 %), où la quasi-totalité des types de crimes de violence ont accusé des baisses.

Graphique 9 : Taux d'infractions contre la personne selon la région administrative, Québec, 2005

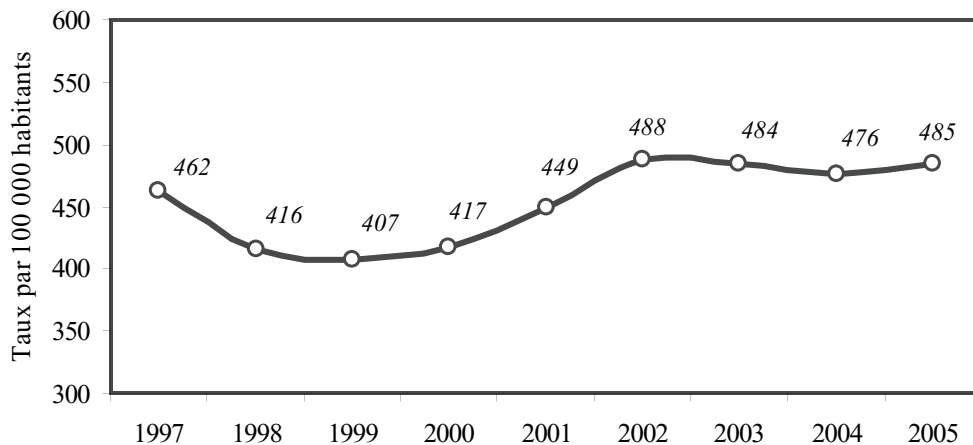


2.1.7 Les « autres infractions au Code criminel » affichent une légère hausse en 2005

Les services de police de la province ont signalé en 2005 plus de 36 000 événements regroupés sous la catégorie des « autres infractions au *Code criminel* ». Les infractions appartenant à cette catégorie sont très différentes les unes des autres et comprennent notamment les crimes liés à la prostitution, ceux relatifs aux jeux et paris, aux armes offensives ainsi qu'à l'administration de la loi et de la justice.

Comparativement à 2004 où le taux avait régressé de 2 %, il a progressé, cette année, de 2 %, fixant le taux de cette catégorie de délits à 485 infractions par 100 000 habitants. L'évolution du taux de criminalité pour les « autres infractions au *Code criminel* », illustrée au graphique 10, fait état d'une légère croissance de 5 % depuis 1997. Notons cependant que, au cours des trois dernières années, le taux est demeuré assez stable (variation inférieure à 1 %).

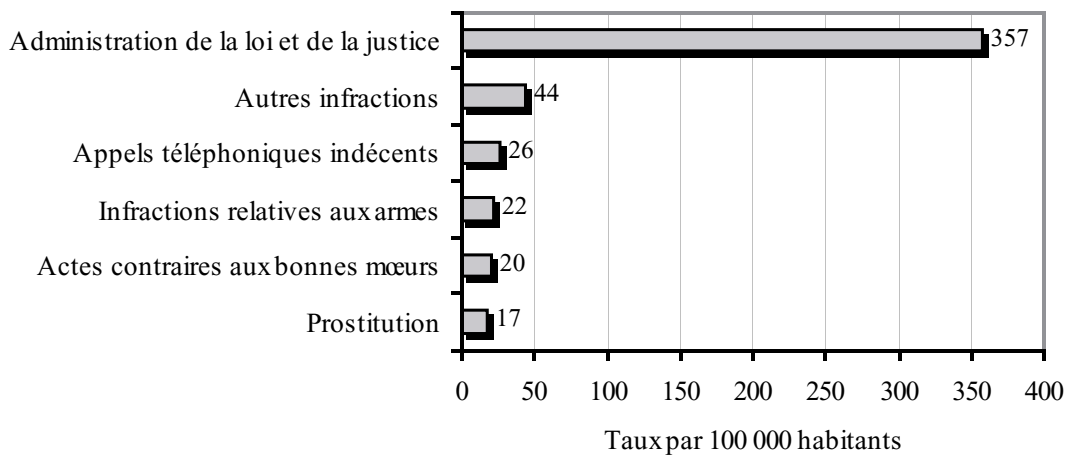
Graphique 10 : Évolution du taux de criminalité pour les autres infractions au *Code criminel*, Québec, 1997 à 2005



L'augmentation de 2 % des « autres infractions au *Code criminel* » ne reflète pas la dynamique qui prévaut à l'intérieur de la catégorie, où certains types d'infractions ont considérablement augmenté et d'autres, considérablement diminué. Comptant pour près des trois quarts (73 %) des « autres infractions au *Code criminel* », les infractions relatives à l'administration de la loi et de la justice ont comptabilisé cette année une hausse de 7 % pour atteindre un taux de 357 infractions par 100 000 habitants (graphique 11). Depuis le début des années 2000, on observe une progression de 27 % de ce type d'infractions. Soulignons toutefois, que le volume de ce délit est très influencé par les pratiques et politiques inhérentes aux milieux judiciaire et correctionnel (Ouimet, 2003).

Les infractions relatives aux armes à feu et autres armes ont, pour leur part, connu une hausse très prononcée, passant d'un taux de 16 en 2004 à 22 en 2005 pour 100 000 habitants, soit une augmentation de 43 %. Le détail pour ce type d'infractions permet de constater d'une part, que l'infraction relative à la possession d'arme a le plus augmenté (+389 événements) et, d'autre part, que la vaste majorité (94 %) des infractions supplémentaires ont été signalées dans la région montréalaise (+367 infractions relatives à la possession d'arme en 2005). L'augmentation de ces infractions dans cette région serait imputable à une gestion plus serrée de l'enregistrement de ce type d'infraction par le Service de police de la Ville de Montréal.

Graphique 11 : Taux des autres infractions au *Code criminel* selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005

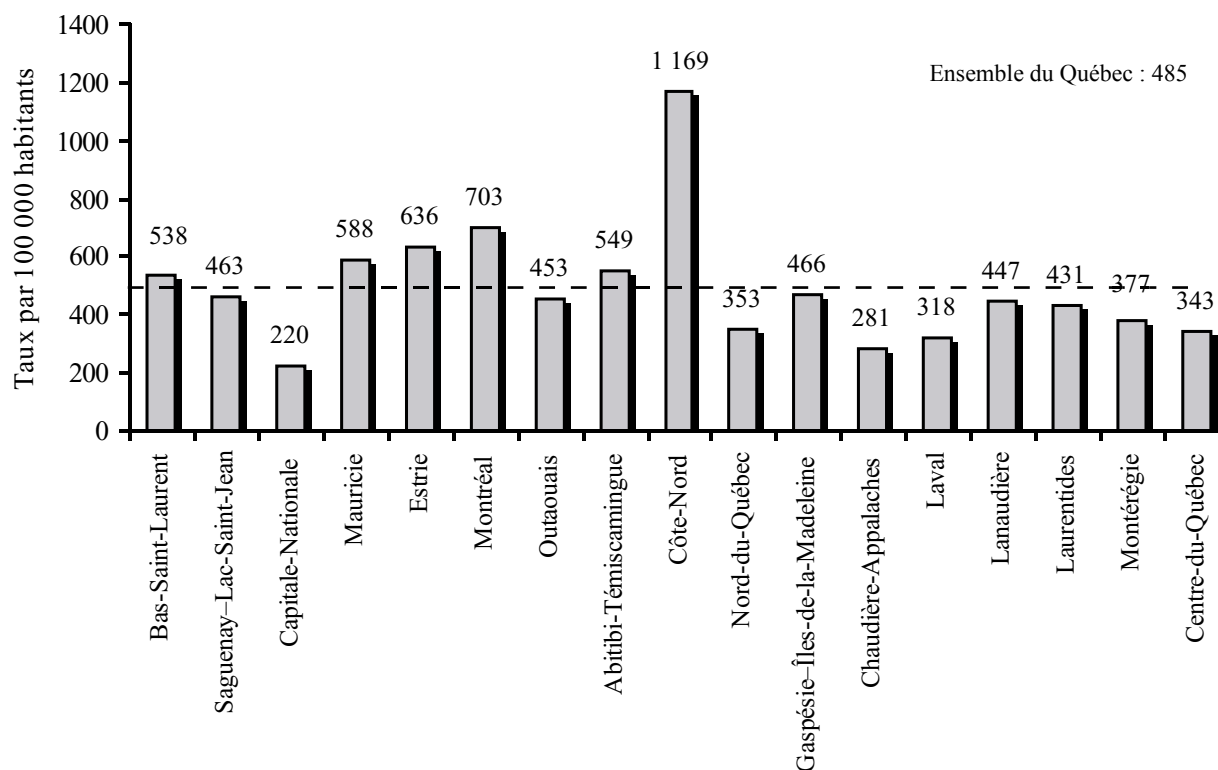


Les baisses les plus marquées sont à signaler pour les « autres infractions » (-25 %) de même que les infractions relatives à la prostitution (-21 %). Après une augmentation très prononcée en 2002, les « autres infractions » sont en constante diminution depuis les trois dernières années, portant le taux à 44 crimes par 100 000 habitants. Parmi les nombreux délits figurant dans cette catégorie (tels que les infractions contre les droits de propriété, l'intimidation, la cruauté envers les animaux), les infractions de contrefaçon façonnent largement les statistiques de cette catégorie. D'ailleurs, comme par les années passées, la forte diminution des « autres infractions » s'explique en grande partie par l'important recul du nombre d'événements de contrefaçon (-887 infractions). Dans le cas des infractions de prostitution, après une hausse en 2004, le taux a diminué en 2005, le ramenant à 17 infractions pour 100 000 habitants.

2.1.8 *Portrait régional des « autres infractions au Code criminel »*

Pour les « autres infractions au *Code criminel* », la Côte-Nord obtient le taux le plus élevé (graphique 12). Son taux de 1 169 par 100 000 habitants est de 65 % plus élevé que celui de la région s'étant classée seconde, soit Montréal avec un taux de 703 infractions par 100 000 habitants. Soulignons que l'Estrie (636), la Mauricie (588), l'Abitibi-Témiscamingue (549) et le Bas-Saint-Laurent (538) dévoilent également des taux supérieurs à celui de la province. Quant aux taux des régions de la Capitale-Nationale (220) et de la Chaudière-Appalaches (281), ils sont les plus faibles au Québec.

Graphique 12 : Taux pour les autres infractions au *Code criminel* selon la région administrative, Québec, 2005



En 2005, des hausses sont à signaler pour les régions administratives de la Côte-Nord (+16 %), de la Mauricie (+14 %) et de Montréal (+12 %). Pour les régions de la Côte-Nord et de Montréal, ce sont particulièrement les infractions contre l'administration de la loi et de la justice qui ont progressé de plus de 20 %, alors que pour la région de la Mauricie, tous les types d'infractions appartenant à la catégorie des « autres infractions au *Code criminel* » ont augmenté.

Des treize régions où le taux des « autres infractions au *Code criminel* » a diminué cette année, les plus fortes baisses se sont produites dans les régions de Laval (-16 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-14 %), de Lanaudière (-11 %) et du Centre-du-Québec (-11 %). Pour les trois premières régions, la baisse s'observe pour presque tous les délits de cette catégorie d'infractions. Quant au Centre-du-Québec, ce sont principalement les infractions contre l'administration de la loi et de la justice ainsi que les « autres infractions » qui ont fait chuter le taux de cette catégorie.

2.2 INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS

Prévues par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LRCDas), les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants ne sont pas inscrites au calcul du taux de criminalité, qui comptabilise uniquement les infractions commises en vertu du *Code criminel* (sauf les infractions appartenant à la conduite de véhicules).

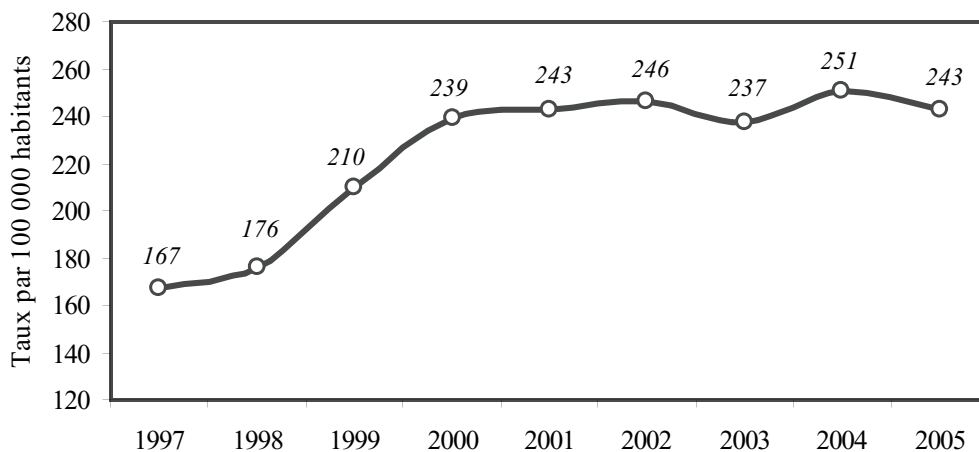
Les infractions en matière de drogues se distinguent d'ailleurs des infractions contre la personne ou contre la propriété, car elles relèvent davantage d'une dynamique de marché criminel, commandé par l'offre et la demande. Le caractère généralement consensuel et clandestin des échanges entre les protagonistes complique le travail des policiers qui ne peuvent, que très rarement, s'appuyer sur les « victimes » pour signaler les infractions (Thomassin, 2000). C'est ainsi que les statistiques annuelles des infractions relatives aux drogues sont principalement attribuables aux détections directement réalisées par les policiers, soit lors d'un flagrant délit ou d'une enquête amorcée à partir de renseignements d'intérêt policier.

2.2.1 Les infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants sont en baisse en 2005

Un total de 18 433 infractions liées aux drogues et aux stupéfiants ont été déclarées par les services policiers de la province en 2005. Le taux de 243 délits par 100 000 habitants enregistre une baisse de 3 % par rapport à celui de l'année précédente.

Après une augmentation continue de 1997 à 2002, les tendances des trois dernières années pour ces infractions sont plutôt instables, comme l'illustre le graphique 13. La progression du taux depuis 1997 est tout de même considérable, passant de 167 pour 100 000 habitants à 243, une croissance atteignant 46 % (graphique 13).

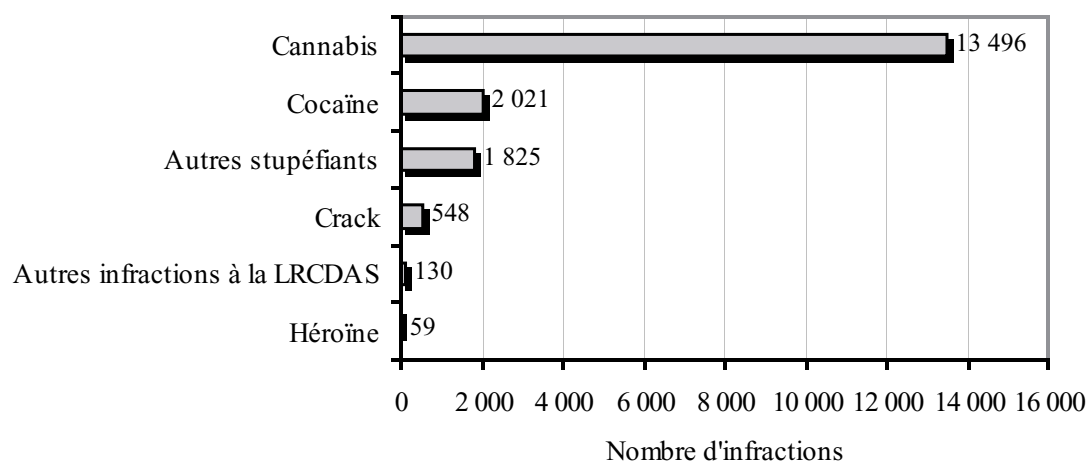
Graphique 13 : Évolution du taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 1997 à 2005



Représentant plus de 70 % de l'ensemble des infractions de cette catégorie, la diminution de 8 % du nombre d'infractions relatives au cannabis n'est certes pas étrangère à la baisse qu'a connue, cette année, le taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants. Précisons que le recul des infractions relatives au cannabis (1 146 infractions de moins) est principalement attribuable aux infractions de possession de cannabis, qui ont chuté de 11 % (1 055 infractions de moins).

Outre les infractions impliquant le cannabis, celles relatives à la cocaïne (2 021) ainsi qu'aux autres drogues (1 825) forment respectivement 11 % et 10 % de la totalité des infractions de la catégorie (graphique 14). Les infractions liées au crack (548), à l'héroïne (59) ainsi que les autres infractions à la LRCDAS (130), représentent moins de 5 % du nombre total d'infractions appartenant à cette catégorie (graphique 14). Néanmoins, mis à part les infractions liées au crack, qui ont fortement diminué (-22 %), tous ces types d'infractions ont accusé des hausses en 2005.

Graphique 14 : Répartition des infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants, Québec, 2005



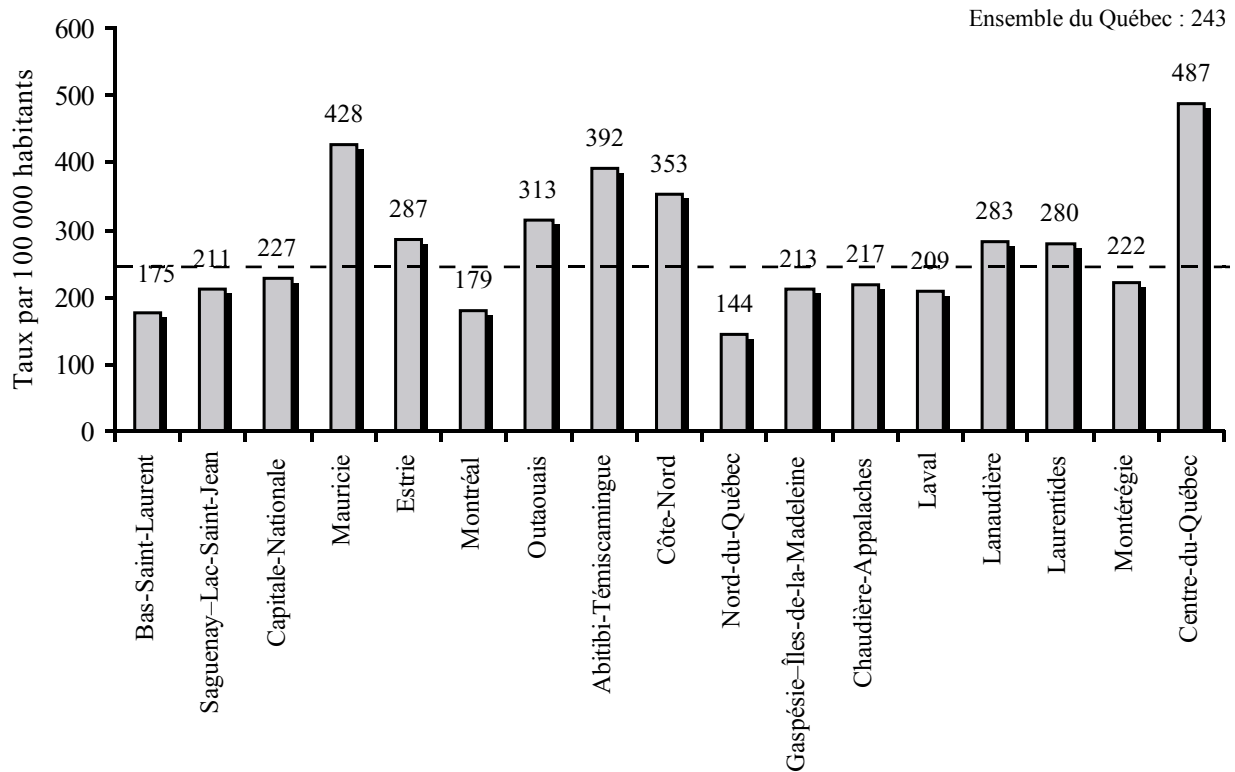
2.2.2 Portrait régional des infractions liées aux drogues et aux stupéfiants

Comme le démontre le graphique 15, huit régions administratives enregistrent des taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants supérieurs à celui enregistré à l'échelle provinciale. Avec, en 2005, un taux de 487 infractions pour 100 000 habitants, la région du Centre-du-Québec affiche le taux le plus élevé en matière de drogues au Québec. Ce sont particulièrement les activités liées à la culture de cannabis qui abondent dans cette région, où l'on enregistre près d'une infraction sur deux. Les régions de la Mauricie (428), de l'Abitibi-Témiscamingue (392) et de la Côte-Nord (353) affichent également des taux d'infractions élevés. L'importance des infractions relatives à la possession de cannabis teinte le portrait des statistiques en matière de drogues de ces trois régions. À l'opposé, la région du Nord-du-Québec, celle du Bas-Saint-Laurent ainsi que celle de Montréal, enregistrent les taux les plus faibles au Québec, soit respectivement 144, 175 et 179 par 100 000 habitants.

Alors qu'en 2004, la plupart des régions du Québec affichaient des hausses de leur taux d'infractions, en 2005, on observe l'inverse. Des onze régions ayant vu leur taux d'infractions décroître au cours de la dernière année, les baisses les plus marquées sont signalées pour les régions du Nord-du-Québec (-32 %) et du Bas-Saint-Laurent (-20 %). Ces fortes diminutions proviennent des infractions relatives à la possession de cannabis, qui ont connu un important recul en 2005. La Côte-Nord (-12 %) et le Centre-du-Québec (-12 %) enregistrent aussi des baisses appréciables de leur taux d'infractions liées aux drogues et aux stupéfiants.

Les régions de Lanaudière (+9 %), de l'Outaouais (+6 %) et de la Mauricie (+3 %) sont, quant à elles, les seules régions où l'on compile des augmentations en 2005. Soulignons également que les taux d'infractions pour les régions de la Capitale-Nationale, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Montréal sont demeurés pratiquement inchangés, accusant des variations inférieures à 1 %.

Graphique 15 : Taux d'infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants selon la région administrative, Québec, 2005



2.3 PORTRAIT DES AUTEURS PRÉSUMÉS

Cette section présente un bref portrait des auteurs présumés d'infractions sur la base de comparaisons selon l'âge et le sexe. Quelques rappels méthodologiques s'imposent à ce sujet. Mentionnons d'une part, que les statistiques sur les auteurs présumés sont obtenues lorsqu'un dossier est classé par le corps de police. D'autre part, les données présentées sont préliminaires, car des enquêtes étaient en cours lors de l'extraction des données pour ce rapport, ou encore n'avaient pas été enregistrées dans le programme DUC 2. Les dossiers classés ultérieurement s'ajouteront aux statistiques de 2005 lors de la mise à jour des données, modifiant ainsi à la hausse les taux de perpétration présentés dans la présente section.

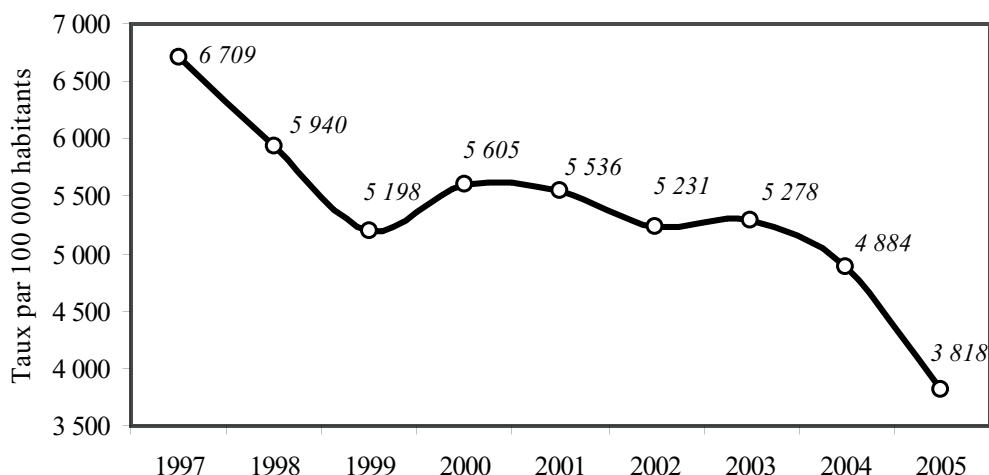
2.3.1 Portrait de la criminalité juvénile

Pour 2005, 21 965 jeunes âgés de 12 à 17 ans ont été identifiés comme auteurs présumés pour des infractions criminelles. Bien que le nombre d'auteurs présumés adultes soit considérablement plus élevé (112 180) compte tenu du faible poids démographique de la cohorte des 12 à 17 ans (8 % de la population provinciale), les jeunes sont surreprésentés dans les statistiques criminelles. Ainsi, le taux de perpétration pour des infractions au *Code criminel* des adolescents (3 818 infractions par 100 000 jeunes) est de deux fois supérieur à celui des adultes (1 851 infractions par 100 000 adultes).

Le graphique 16, qui trace l'évolution du taux de perpétration d'infractions au *Code criminel* chez les jeunes, démontre cependant une forte baisse de leur taux au cours de la dernière année. Ce taux est passé de 4 884 infractions en 2004 à 3 818 infractions par 100 000 jeunes en 2005, soit une baisse de 22 %. Cette baisse doit toutefois être interprétée avec prudence. Rappelons que les données sur les auteurs présumés demeurent très sensibles lorsque se fait l'extraction des données. Il arrive fréquemment que, au moment de l'extraction des données, certains dossiers de l'année étudiée soient encore sous enquête, ce qui a pour effet de sous-estimer temporairement le nombre réel d'infractions où les auteurs présumés ont pu être

identifiés. Depuis le début des années 2000, le taux de perpétration chez les adolescents a diminué de 32 %, la plus forte baisse étant cependant consignée en 2004-2005 (-28 %). On peut présumer que cette baisse, notamment en 2004, année où les données sont définitives, s'explique en partie par l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2003, de la *Loi sur le système de justice pénal pour adolescent* (LSJPA). En effet, la LSJPA a considérablement modifié le traitement judiciaire des adolescents auteurs d'infractions criminelles en exigeant notamment que les services policiers favorisent le recours à des mesures extrajudiciaires lorsque les infractions commises sont de faible gravité.

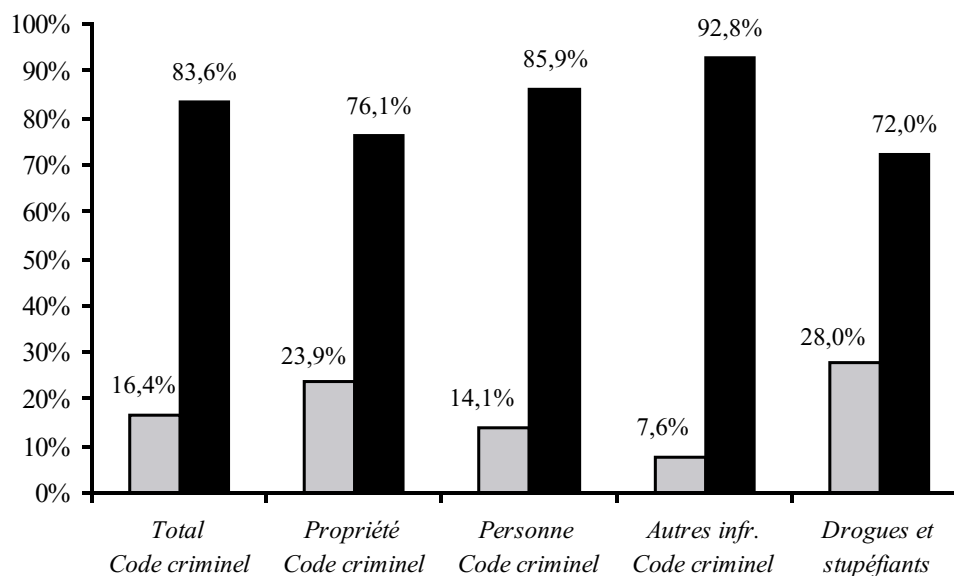
Graphique 16 : Évolution du taux de perpétration d'infractions au *Code criminel* chez les jeunes de 12 à 17 ans, Québec, 1997 à 2005



Le graphique 17 met par ailleurs en lumière la représentation des jeunes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions pour 2005. Nous observons ainsi que les jeunes représentent près d'un auteur présumé sur six (16 %) pour l'ensemble des infractions au *Code criminel*. Cette proportion varie considérablement d'une catégorie d'infractions à l'autre. Les jeunes sont tout particulièrement actifs en ce qui a trait aux infractions relatives aux drogues

et aux stupéfiants (28 %) ainsi qu'aux infractions contre la propriété (24 %), où approximativement un auteur présumé sur quatre est un adolescent. La représentation des 12 à 17 ans, parmi les auteurs présumés identifiés par la police, est cependant beaucoup moins importante au chapitre des infractions de violence ainsi que des « autres infractions au *Code criminel* », où les proportions de jeunes contrevenants sont respectivement de 14 % et 8 %.

Graphique 17: Proportion des jeunes de 12 à 17 ans et des adultes parmi les auteurs présumés selon la catégorie d'infractions, Québec, 2005



La proportion de jeunes auteurs présumés varie également selon les différents types d'infractions. Pour les crimes contre la propriété, les 12 à 17 ans représentent une proportion importante d'auteurs présumés pour les infractions particulièrement fréquentes, telles que les méfaits (40 %), les vols de véhicules (26 %), les introductions par effraction (25 %) ainsi que les vols de 5 000 \$ ou moins (24 %). Bien que peu de crimes d'incendie soient commis annuellement, c'est presque un jeune sur deux (43 %) qui est identifié comme auteur présumé dans ce type d'infraction. En revanche, la fraude et les vols de plus de 5 000 \$ semblent davantage commis par des adultes; les adolescents ne représentant respectivement que 6 % des auteurs présumés pour ces types d'infractions.

Pour les infractions contre la personne, les jeunes contrevenants sont davantage présents dans les cas d'agressions sexuelles (20 %), de vols qualifiés

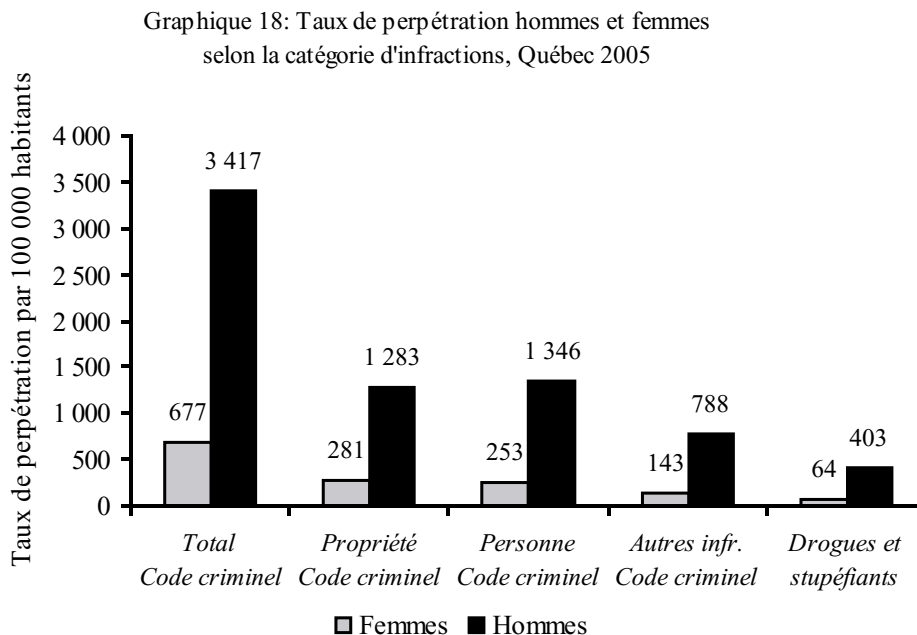
(19 %), de voies de fait (15 %) et de menaces (12 %). Parmi les 73 auteurs présumés d'homicides cette année, 16 % sont des jeunes âgés entre 12 à 17 ans, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à 2004, où seulement 4 % des auteurs présumés étaient mineurs (12 ans et plus).

Quant aux infractions en matière de drogues et de stupéfiants, les jeunes sont principalement représentés dans les activités de possession (36 %) et de trafic (20 %). Une faible proportion d'adolescents sont identifiés pour des activités touchant l'importation et la production (6 %), de même que la culture (2 %). Leurs délits ont trait surtout au cannabis, alors qu'ils représentent plus d'un auteur présumé sur trois (35 %) pour les infractions impliquant cette substance. Les infractions liées aux drogues dures semblent davantage l'apanage des adultes; les adolescents ne représentant que 4 % des auteurs présumés pour les infractions liées à la cocaïne et 3 % pour celles liées à l'héroïne.

2.3.2 Répartition de la criminalité entre les hommes et les femmes

L'importance relative des femmes parmi les auteurs présumés d'infractions demeure, année après année, plutôt faible. Bien qu'elles forment plus de la moitié de la population du Québec en 2005 (51 %), les femmes sont largement sous-représentées parmi les auteurs présumés d'infractions, ne représentant qu'un auteur présumé sur six (17 %). Pour 2005, le taux de perpétration pour des infractions au *Code criminel* pour les femmes est de 677 auteurs présumés par 100 000 femmes, ce qui est cinq fois moins élevé que celui des hommes qui s'établit à 3 417 auteurs présumés par 100 000 hommes. Alors que le taux de perpétration pour les hommes est en constante diminution depuis le début des années 2000, celui des femmes est davantage instable, diminuant entre 2000 et 2002, augmentant en 2003-2004, et diminuant de nouveau en 2005.

Les comparaisons des taux de perpétration pour les hommes et les femmes présentées par grandes catégories d'infractions au graphique 18 permettent d'apprécier les différences entre la criminalité des hommes et des femmes. Autant pour les crimes contre la propriété, les crimes contre la personne que les « autres infractions au *Code criminel* », les hommes enregistrent des taux de cinq fois supérieurs à ceux des femmes. L'écart est encore plus marqué en ce qui a trait aux infractions liées aux drogues et aux stupéfiants où le taux de perpétration des hommes est six fois plus élevé que celui des femmes.



Par ailleurs, nous constatons que les infractions d'ordre sexuel présentent les plus importantes majorités de contrevenants masculins. En effet, le taux de perpétration des femmes pour les cas d'agressions sexuelles est de 2 par 100 000 femmes, soit 38 fois moins élevé que celui des hommes qui s'établit à 61 par 100 000 hommes. Pour les « autres infractions d'ordre sexuel », le taux des hommes surpasse aussi celui des femmes par plus de trente fois. Les femmes sont également très peu impliquées dans les événements de vols de véhicules, d'introductions par effraction et de vols qualifiés, leur taux de perpétration étant plus de dix fois inférieurs à ceux des hommes. L'écart entre les hommes et les femmes se resserre pour les infractions de voies de fait, celles liées aux armes, les fraudes et les vols de 5 000 \$ ou moins, où les taux de perpétration des femmes sont davantage « comparables » à ceux des hommes, demeurant néanmoins entre trois et cinq fois moins élevés. Finalement, le seul type d'infraction pour lequel le taux de perpétration des femmes est plus élevé que celui des hommes a trait à la prostitution. Le taux de perpétration féminin (19 par 100 000 femmes) surpasse légèrement celui des hommes (18 par 100 000 hommes).

Même si le taux de perpétration des femmes est inférieur à celui des hommes, nous constatons des différences intéressantes entre la criminalité des femmes et celle des hommes. Le taux de perpétration le plus élevé pour les femmes est le vol de 5 000 \$ ou moins (172 infractions par 100 000 femmes), suivi par les voies de fait (168 infractions par 100 000 femmes) et les infractions contre l'administration de la loi et de la justice (93 infractions par 100 000 femmes). La criminalité des hommes est quelque peu différente, alors que le taux de perpétration le plus élevé se rapporte à un crime contre la personne, soit les infractions de voies de fait (780 par 100 000 hommes). Les taux de perpétration des infractions contre l'administration de la loi et de la justice (649 infractions par 100 000 hommes) et des vols de 5 000 \$ ou moins (494 infractions par 100 000 hommes) arrivent au deuxième et troisième rang.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

GANNON, M. (2006). « Statistiques de la criminalité au Canada, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

GANNON, M. (2005). *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats*, produit n° 85-565-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

OUIMET, M. (2005). *La criminalité au Québec durant le vingtième siècle*, Québec : IQRC- Presses de l'Université Laval.

OUIMET, M. (2004). « Oh Canada! La baisse de la criminalité au Canada et aux États-Unis entre 1991 et 2002 ». *Champ pénal : nouvelle revue française de criminologie*. 1, consulté le 2 août 2006 de www.champpenal.revues.org/document11.html.

OUIMET, M. (2003). *Les tendances de la criminalité au Québec : 1962-2001*. In : Marc Leblanc, Marc Ouimet et Denis Szabo (Eds). *Traité de criminologie empirique*, troisième édition. Québec : Les Presses de l'Université de Montréal, p.15-38.

OUIMET, M. (1998). *Les tendances de la criminalité au Québec : les nouvelles réalités et les nouveaux enjeux*, Québec : Ministère de la Sécurité publique.

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (2006). *Dossier statistique : Bilan 2005-Accidents, parc automobile, permis de conduire*. Québec : Société de l'assurance automobile.

TREMBLAY, P; CUSSON, M. ET CLERMONT, Y. (1992). *Contribution à une criminologie de l'acte : analyse stratégique du vol de véhicules automobiles*. *Déviance et société*, 16 (2), p. 157-178.

3 Chapitre

TABLEAUX STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

3.1 TABLEAUX POUR LE QUÉBEC – SÉRIE 1

La série 1 présente les statistiques générales sur la criminalité au Québec. Les données utilisées sont issues du Programme DUC 2, établissant ainsi un portrait de la criminalité au Québec avec la participation des corps de police municipaux, de la Sûreté du Québec, de la police régionale de Kativik et de certains corps et services de police autochtones. Les données de la Gendarmerie royale du Canada et des autres corps et services policiers autochtones ne sont pas incluses dans ces tableaux.

Cette série compte douze tableaux qui présentent des statistiques sur les infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux autres lois provinciales, sur leur taux de résolution, sur les victimes d'actes criminels et sur les auteurs présumés.

Tableau 1.1
 Infractions selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*,
 aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2004 et 2005

Catégorie d'infractions	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2005/2004 (en %)
	2004	2005	2004	2005	
Homicide	109	99	1,4	1,3	-9,8
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	26	24	0,3	0,3	-8,3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	268	283	3,6	3,7	4,9
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	40 753	41 459	539,9	545,6	1,1
Agression sexuelle	4 164	4 842	55,2	63,7	15,5
Autres infractions d'ordre sexuel	980	1 041	13,0	13,7	5,5
Enlèvement ou séquestration	1 193	1 343	15,8	17,7	11,8
Vol qualifié ou extorsion	7 204	7 128	95,4	93,8	-1,7
Harcèlement criminel	4 474	4 597	59,3	60,5	2,1
Menaces	15 834	16 153	209,8	212,6	1,3
Autres	89	73	1,2	1,0	-18,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	75 094	77 042	994,9	1 014,0	1,9
Crime d'incendie	3 429	3 089	45,4	40,7	-10,5
Introduction par effraction	64 442	64 378	853,8	847,3	-0,8
Vol de véhicules à moteur	38 923	38 176	515,7	502,4	-2,6
Vol de plus de 5 000 \$	4 682	4 950	62,0	65,1	5,0
Vol de 5 000 \$ ou moins	111 045	107 824	1 471,2	1 419,1	-3,5
Possession de biens volés	2 824	2 843	37,4	37,4	0,0
Fraude	17 921	17 240	237,4	226,9	-4,4
Méfait	46 721	43 575	619,0	573,5	-7,4
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	289 987	282 075	3 842,0	3 712,4	-3,4
Prostitution	1 593	1 274	21,1	16,8	-20,6
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 171	1 684	15,5	22,2	42,9
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	25 222	27 088	334,2	356,5	6,7
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 520	1 480	20,1	19,5	-3,3
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	1 967	1 980	26,1	26,1	0,0
Autres	4 416	3 351	58,5	44,1	-24,6
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	35 889	36 857	475,5	485,1	2,0
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	400 970	395 974	5 312,5	5 211,5	-1,9
Conduite avec facultés affaiblies	17 336	15 495	229,7	203,9	-11,2
Délit de fuite	9 120	10 696	120,8	140,8	16,5
Autres	3 619	3 352	47,9	44,1	-8,0
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	30 075	29 543	398,5	388,8	-2,4
CODE CRIMINEL - TOTAL	431 045	425 517	5 710,9	5 600,3	-1,9
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 956	18 433	251,1	242,6	-3,4
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	633	745	8,4	9,8	16,9
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	19 589	19 178	259,5	252,4	-2,7
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 101	4 191	54,3	55,2	1,5

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.2

Infractions classées par ou sans mise en accusation, selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	Nombre	Infractions classées ¹									
		%	Par mise en accusation				Sans mise en accusation				
			Nombre	%	Nombre	%	Infractions classées sans mise en accusation selon le motif du classement				
							Raison indépendante de la volonté policière	Refus de porter plainte	Pouvoir discrétionnaire du corps policier	Autres motifs ²	Total
Homicide	99	64,6	61	61,6	3	3,0	1	0	0	2	3
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	24	54,2	8	33,3	5	20,8	5	0	0	0	5
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	283	55,8	144	50,9	14	4,9	8	1	0	5	14
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	41 459	79,4	21 983	53,0	10 941	26,4	3 692	4 919	320	2 010	10 941
Agression sexuelle	4 842	48,2	1 378	28,5	957	19,8	605	231	12	109	957
Autres infractions d'ordre sexuel	1 041	53,1	306	29,4	247	23,7	176	49	2	20	247
Enlèvement ou séquestration	1 343	59,6	654	48,7	146	10,9	72	59	3	12	146
Vol qualifié ou extorsion	7 128	35,7	2 207	31,0	335	4,7	69	174	9	83	335
Harcèlement criminel	4 597	75,4	2 081	45,3	1 385	30,1	495	708	33	149	1 385
Menaces	16 153	78,3	7 741	47,9	4 911	30,4	1 565	2 493	89	764	4 911
Autres	73	68,5	36	49,3	14	19,2	6	7	0	1	14
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	77 042	72,1	36 599	47,5	18 958	24,6	6 694	8 641	468	3 155	18 958
Crime d'incendie	3 089	12,0	223	7,2	149	4,8	25	11	25	88	149
Introduction par effraction	64 378	10,0	4 671	7,3	1 764	2,7	403	514	76	771	1 764
Vol de véhicules à moteur	38 176	8,1	2 272	6,0	822	2,2	191	383	28	220	822
Vol de plus de 5 000 \$	4 950	8,9	289	5,8	150	3,0	30	52	5	63	150
Vol de 5 000 \$ ou moins	107 824	17,5	12 234	11,3	6 666	6,2	1 003	1 740	411	3 512	6 666
Possession de biens volés	2 843	75,3	1 748	61,5	392	13,8	175	32	18	167	392
Fraude	17 240	33,4	4 226	24,5	1 535	8,9	605	555	92	283	1 535
Méfait	43 575	13,0	2 823	6,5	2 827	6,5	533	901	240	1 153	2 827
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	282 075	15,2	28 486	10,1	14 305	5,1	2 965	4 188	895	6 257	14 305
Prostitution	1 274	87,8	985	77,3	133	10,4	11	7	114	1	133
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 684	77,2	804	47,7	496	29,5	423	15	15	43	496
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	27 088	88,6	20 636	76,2	3 359	12,4	2 263	125	79	892	3 359
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 480	55,3	573	38,7	245	16,6	100	65	15	65	245
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	1 980	47,5	335	16,9	605	30,6	126	400	12	67	605
Autres	3 351	31,5	616	18,4	440	13,1	166	134	32	108	440
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	36 857	79,3	23 949	65,0	5 278	14,3	3 089	746	267	1 176	5 278
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	395 974	32,2	89 034	22,5	38 541	9,7	12 748	13 575	1 630	10 588	38 541
Conduite avec facultés affaiblies	15 495	92,4	13 547	87,4	776	5,0	719	2	19	36	776
Délit de fuite	10 696	12,0	465	4,3	815	7,6	656	26	15	118	815
Autres	3 352	79,9	2 341	69,8	338	10,1	252	35	6	45	338
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	29 543	61,9	16 353	55,4	1 929	6,5	1 627	63	40	199	1 929
CODE CRIMINEL - TOTAL	425 517	34,3	105 387	24,8	40 470	9,5	14 375	13 638	1 670	10 787	40 470
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 433	70,8	9 141	49,6	3 904	21,2	783	16	297	2 808	3 904
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	745	81,2	518	69,5	87	11,7	49	2	15	21	87
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	19 178	71,2	9 659	50,4	3 991	20,8	832	18	312	2 829	3 991
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	4 191	62,8	2 091	49,9	541	12,9	94	6	435	6	541

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Les autres motifs de classement sans mise en accusation regroupent, entre autres : suicide ou décès de l'auteur présumé, du plaignant ou d'un témoin essentiel; immunité diplomatique; auteur présumé de moins de 12 ans; admission de l'auteur présumé dans un hôpital psychiatrique; auteur présumé se trouvant dans un pays étranger, déjà incarcéré ou impliqué dans d'autres affaires criminelles; avertissement pour infractions mineures; renvoi à un programme de déjudiciarisation ou à un organisme de justice alternative.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.3
Victimes d'infractions selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, Québec, 2004 et 2005

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre ²		Taux ³		Variation du taux 2005/2004 (en %)
	2004	2005	2004	2005	
Meurtre au premier degré	83	69	1,1	0,9	-17,4
Meurtre au deuxième degré	18	20	0,2	0,3	10,4
Homicide involontaire coupable	8	9	0,1	0,1	11,8
Infanticide	0	1	0,0	0,0	100,0
HOMICIDE	109	99	1,4	1,3	-9,8
Négligence criminelle entraînant la mort	21	22	0,3	0,3	4,1
Autres infractions connexes entraînant la mort	5	2	0,1	0,0	-60,3
NÉGLIGENCE CRIMINELLE ET AUTRES INFRACTIONS ENTRAÎNANT LA MORT	26	24	0,3	0,3	-8,3
Tentative de meurtre	257	264	3,4	3,5	2,0
Complot en vue de commettre un meurtre	11	19	0,1	0,3	71,6
TENTATIVE OU COMLOT EN VUE DE COMMETTRE UN MEURTRE	268	283	3,6	3,7	4,9
Voies de fait graves (niveau 3)	258	288	3,4	3,8	10,9
Agression armée ou infliction de lésions corporelles (niveau 2)	9 216	9 903	122,1	130,3	6,7
Voies de fait (niveau 1)	28 390	28 334	376,1	372,9	-0,9
Infliction illégale de lésions corporelles	172	128	2,3	1,7	-26,1
Déchargement d'une arme à feu avec intention de causer des lésions corporelles	25	18	0,3	0,2	-28,5
Voies de fait contre un agent de la paix ou un policier	0	0	0,0	0,0	0,0
Voies de fait contre un policier	2 007	2 141	26,6	28,2	6,0
Voies de fait contre un agent de la paix	457	431	6,1	5,7	-6,3
Négligence criminelle entraînant des lésions corporelles	44	57	0,6	0,8	28,7
Autres voies de fait	184	159	2,4	2,1	-14,2
VOIES DE FAIT (SAUF LES AGRESSIONS SEXUELLES)	40 753	41 459	539,9	545,6	1,1
Agression sexuelle grave	51	55	0,7	0,7	7,1
Agression sexuelle armée	90	104	1,2	1,4	14,8
Agression sexuelle	4 023	4 683	53,3	61,6	15,6
AGRESSION SEXUELLE	4 164	4 842	55,2	63,7	15,5
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	980	1 041	13,0	13,7	5,5
Enlèvement ou séquestration	0	0	0,0	0,0	0,0
Enlèvement	136	184	1,8	2,4	34,4
Séquestration	936	1 030	12,4	13,6	9,3
Prise d'otage	2	2	0,0	0,0	-0,7
Enlèvement d'une personne de moins de 14 ans	20	39	0,3	0,5	93,7
Enlèvement d'une personne de moins de 16 ans	1	5	0,0	0,1	396,7
Enlèvement en contravention d'une ordonnance de garde	78	68	1,0	0,9	-13,4
Enlèvement en l'absence d'une ordonnance de garde	17	14	0,2	0,2	-18,2
Passage d'enfants à l'étranger	3	1	0,0	0,0	-66,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	1 193	1 343	15,8	17,7	11,8
HARCÈLEMENT CRIMINEL	4 474	4 597	59,3	60,5	2,1
MENACES	15 834	16 153	209,8	212,6	1,3
Autres infractions avec violence	61	55	0,8	0,7	-10,4
Autres infractions causant la mort ou des lésions corporelles	28	18	0,4	0,2	-36,1
AUTRES	89	73	1,2	1,0	-18,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	67 890	69 914	899,5	920,1	2,3
Conduite avec facultés affaiblies	605	663	8,0	8,7	8,9
Délit de fuite	2 696	3 112	35,7	41,0	14,7
Autres	240	256	3,2	3,4	6,0
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	3 541	4 031	46,9	53,1	13,1
TOTAL	71 431	73 945	946,4	973,2	2,8

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.4
Victimes d'infractions jeunes et adultes selon le sexe
et la catégorie d'infractions au *Code criminel*, Québec, 2005

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Nombre ²		Taux ³	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
HOMMES				
Homicide	2	65	0,3	2,2
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	3	10	0,4	0,3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	20	175	2,5	5,9
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	4 665	15 399	592,1	519,8
Agression sexuelle	683	157	86,7	5,3
Autres infractions d'ordre sexuel	191	25	24,2	0,8
Enlèvement ou séquestration	152	335	19,3	11,3
Harcèlement criminel	109	1 085	13,8	36,6
Menaces	893	7 330	113,3	247,4
Autres	8	29	1,0	1,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	6 726	24 610	853,7	830,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	193	2 207	24,5	74,5
HOMMES - TOTAL	6 919	26 817	878,2	905,3
FEMMES				
Homicide	3	27	0,4	0,9
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	2	9	0,3	0,3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	7	70	0,9	2,3
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	2 639	15 309	351,8	494,2
Agression sexuelle	2 349	1 580	313,1	51,0
Autres infractions d'ordre sexuel	645	173	86,0	5,6
Enlèvement ou séquestration	208	631	27,7	20,4
Harcèlement criminel	314	3 016	41,9	97,4
Menaces	754	6 108	100,5	197,2
Autres	5	26	0,7	0,8
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	6 926	26 949	923,2	869,9
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	156	1 390	20,8	44,9
FEMMES - TOTAL	7 082	28 339	944,0	914,8
SEXES RÉUNIS				
Homicide	5	92	0,3	1,5
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	5	19	0,3	0,3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	27	245	1,8	4,0
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	7 304	30 708	474,9	506,7
Agression sexuelle	3 032	1 737	197,1	28,7
Autres infractions d'ordre sexuel	836	198	54,4	3,3
Enlèvement ou séquestration	360	966	23,4	15,9
Harcèlement criminel	423	4 101	27,5	67,7
Menaces	1 647	13 438	107,1	221,7
Autres	13	55	0,8	0,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	13 652	51 559	887,6	850,8
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	349	3 597	22,7	59,4
TOTAL	14 001	55 156	910,3	910,2

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Sauf 4 788 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.5
Victimes d'infractions selon le groupe d'âge et la catégorie d'infractions au *Code criminel*, Québec, 2005

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
NOMBRE²													
Homicide	2	0	3	5	4	13	22	19	14	11	9	92	97
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	1	4	5	2	3	2	5	1	2	4	19	24
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	8	2	17	27	22	55	62	45	40	13	8	245	272
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	1 919	2 390	2 995	7 304	2 416	5 186	8 300	7 580	4 630	1 822	774	30 708	38 012
Agression sexuelle	1 445	863	724	3 032	264	412	472	344	145	61	39	1 737	4 769
Autres infractions d'ordre sexuel	432	283	121	836	33	53	48	36	19	5	4	198	1 034
Enlèvement ou séquestration	176	61	123	360	116	211	234	212	103	50	40	966	1 326
Harcèlement criminel	40	157	226	423	194	539	1 127	1 198	661	275	107	4 101	4 524
Menaces	306	479	862	1 647	633	1 675	3 481	3 670	2 464	1 108	407	13 438	15 085
Autres	7	2	4	13	4	5	12	16	13	3	2	55	68
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	4 335	4 238	5 079	13 652	3 688	8 152	13 760	13 125	8 090	3 350	1 394	51 559	65 211
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	68	76	205	349	263	544	814	762	617	351	246	3 597	3 946
TOTAL	4 403	4 314	5 284	14 001	3 951	8 696	14 574	13 887	8 707	3 701	1 640	55 156	69 157
TAUX³													
Homicide	0,2	0,0	1,1	0,3	2,2	2,6	2,1	1,6	1,2	1,2	0,9	1,5	1,3
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,3	1,4	0,3	1,1	0,6	0,2	0,4	0,1	0,2	0,4	0,3	0,3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0,8	0,7	6,1	1,8	12,0	11,0	6,0	3,8	3,3	1,4	0,8	4,0	3,6
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	199,3	809,3	1 069,5	474,9	1 315,4	1 035,2	806,9	642,7	382,2	200,2	74,0	506,7	500,3
Agression sexuelle	150,1	292,2	258,5	197,1	143,7	82,2	45,9	29,2	12,0	6,7	3,7	28,7	62,8
Autres infractions d'ordre sexuel	44,9	95,8	43,2	54,4	18,0	10,6	4,7	3,1	1,6	0,5	0,4	3,3	13,6
Enlèvement ou séquestration	18,3	20,7	43,9	23,4	63,2	42,1	22,7	18,0	8,5	5,5	3,8	15,9	17,5
Harcèlement criminel	4,2	53,2	80,7	27,5	105,6	107,6	109,6	101,6	54,6	30,2	10,2	67,7	59,5
Menaces	31,8	162,2	307,8	107,1	344,6	334,4	338,4	311,2	203,4	121,7	38,9	221,7	198,5
Autres	0,7	0,7	1,4	0,8	2,2	1,0	1,2	1,4	1,1	0,3	0,2	0,9	0,9
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	450,3	1 435,1	1 813,6	887,6	2 007,9	1 627,3	1 337,7	1 112,9	667,8	368,0	133,3	850,8	858,2
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	7,1	25,7	73,2	22,7	143,2	108,6	79,1	64,6	50,9	38,6	23,5	59,4	51,9
TOTAL	457,3	1 460,9	1 886,8	910,3	2 151,1	1 735,9	1 416,8	1 177,5	718,7	406,6	156,8	910,2	910,2

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Sauf 4 788 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

3. Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.6
Victimes d'infractions selon la relation avec l'auteur présumé et la catégorie d'infractions au *Code criminel*, Québec, 2005

Infractions contre la personne ¹ et infractions relatives à la conduite de véhicules	Total	Identité de l'auteur présumé ²											
		Famille				Connaissance						Étranger	Inconnu
		Conjoint et ex- conjoint	Parent	Autre membre	Total	Ami	Relation d'affaires	Relation criminelle	Relation sociale	Symbole d'autorité	Total		
Homicide	99	13	5	10	28	9	0	3	22	0	34	15	22
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	24	2	1	0	3	7	0	0	4	1	12	6	3
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	283	44	11	20	75	12	3	4	56	1	76	100	32
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	41 459	10 108	1 987	2 508	14 603	2 247	2 114	90	9 784	559	14 794	9 869	2 193
Agression sexuelle	4 842	253	636	901	1 790	355	190	5	1 418	197	2 165	714	173
Autres infractions d'ordre sexuel	1 041	9	147	179	335	80	38	3	311	45	477	180	49
Enlèvement ou séquestration	1 343	331	122	40	493	98	30	11	184	5	328	439	83
Harcèlement criminel	4 597	1 811	51	169	2 031	458	246	5	1 240	24	1 973	404	189
Menaces	16 153	2 582	388	1 134	4 104	729	1 578	39	5 613	211	8 170	2 905	974
Autres	73	9	6	8	23	9	7	0	13	0	29	15	6
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	69 914	15 162	3 354	4 969	23 485	4 004	4 206	160	18 645	1 043	28 058	14 647	3 724
Conduite avec facultés affaiblies	663	7	9	9	25	42	2	1	52	0	97	182	359
Délit de fuite	3 112	6	0	4	10	4	0	0	33	0	37	1 823	1 242
Autres	256	6	0	8	14	28	3	1	28	0	60	97	85
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	4 031	19	9	21	49	74	5	2	113	0	194	2 102	1 686
TOTAL	73 945	15 181	3 363	4 990	23 534	4 078	4 211	162	18 758	1 043	28 252	16 749	5 410

1. Sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion » étant donné que le Programme DUC 2 n'oblige pas l'enregistrement systématique des victimes.

2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.7
Auteurs présumés selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*,
aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2004 et 2005

Catégorie d'infractions	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2005/2004 (en %)
	2004	2005	2004	2005	
Homicide	98	73	1,3	1,0	-26,0
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	22	12	0,3	0,2	-45,8
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	178	174	2,4	2,3	-2,9
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	33 814	31 502	448,0	414,6	-7,5
Agression sexuelle	2 566	2 089	34,0	27,5	-19,1
Autres infractions d'ordre sexuel	603	446	8,0	5,9	-26,5
Enlèvement ou séquestration	932	897	12,3	11,8	-4,4
Vol qualifié ou extorsion	3 870	3 272	51,3	43,1	-16,0
Harcèlement criminel	3 661	3 396	48,5	44,7	-7,9
Menaces	11 832	11 106	156,8	146,2	-6,8
Autres	60	48	0,8	0,6	-20,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	57 636	53 015	763,6	697,7	-8,6
Crime d'incendie	759	506	10,1	6,7	-33,8
Introduction par effraction	11 792	8 733	156,2	114,9	-26,4
Vol de véhicules à moteur	4 880	3 978	64,7	52,4	-19,0
Vol de plus de 5 000 \$	760	558	10,1	7,3	-27,1
Vol de 5 000 \$ ou moins	27 451	22 191	363,7	292,1	-19,7
Possession de biens volés	3 026	2 723	40,1	35,8	-10,6
Fraude	8 427	6 389	111,6	84,1	-24,7
Méfait	8 877	7 229	117,6	95,1	-19,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	65 972	52 307	874,1	688,4	-21,2
Prostitution	1 682	1 224	22,3	16,1	-27,7
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 088	1 712	14,4	22,5	56,3
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	24 402	24 308	323,3	319,9	-1,0
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1 015	905	13,4	11,9	-11,4
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	1 114	961	14,8	12,6	-14,3
Autres	1 852	1 418	24,5	18,7	-23,9
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	31 153	30 528	412,7	401,8	-2,7
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	154 761	135 850	2 050,4	1 787,9	-12,8
Conduite avec facultés affaiblies	17 035	14 346	225,7	188,8	-16,3
Délit de fuite	1 220	1 276	16,2	16,8	3,9
Autres	3 298	2 716	43,7	35,7	-18,2
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	21 553	18 338	285,6	241,3	-15,5
CODE CRIMINEL - TOTAL	176 314	154 188	2 336,0	2 029,3	-13,1
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 422	15 337	244,1	201,9	-17,3
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	582	621	7,7	8,2	6,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	19 004	15 958	251,8	210,0	-16,6
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 985	2 860	52,8	37,6	-28,7

1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.8
Auteurs présumés jeunes et adultes selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	Nombre ¹			Taux ²		
	Jeunes	Adultes	Total 12 et +	Jeunes	Adultes	Total 12 et +
Homicide	12	61	73	2,1	1,0	1,1
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	12	12	0,0	0,2	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	12	162	174	2,1	2,7	2,6
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	4 519	26 552	31 071	785,4	438,1	468,3
Agression sexuelle	398	1 632	2 030	69,2	26,9	30,6
Autres infractions d'ordre sexuel	84	347	431	14,6	5,7	6,5
Enlèvement ou séquestration	85	808	893	14,8	13,3	13,5
Vol qualifié ou extorsion	625	2 627	3 252	108,6	43,3	49,0
Harcèlement criminel	310	3 064	3 374	53,9	50,6	50,8
Menaces	1 364	9 667	11 031	237,1	159,5	166,2
Autres	4	44	48	0,7	0,7	0,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	7 413	44 976	52 389	1 288,4	742,2	789,5
Crime d'incendie	184	249	433	32,0	4,1	6,5
Introduction par effraction	2 189	6 434	8 623	380,5	106,2	130,0
Vol de véhicules à moteur	1 035	2 938	3 973	179,9	48,5	59,9
Vol de plus de 5 000 \$	31	526	557	5,4	8,7	8,4
Vol de 5 000 \$ ou moins	5 262	16 633	21 895	914,6	274,5	330,0
Possession de biens volés	516	2 200	2 716	89,7	36,3	40,9
Fraude	349	6 023	6 372	60,7	99,4	96,0
Méfait	2 672	4 053	6 725	464,4	66,9	101,4
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	12 238	39 056	51 294	2 127,1	644,5	773,0
Prostitution	10	1 212	1 222	1,7	20,0	18,4
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	128	1 579	1 707	22,2	26,1	25,7
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 648	22 648	24 296	286,4	373,7	366,2
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	117	787	904	20,3	13,0	13,6
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	86	856	942	14,9	14,1	14,2
Autres	325	1 066	1 391	56,5	17,6	21,0
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 314	28 148	30 462	402,2	464,5	459,1
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	21 965	112 180	134 145	3 817,7	1 851,1	2 021,7
Conduite avec facultés affaiblies	147	14 197	14 344	25,5	234,3	216,2
Délit de fuite	65	1 211	1 276	11,3	20,0	19,2
Autres	95	2 621	2 716	16,5	43,3	40,9
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	307	18 029	18 336	53,4	297,5	276,3
CODE CRIMINEL - TOTAL	22 272	130 209	152 481	3 871,0	2 148,6	2 298,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	4 283	11 014	15 297	744,4	181,7	230,5
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	405	215	620	70,4	3,5	9,3
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	4 688	11 229	15 917	814,8	185,3	239,9
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	632	1 371	2 003	109,8	22,6	30,2

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1534) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (1 071). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.9
Auteurs présumés jeunes et adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions
au Code criminel, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	Nombre ¹					
	Hommes		Femmes		Total (12 et +)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	12	52	0	9	12	61
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	10	0	2	0	12
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	9	143	3	19	12	162
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	3 526	21 870	993	4 682	4 519	26 552
Agression sexuelle	384	1 592	14	40	398	1 632
Autres infractions d'ordre sexuel	82	336	2	11	84	347
Enlèvement ou séquestration	79	741	6	67	85	808
Vol qualifié ou extorsion	565	2 407	60	220	625	2 627
Harcèlement criminel	214	2 535	96	529	310	3 064
Menaces	1 104	8 142	260	1 525	1 364	9 667
Autres	4	34	0	10	4	44
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	5 979	37 862	1 434	7 114	7 413	44 976
Crime d'incendie	168	214	16	35	184	249
Introduction par effraction	2 021	5 975	168	459	2 189	6 434
Vol de véhicules à moteur	991	2 723	44	215	1 035	2 938
Vol de plus de 5 000 \$	28	445	3	81	31	526
Vol de 5 000 \$ ou moins	3 555	12 521	1 707	4 112	5 262	16 633
Possession de biens volés	447	1 949	69	251	516	2 200
Fraude	270	4 524	79	1 499	349	6 023
Méfait	2 462	3 500	210	553	2 672	4 053
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	9 942	31 851	2 296	7 205	12 238	39 056
Prostitution	8	563	2	649	10	1 212
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	119	1 209	9	370	128	1 579
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	1 524	19 621	124	3 027	1 648	22 648
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	104	715	13	72	117	787
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	55	550	31	306	86	856
Autres	276	903	49	163	325	1 066
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2 086	23 561	228	4 587	2 314	28 148
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	18 007	93 274	3 958	18 906	21 965	112 180
Conduite avec facultés affaiblies	131	12 430	16	1 767	147	14 197
Délit de fuite	58	970	7	241	65	1 211
Autres	91	2 399	4	222	95	2 621
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	280	15 799	27	2 230	307	18 029
CODE CRIMINEL - TOTAL	18 287	109 073	3 985	21 136	22 272	130 209
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	3 447	9 677	836	1 337	4 283	11 014
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	377	201	28	14	405	215
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	3 824	9 878	864	1 351	4 688	11 229
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	282	1 131	350	240	632	1 371

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1534) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (1071). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.10

Taux de perpétration chez les jeunes et les adultes selon le sexe et la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	Taux ¹					
	Hommes		Femmes		Total (12 et +)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Homicide	4,1	1,8	0,0	0,3	2,1	1,0
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,3	0,0	0,1	0,0	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	3,1	4,8	1,1	0,6	2,1	2,7
Voies de fait (sauf agressions sexuelles)	1 198,3	738,3	353,3	151,1	785,4	438,1
Agression sexuelle	130,5	53,7	5,0	1,3	69,2	26,9
Autres infractions d'ordre sexuel	27,9	11,3	0,7	0,4	14,6	5,7
Enlèvement ou séquestration	26,8	25,0	2,1	2,2	14,8	13,3
Vol qualifié ou extorsion	192,0	81,3	21,3	7,1	108,6	43,3
Harcèlement criminel	72,7	85,6	34,2	17,1	53,9	50,6
Menaces	375,2	274,9	92,5	49,2	237,1	159,5
Autres	1,4	1,1	0,0	0,3	0,7	0,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	2 031,9	1 278,1	510,1	229,6	1 288,4	742,2
Crime d'incendie	57,1	7,2	5,7	1,1	32,0	4,1
Introduction par effraction	686,8	201,7	59,8	14,8	380,5	106,2
Vol de véhicules à moteur	336,8	91,9	15,7	6,9	179,9	48,5
Vol de plus de 5 000 \$	9,5	15,0	1,1	2,6	5,4	8,7
Vol de 5 000 \$ ou moins	1 208,1	422,7	607,3	132,7	914,6	274,5
Possession de biens volés	151,9	65,8	24,5	8,1	89,7	36,3
Fraude	91,8	152,7	28,1	48,4	60,7	99,4
Méfait	836,7	118,2	74,7	17,9	464,4	66,9
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	3 378,7	1 075,2	816,8	232,6	2 127,1	644,5
Prostitution	2,7	19,0	0,7	21,0	1,7	20,0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	40,4	40,8	3,2	11,9	22,2	26,1
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	517,9	662,4	44,1	97,7	286,4	373,7
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	35,3	24,1	4,6	2,3	20,3	13,0
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	18,7	18,6	11,0	9,9	14,9	14,1
Autres	93,8	30,5	17,4	5,3	56,5	17,6
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	708,9	795,4	81,1	148,1	402,2	464,5
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	6 119,6	3 148,7	1 408,1	610,3	3 817,7	1 851,1
Conduite avec facultés affaiblies	44,5	419,6	5,7	57,0	25,5	234,3
Délit de fuite	19,7	32,7	2,5	7,8	11,3	20,0
Autres	30,9	81,0	1,4	7,2	16,5	43,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	95,2	533,3	9,6	72,0	53,4	297,5
CODE CRIMINEL - TOTAL	6 214,7	3 682,1	1 417,7	682,3	3 871,0	2 148,6
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	1 171,4	326,7	297,4	43,2	744,4	181,7
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	128,1	6,8	10,0	0,5	70,4	3,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	1 299,6	333,5	307,4	43,6	814,8	185,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	95,8	38,2	124,5	7,7	109,8	22,6

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Le nombre d'auteurs présumés exclut les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1 534) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (1 071). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.11
Auteurs présumés selon le groupe d'âge¹ et la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Homicide	0	0	12	12	6	8	13	15	15	2	2	61	73
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0	0	0	0	5	2	1	2	2	0	0	12	12
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0	2	10	12	14	28	52	28	23	15	2	162	174
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	368	1 637	2 882	4 519	1 849	4 155	7 417	7 517	3 888	1 247	479	26 552	31 071
Agression sexuelle	55	191	207	398	99	176	375	457	274	155	96	1 632	2 030
Autres infractions d'ordre sexuel	15	46	38	84	21	38	70	99	58	33	28	347	431
Enlèvement ou séquestration	1	19	66	85	69	169	267	209	75	15	4	808	893
Vol qualifié ou extorsion	15	137	488	625	374	497	769	655	284	42	6	2 627	3 252
Harcèlement criminel	16	135	175	310	123	341	777	968	568	214	73	3 064	3 374
Menaces	52	473	891	1 364	534	1 271	2 459	2 961	1 590	654	198	9 667	11 031
Autres	0	0	4	4	1	3	11	18	7	3	1	44	48
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	522	2 640	4 773	7 413	3 095	6 688	12 211	12 929	6 784	2 380	889	44 976	52 389
Crime d'incendie	73	112	72	184	36	55	50	51	33	15	9	249	433
Introduction par effraction	102	642	1 547	2 189	948	1 351	1 923	1 613	505	71	23	6 434	8 623
Vol de véhicules à moteur	2	172	863	1 035	539	808	833	507	210	38	3	2 938	3 973
Vol de plus de 5 000 \$	0	6	25	31	34	69	139	150	99	28	7	526	557
Vol de 5 000 \$ ou moins	262	2 152	3 110	5 262	1 802	2 940	4 010	4 178	2 369	962	372	16 633	21 895
Possession de biens volés	1	130	386	516	318	480	636	487	209	59	11	2 200	2 716
Fraude	3	39	310	349	444	1 387	1 811	1 582	537	185	77	6 023	6 372
Méfait	491	997	1 675	2 672	607	972	1 003	851	432	140	48	4 053	6 725
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	934	4 250	7 988	12 238	4 728	8 062	10 405	9 419	4 394	1 498	550	39 056	51 294
Prostitution	0	4	6	10	50	200	368	377	154	46	17	1 212	1 222
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	4	28	100	128	107	178	498	529	146	81	40	1 579	1 707
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	7	228	1 420	1 648	1 919	4 522	6 425	5 950	2 952	675	205	22 648	24 296
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	1	25	92	117	71	128	162	213	131	52	30	787	904
Appels téléphoniques indécents ou harcelants	4	34	52	86	30	93	213	273	167	47	33	856	942
Autres	21	131	194	325	120	212	281	255	112	64	22	1 066	1 391
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	37	450	1 864	2 314	2 297	5 333	7 947	7 597	3 662	965	347	28 148	30 462
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 493	7 340	14 625	21 965	10 120	20 083	30 563	29 945	14 840	4 843	1 786	112 180	134 145
Conduite avec facultés affaiblies	0	2	145	147	738	2 223	3 174	3 486	2 902	1 207	467	14 197	14 344
Délit de fuite	0	7	58	65	123	227	270	241	163	83	104	1 211	1 276
Autres	0	10	85	95	180	432	634	722	433	160	60	2 621	2 716
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	0	19	288	307	1 041	2 882	4 078	4 449	3 498	1 450	631	18 029	18 336
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 493	7 359	14 913	22 272	11 161	22 965	34 641	34 394	18 338	6 293	2 417	130 209	152 481
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	29	1 243	3 040	4 283	1 778	3 115	2 941	1 985	916	238	41	11 014	15 297
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0	51	354	405	63	20	27	53	28	15	9	215	620
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	29	1 294	3 394	4 688	1 841	3 135	2 968	2 038	944	253	50	11 229	15 917
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	12	143	489	632	133	292	351	291	173	94	37	1 371	2 003

1. Sauf 1 071 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section des « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 1.12
Taux de perpétration selon le groupe d'âge¹ et la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 2005

Catégorie d'infractions	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Homicide	0,0	0,0	4,3	2,1	3,3	1,6	1,3	1,3	1,2	0,2	0,2	1,0	1,1
Négligence criminelle et autres infractions entraînant la mort	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	0,4	0,1	0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	0,2
Tentative ou complot en vue de commettre un meurtre	0,0	0,7	3,6	2,1	7,6	5,6	5,1	2,4	1,9	1,6	0,2	2,7	2,6
Voies de fait (sauf les agressions sexuelles)	38,2	554,3	1029,1	785,4	1006,7	829,4	721,1	637,4	320,9	137,0	45,8	438,1	468,3
Agression sexuelle	5,7	64,7	73,9	69,2	53,9	35,1	36,5	38,7	22,6	17,0	9,2	26,9	30,6
Autres infractions d'ordre sexuel	1,6	15,6	13,6	14,6	11,4	7,6	6,8	8,4	4,8	3,6	2,7	5,7	6,5
Enlèvement ou séquestration	0,1	6,4	23,6	14,8	37,6	33,7	26,0	17,7	6,2	1,6	0,4	13,3	13,5
Vol qualifié ou extorsion	1,6	46,4	174,3	108,6	203,6	99,2	74,8	55,5	23,4	4,6	0,6	43,3	49,0
Harcèlement criminel	1,7	45,7	62,5	53,9	67,0	68,1	75,5	82,1	46,9	23,5	7,0	50,6	50,8
Menaces	5,4	160,2	318,2	237,1	290,7	253,7	239,1	251,1	131,2	71,8	18,9	159,5	166,2
Autres	0,0	0,0	1,4	0,7	0,5	0,6	1,1	1,5	0,6	0,3	0,1	0,7	0,7
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	54,2	894,0	1704,4	1288,4	1685,1	1335,0	1187,1	1096,3	560,0	261,5	85,0	742,2	789,5
Crime d'incendie	7,6	37,9	25,7	32,0	19,6	11,0	4,9	4,3	2,7	1,6	0,9	4,1	6,5
Introduction par effraction	10,6	217,4	552,4	380,5	516,1	269,7	186,9	136,8	41,7	7,8	2,2	106,2	130,0
Vol de véhicules à moteur	0,2	58,2	308,2	179,9	293,5	161,3	81,0	43,0	17,3	4,2	0,3	48,5	59,9
Vol de plus de 5 000 \$	0,0	2,0	8,9	5,4	18,5	13,8	13,5	12,7	8,2	3,1	0,7	8,7	8,4
Vol de 5 000 \$ ou moins	27,2	728,7	1110,5	914,6	981,1	586,9	389,8	354,3	195,5	105,7	35,6	274,5	330,0
Possession de biens volés	0,1	44,0	137,8	89,7	173,1	95,8	61,8	41,3	17,3	6,5	1,1	36,3	40,9
Fraude	0,3	13,2	110,7	60,7	241,7	276,9	176,1	134,1	44,3	20,3	7,4	99,4	96,0
Méfait	51,0	337,6	598,1	464,4	330,5	194,0	97,5	72,2	35,7	15,4	4,6	66,9	101,4
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	97,0	1439,2	2852,4	2127,1	2574,2	1609,3	1011,5	798,7	362,7	164,6	52,6	644,5	773,0
Prostitution	0,0	1,4	2,1	1,7	27,2	39,9	35,8	32,0	12,7	5,1	1,6	20,0	18,4
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	0,4	9,5	35,7	22,2	58,3	35,5	48,4	44,9	12,1	8,9	3,8	26,1	25,7
Infractions contre l'administration de la loi et de la justice	0,7	77,2	507,1	286,4	1044,8	902,7	624,6	504,5	243,7	74,2	19,6	373,7	366,2
Actes contraires aux bonnes mœurs ou inconduite	0,1	8,5	32,9	20,3	38,7	25,6	15,7	18,1	10,8	5,7	2,9	13,0	13,6
Appels téléphoniques indécentes ou harcelants	0,4	11,5	18,6	14,9	16,3	18,6	20,7	23,1	13,8	5,2	3,2	14,1	14,2
Autres	2,2	44,4	69,3	56,5	65,3	42,3	27,3	21,6	9,2	7,0	2,1	17,6	21,0
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	3,8	152,4	665,6	402,2	1250,6	1064,6	772,6	644,2	302,3	106,0	33,2	464,5	459,1
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	155,1	2485,6	5222,3	3817,7	5509,9	4008,9	2971,2	2539,1	1224,9	532,0	170,8	1851,1	2021,7
Conduite avec facultés affaiblies	0,0	0,7	51,8	25,5	401,8	443,7	308,6	295,6	239,5	132,6	44,7	234,3	216,2
Délit de fuite	0,0	2,4	20,7	11,3	67,0	45,3	26,2	20,4	13,5	9,1	9,9	20,0	19,2
Autres	0,0	3,4	30,4	16,5	98,0	86,2	61,6	61,2	35,7	17,6	5,7	43,3	40,9
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	0,0	6,4	102,8	53,4	566,8	575,3	396,5	377,2	288,7	159,3	60,3	297,5	276,3
CODE CRIMINEL - TOTAL	155,1	2492,0	5325,2	3871,0	6076,7	4584,2	3367,7	2916,3	1513,6	691,3	231,1	2148,6	2298,0
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	3,0	420,9	1085,5	744,4	968,0	621,8	285,9	168,3	75,6	26,1	3,9	181,7	230,5
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	0,0	17,3	126,4	70,4	34,3	4,0	2,6	4,5	2,3	1,6	0,9	3,5	9,3
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	3,0	438,2	1211,9	814,8	1002,3	625,8	288,5	172,8	77,9	27,8	4,8	185,3	239,9
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	1,2	48,4	174,6	109,8	72,4	58,3	34,1	24,7	14,3	10,3	3,5	22,6	30,2

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Ce nombre exclut 1 071 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

3.2 *TABLEAUX SELON LA RÉGION – SÉRIE 2*

Les statistiques présentées dans les dix tableaux de la série 2 ont été compilées sur la base géographique des dix-sept régions administratives du Québec, dont les frontières sont définies par décret gouvernemental. Les données proviennent des corps policiers municipaux, de la Sûreté du Québec, de la police régionale de

Kativik et de certains corps et services de police autochtones qui participent au Programme DUC 2. Les données de la Gendarmerie royale du Canada et des autres corps et services de police autochtones ne sont pas incluses dans ces tableaux.

Tableau 2.1
Infractions¹ au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2005

Région	<i>Code criminel</i>										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Infractions relatives à la conduite de véhicules		Total		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux						
Bas-Saint-Laurent	1 728	855,9	4 479	2 218,6	1 087	538,4	1 517	751,4	8 811	4 364,4	353	174,9	40	19,8	84	41,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 205	800,6	8 059	2 926,0	1 275	462,9	1 650	599,1	13 189	4 788,6	580	210,6	34	12,3	119	43,2
Capitale-Nationale	5 122	766,9	23 765	3 558,3	1 470	220,1	2 061	308,6	32 418	4 853,9	1 514	226,7	10	1,5	971	145,4
Mauricie	2 383	916,3	8 445	3 247,1	1 530	588,3	1 250	480,6	13 608	5 232,3	1 114	428,3	23	8,8	131	50,4
Estrie	2 304	767,0	8 687	2 892,0	1 909	635,5	1 313	437,1	14 213	4 731,6	862	287,0	120	39,9	293	97,5
Montréal	26 308	1 404,0	96 610	5 155,8	13 179	703,3	4 036	215,4	140 133	7 478,5	3 361	179,4	116	6,2	353	18,8
Outaouais	4 340	1 269,9	13 249	3 876,8	1 549	453,3	1 044	305,5	20 182	5 905,5	1 069	312,8	35	10,2	133	38,9
Abitibi-Témiscamingue	1 780	1 226,8	4 336	2 988,3	797	549,3	1 166	803,6	8 079	5 568,0	568	391,5	25	17,2	146	100,6
Côte-Nord	1 535	1 591,9	3 129	3 245,1	1 127	1 168,8	901	934,4	6 692	6 940,3	340	352,6	18	18,7	75	77,8
Nord-du-Québec	615	1 528,1	635	1 577,8	142	352,8	187	464,6	1 579	3 923,4	58	144,1	6	14,9	5	12,4
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 067	1 107,3	1 539	1 597,1	449	466,0	747	775,2	3 802	3 945,6	205	212,7	23	23,9	32	33,2
Chaudière-Appalaches	2 010	507,4	8 486	2 142,0	1 115	281,4	1 598	403,4	13 209	3 334,2	858	216,6	58	14,6	277	69,9
Laval	3 458	933,7	13 495	3 643,7	1 179	318,3	735	198,5	18 867	5 094,1	773	208,7	76	20,5	157	42,4
Lanaudière	3 378	796,3	14 758	3 478,8	1 895	446,7	1 836	432,8	21 867	5 154,6	1 200	282,9	40	9,4	235	55,4
Laurentides	5 607	1 100,6	19 838	3 893,9	2 198	431,4	2 580	506,4	30 223	5 932,4	1 428	280,3	43	8,4	256	50,2
Montérégie	11 118	810,5	44 902	3 273,4	5 177	377,4	5 515	402,0	66 712	4 863,3	3 045	222,0	72	5,2	827	60,3
Centre-du-Québec	2 084	918,6	7 663	3 377,9	779	343,4	1 407	620,2	11 933	5 260,2	1 105	487,1	6	2,6	97	42,8
Ensemble du Québec	77 042	1 014,0	282 075	3 712,4	36 857	485,1	29 543	388,8	425 517	5 600,3	18 433	242,6	745	9,8	4 191	55,2

1. Comprend également le taux de criminalité calculé pour 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.2
Victimes d'infractions au *Code criminel* selon la région, Québec, 2004 et 2005

Région	Nombre ¹		Taux ²		Variation du taux 2005/2004 (en %)
	2004	2005	2004	2005	
Bas-Saint-Laurent	1 461	1 756	723,1	869,8	20,3
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 220	2 217	802,2	804,9	0,3
Capitale-Nationale	4 854	5 374	730,8	804,6	10,1
Mauricie	2 343	2 335	903,7	897,8	-0,7
Estrie	2 325	2 319	779,2	772,0	-0,9
Montréal	23 216	23 083	1 239,5	1 231,9	-0,6
Outaouais	4 164	4 160	1 233,2	1 217,3	-1,3
Abitibi-Témiscamingue	1 764	1 781	1 214,4	1 227,5	1,1
Côte-Nord	1 453	1 534	1 500,2	1 590,9	6,0
Nord-du-Québec	586	622	1 458,8	1 545,5	5,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 037	1 090	1 074,1	1 131,2	5,3
Chaudière-Appalaches	1 960	2 050	497,7	517,5	4,0
Laval	2 975	3 310	813,8	893,7	9,8
Lanaudière	3 768	3 504	906,6	826,0	-8,9
Laurentides	4 670	5 609	932,8	1 101,0	18,0
Montérégie	10 736	11 112	791,5	810,1	2,3
Centre-du-Québec	1 899	2 089	842,1	920,8	9,4
Ensemble du Québec	71 431	73 945	946,4	973,2	2,8

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre de victimes par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.3
Victimes d'infractions au *Code criminel* jeunes et adultes selon le sexe et la région, Québec, 2005

Région	Nombre ¹						Taux ²					
	Hommes		Femmes		Total		Hommes		Femmes		Total	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Bas-Saint-Laurent	168	714	168	610	336	1 324	870,9	883,5	921,1	730,3	895,3	805,6
Saguenay—Lac-Saint-Jean	204	793	258	747	462	1 540	727,3	721,5	971,6	673,5	846,1	697,4
Capitale-Nationale	488	2 116	403	2 147	891	4 263	815,0	795,7	702,6	754,1	760,0	774,2
Mauricie	250	725	291	879	541	1 604	1 048,3	699,2	1 298,9	798,1	1 169,7	750,1
Estrie	222	802	252	847	474	1 649	700,9	682,8	850,3	696,5	773,1	689,8
Montréal	1 632	8 617	1 685	9 716	3 317	18 333	931,9	1 173,4	1 009,1	1 218,5	969,6	1 196,9
Outaouais	444	1 529	386	1 581	830	3 110	1 161,2	1 169,9	1 058,9	1 159,4	1 111,3	1 164,5
Abitibi-Témiscamingue	190	643	204	637	394	1 280	1 137,1	1 139,2	1 287,3	1 135,5	1 210,2	1 137,4
Côte-Nord	125	487	143	580	268	1 067	1 169,8	1 270,3	1 384,2	1 564,6	1 275,2	1 415,0
Nord-du-Québec	42	150	64	240	106	390	602,5	1 089,4	963,1	1 866,1	778,5	1 464,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	97	414	122	367	219	781	1 091,5	1 062,5	1 443,1	916,3	1 262,9	988,4
Chaudière-Appalaches	238	695	283	671	521	1 366	573,6	442,4	713,8	424,9	642,1	433,6
Laval	332	1 224	349	1 248	681	2 472	818,1	867,4	891,4	834,7	854,1	850,5
Lanaudière	472	1 243	373	1 218	845	2 461	955,6	761,7	795,1	739,4	877,4	750,5
Laurentides	657	1 961	699	1 927	1 356	3 888	1 117,8	1 002,0	1 240,0	970,3	1 177,6	986,0
Montérégie	1 165	3 960	1 203	4 080	2 368	8 040	757,6	753,3	822,9	747,1	789,4	750,2
Centre-du-Québec	193	744	199	844	392	1 588	788,3	834,9	862,9	935,7	824,5	885,6
Ensemble du Québec	6 919	26 817	7 082	28 339	14 001	55 156	878,2	905,3	944,0	914,8	910,3	910,2

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 788 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.4
Victimes d'infractions au *Code criminel*¹ selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005

Région	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	129	108	99	336	85	199	289	342	243	122	44	1 324	1 660
Saguenay—Lac-Saint-Jean	169	136	157	462	119	222	362	414	279	110	34	1 540	2 002
Capitale-Nationale	253	243	395	891	263	685	1 081	1 016	709	330	179	4 263	5 154
Mauricie	203	175	163	541	91	253	405	408	285	120	42	1 604	2 145
Estrie	142	140	192	474	131	262	487	365	260	98	46	1 649	2 123
Montréal	911	989	1 417	3 317	1 167	2 960	5 174	4 486	2 864	1 125	557	18 333	21 650
Outaouais	211	269	350	830	273	497	779	787	481	198	95	3 110	3 940
Abitibi-Témiscamingue	100	131	163	394	142	216	328	296	182	82	34	1 280	1 674
Côte-Nord	101	81	86	268	83	168	300	277	165	49	25	1 067	1 335
Nord-du-Québec	39	21	46	106	33	58	137	101	41	12	8	390	496
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	66	71	82	219	35	114	194	205	140	70	23	781	1 000
Chaudière-Appalaches	212	158	151	521	90	199	375	333	230	108	31	1 366	1 887
Laval	194	219	268	681	193	388	643	679	340	153	76	2 472	3 153
Lanaudière	299	241	305	845	156	353	640	685	390	160	77	2 461	3 306
Laurentides	455	433	468	1 356	303	602	956	1 019	627	282	99	3 888	5 244
Montérégie	769	782	817	2 368	658	1 269	2 015	2 102	1 210	572	214	8 040	10 408
Centre-du-Québec	150	117	125	392	129	251	409	372	261	110	56	1 588	1 980
Ensemble du Québec	4 403	4 314	5 284	14 001	3 951	8 696	14 574	13 887	8 707	3 701	1 640	55 156	69 157

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 788 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section des « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.5
Taux de victimes d'infractions au *Code criminel*¹ selon le groupe d'âge et la région, Québec, 2005

Région	0-11	12-14	15-17	Total jeunes	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total adultes	TOTAL
Bas-Saint-Laurent	574,1	1 468,4	1 285,0	895,3	1 624,9	1 569,6	1 297,7	1 235,7	675,9	445,0	132,8	805,6	822,3
Saguenay—Lac-Saint-Jean	517,3	1 235,6	1 437,2	846,1	1 585,2	1 196,1	1 130,1	1 048,0	570,0	312,0	87,1	697,4	726,9
Capitale-Nationale	347,4	1 068,4	1 822,9	760,0	1 760,0	1 446,9	1 169,2	1 033,0	642,3	377,5	179,5	774,2	771,7
Mauricie	728,5	1 848,9	1 826,9	1 169,7	1 450,7	1 522,5	1 419,7	1 117,4	631,3	335,3	93,4	750,1	824,8
Estrie	371,2	1 190,2	1 700,5	773,1	1 721,2	1 243,4	1 282,0	854,0	548,5	254,2	105,3	689,8	706,8
Montréal	403,5	1 672,8	2 477,8	969,6	2 931,8	2 146,5	1 659,5	1 532,5	1 069,2	568,5	196,3	1 196,9	1 155,4
Outaouais	457,7	1 834,5	2 513,6	1 111,3	3 076,4	2 292,5	1 661,9	1 368,7	847,7	516,0	256,6	1 164,5	1 152,9
Abitibi-Témiscamingue	505,1	2 043,7	2 568,5	1 210,2	3 488,9	2 437,6	1 890,2	1 314,9	739,7	481,7	187,7	1 137,4	1 153,7
Côte-Nord	775,7	1 997,0	2 182,7	1 275,2	3 298,9	2 855,7	2 531,9	1 752,1	990,1	422,0	225,8	1 415,0	1 384,5
Nord-du-Québec	429,4	880,1	2 141,5	778,5	2 517,2	1 904,1	2 164,0	1 707,2	818,7	402,8	392,3	1 464,5	1 232,4
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	652,6	1 948,9	2 287,9	1 262,9	1 515,8	2 324,2	2 018,9	1 432,1	801,2	504,3	139,2	988,4	1 037,8
Chaudière-Appalaches	421,9	1 010,6	989,5	642,1	874,2	761,2	749,3	569,7	354,3	214,0	56,7	433,6	476,3
Laval	385,0	1 444,1	1 890,4	854,1	2 157,6	1 690,5	1 348,0	1 110,9	592,9	371,0	148,1	850,5	851,3
Lanaudière	516,2	1 209,5	1 653,0	877,4	1 406,4	1 445,4	1 254,4	984,3	549,7	308,6	157,2	750,5	779,3
Laurentides	638,7	1 873,2	2 251,0	1 177,6	2 447,1	2 075,5	1 533,1	1 192,9	752,5	456,1	165,0	986,0	1 029,3
Montérégie	414,9	1 308,6	1 488,8	789,4	1 894,5	1 488,3	1 171,7	961,8	544,1	336,4	126,7	750,2	758,7
Centre-du-Québec	506,6	1 288,0	1 412,3	824,5	2 234,5	1 714,9	1 436,7	1 138,3	716,9	383,6	171,4	885,6	872,8
Ensemble du Québec	457,3	1 460,9	1 886,8	910,3	2 151,1	1 735,9	1 416,8	1 177,5	718,7	406,6	156,8	910,2	910,2

1. Nombre de victimes par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Il s'agit des victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que des victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules. De ce nombre sont cependant exclues 4 788 victimes dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.6
Victimes d'infractions au *Code criminel*¹ selon la relation avec l'auteur présumé² et la région, Québec, 2005

Région	Total	Identité de l'auteur présumé											
		Famille				Connaissance						Étranger	Inconnu
		Conjoint et ex-conjoint	Parent	Autre membre	Total	Ami	Relation d'affaires	Relation criminelle	Relation sociale	Symbole d'autorité	Total		
Bas-Saint-Laurent	1 756	336	112	140	588	108	78	4	585	27	802	259	107
Saguenay—Lac-Saint-Jean	2 217	343	106	197	646	154	102	6	680	36	978	476	117
Capitale-Nationale	5 374	994	173	254	1 421	126	406	2	1 516	48	2 098	1 293	562
Mauricie	2 335	468	146	178	792	147	96	6	693	32	974	400	169
Estrie	2 319	448	92	164	704	131	270	10	666	27	1 104	343	168
Montréal	23 083	5 408	653	1 254	7 315	1 116	1 688	26	4 982	169	7 981	7 337	450
Outaouais	4 160	621	167	254	1 042	390	116	6	989	53	1 554	439	1 125
Abitibi-Témiscamingue	1 781	366	97	157	620	106	69	4	599	41	819	204	138
Côte-Nord	1 534	284	48	158	490	97	86	10	543	25	761	209	74
Nord-du-Québec	622	185	30	71	286	14	9	2	249	3	277	43	16
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1 090	193	49	107	349	63	26	2	416	33	540	155	46
Chaudière-Appalaches	2 050	338	170	173	681	136	94	9	535	57	831	347	191
Laval	3 310	762	193	273	1 228	134	124	4	696	22	980	987	115
Lanaudière	3 504	659	228	250	1 137	233	215	12	847	79	1 386	721	260
Laurentides	5 609	1 040	381	390	1 811	352	259	25	1 466	155	2 257	1 015	526
Montérégie	11 112	2 268	615	781	3 664	638	467	31	2 730	201	4 067	2 179	1 202
Centre-du-Québec	2 089	468	103	189	760	133	106	3	566	35	843	342	144
Ensemble du Québec	73 945	15 181	3 363	4 990	23 534	4 078	4 211	162	18 758	1 043	28 252	16 749	5 410

1. Comprend les victimes de crimes contre la personne, sauf la catégorie d'infractions « vol qualifié ou extorsion », ainsi que les victimes d'infractions relatives à la conduite de véhicules.

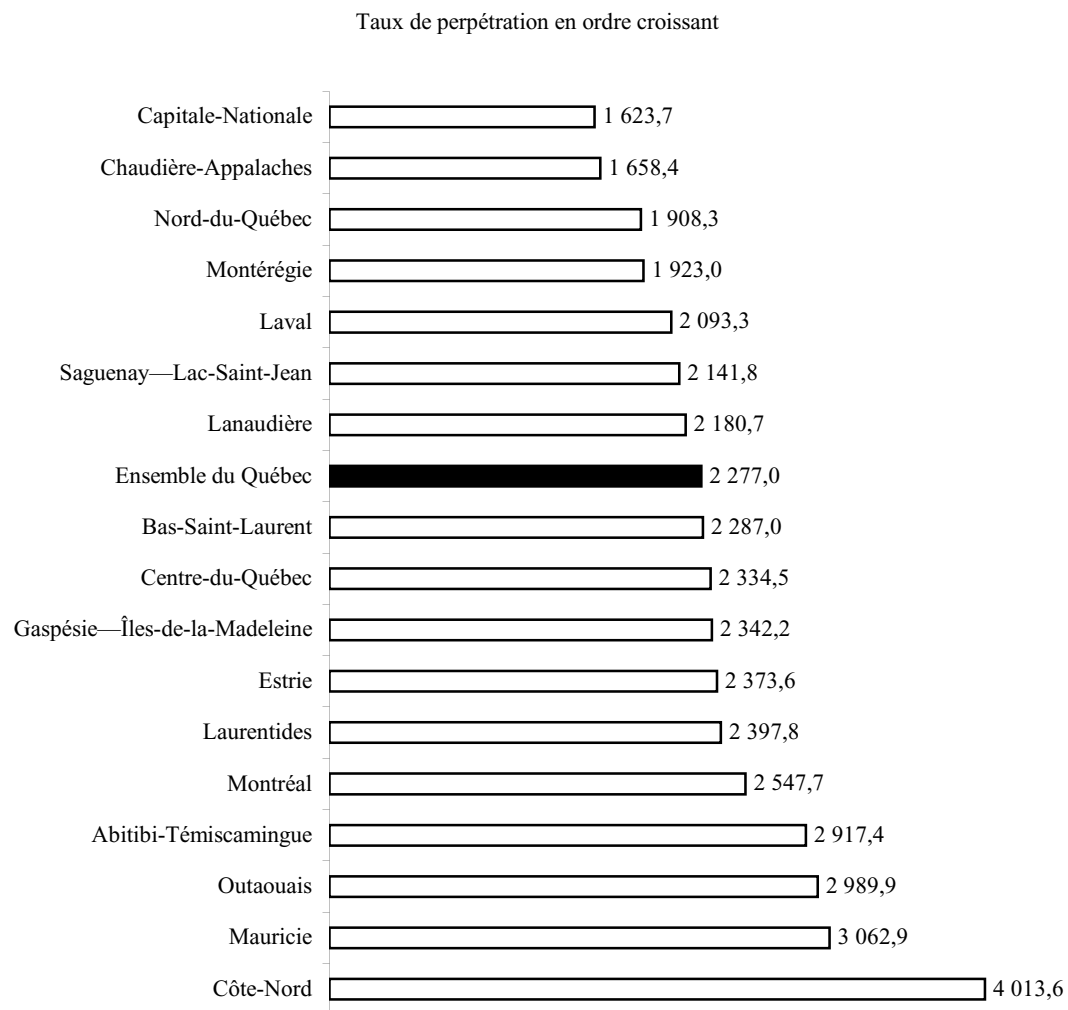
2. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.7

Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon la région, Québec, 2005

Région	Nombre ¹	Taux ²
Bas-Saint-Laurent	4 617	2 287,0
Saguenay—Lac-Saint-Jean	5 899	2 141,8
Capitale-Nationale	10 844	1 623,7
Mauricie	7 966	3 062,9
Estrie	7 130	2 373,6
Montréal	47 740	2 547,7
Outaouais	10 218	2 989,9
Abitibi-Témiscamingue	4 233	2 917,4
Côte-Nord	3 870	4 013,6
Nord-du-Québec	768	1 908,3
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	2 257	2 342,2
Chaudière-Appalaches	6 570	1 658,4
Laval	7 753	2 093,3
Lanaudière	9 251	2 180,7
Laurentides	12 216	2 397,8
Montérégie	26 378	1 923,0
Centre-du-Québec	5 296	2 334,5
Ensemble du Québec	173 006	2 277,0



1. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.8
Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales,
jeunes et adultes, selon le sexe et la région, Québec, 2005

Région	Nombre ¹						Taux ²					
	Hommes		Femmes		Total (12 et +)		Hommes		Femmes		Total (12 et +)	
	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes
Bas-Saint-Laurent	471	3 449	83	546	554	3 995	6 166,5	4 267,6	1 118,4	653,6	3 678,9	2 430,8
Saguenay—Lac-Saint-Jean	817	4 020	193	728	1 010	4 748	7 239,1	3 657,6	1 813,1	656,4	4 605,4	2 150,1
Capitale-Nationale	1 622	7 072	611	1 472	2 233	8 544	7 220,4	2 659,2	2 783,6	517,0	5 027,7	1 551,6
Mauricie	1 075	5 529	242	981	1 317	6 510	11 384,1	5 332,4	2 705,7	890,7	7 162,7	3 044,5
Estrie	818	5 336	146	733	964	6 069	6 936,3	4 542,9	1 296,5	602,7	4 181,5	2 538,6
Montréal	4 861	34 380	851	7 016	5 712	41 396	8 196,6	4 681,7	1 492,8	879,9	4 911,0	2 702,6
Outaouais	1 725	6 486	406	1 447	2 131	7 933	11 829,7	4 962,6	2 899,0	1 061,1	7 454,4	2 970,5
Abitibi-Témiscamingue	597	2 829	208	500	805	3 329	9 187,4	5 012,3	3 323,7	891,3	6 310,8	2 958,0
Côte-Nord	439	2 766	106	446	545	3 212	10 796,9	7 215,2	2 697,2	1 203,1	6 815,9	4 259,6
Nord-du-Québec	74	560	30	90	104	650	3 171,9	4 067,1	1 363,0	699,8	2 293,8	2 440,9
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	182	1 716	54	282	236	1 998	4 960,5	4 403,8	1 517,7	704,0	3 265,5	2 528,5
Chaudière-Appalaches	982	4 495	186	775	1 168	5 270	6 164,1	2 861,1	1 242,9	490,7	3 780,4	1 672,8
Laval	1 198	5 094	340	1 002	1 538	6 096	8 095,1	3 609,8	2 337,9	670,1	5 241,6	2 097,5
Lanaudière	1 302	6 343	329	1 127	1 631	7 470	6 547,0	3 886,9	1 779,3	684,2	4 249,9	2 278,0
Laurentides	1 808	8 304	415	1 554	2 223	9 858	8 046,3	4 242,9	1 935,9	782,5	5 063,0	2 500,1
Montérégie	3 768	17 952	874	3 348	4 642	21 300	6 410,9	3 415,1	1 564,6	613,1	4 049,3	1 987,4
Centre-du-Québec	654	3 751	125	680	779	4 431	7 021,7	4 209,5	1 449,9	753,9	4 343,5	2 471,1
Ensemble du Québec	22 393	120 082	5 199	22 727	27 592	142 809	7 610,1	4 053,7	1 849,5	733,7	4 795,7	2 356,6

1. Sauf les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans (1 534) et ceux dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité (1 071). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.9
Auteurs présumés d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales
selon le groupe d'âge¹ et la région, Québec, 2005

Région	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Bas-Saint-Laurent	41	167	387	554	387	764	979	827	690	251	97	3 995	4 549
Saguenay—Lac-Saint-Jean	79	348	662	1 010	505	843	1 148	1 120	745	268	119	4 748	5 758
Capitale-Nationale	44	687	1 546	2 233	800	1 528	2 280	2 120	1 194	467	155	8 544	10 777
Mauricie	108	488	829	1 317	616	1 181	1 835	1 553	903	301	121	6 510	7 827
Estrie	47	284	680	964	582	1 141	1 634	1 424	878	309	101	6 069	7 033
Montréal	367	1 625	4 087	5 712	3 313	7 453	11 454	11 428	5 486	1 674	588	41 396	47 108
Outaouais	138	627	1 504	2 131	817	1 490	1 922	2 173	1 075	335	121	7 933	10 064
Abitibi-Témiscamingue	57	277	528	805	374	677	915	706	424	165	68	3 329	4 134
Côte-Nord	84	207	338	545	312	555	1 012	806	405	90	32	3 212	3 757
Nord-du-Québec	14	37	67	104	49	144	209	174	47	13	14	650	754
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	15	90	146	236	140	318	537	520	319	118	46	1 998	2 234
Chaudière-Appalaches	53	363	805	1 168	544	977	1 342	1 286	695	294	132	5 270	6 438
Laval	35	477	1 061	1 538	700	1 357	1 575	1 382	740	240	102	6 096	7 634
Lanaudière	93	540	1 091	1 631	669	1 410	1 927	1 970	1 010	364	120	7 470	9 101
Laurentides	104	772	1 451	2 223	929	1 963	2 379	2 500	1 453	458	176	9 858	12 081
Montérégie	205	1 536	3 106	4 642	2 000	3 773	5 651	5 659	2 787	1 057	373	21 300	25 942
Centre-du-Québec	50	271	508	779	398	818	1 161	1 075	604	236	139	4 431	5 210
Ensemble du Québec	1 534	8 796	18 796	27 592	13 135	26 392	37 960	36 723	19 455	6 640	2 504	142 809	170 401

1. Sauf 1 071 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

Tableau 2.10
Taux de perpétration d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales
selon le groupe d'âge¹ et la région, Québec, 2005

Région	0-11	12-14	15-17	Total 12-17	18-19	20-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65 et +	Total 18 et +	TOTAL 12 et +
Bas-Saint-Laurent	182,5	2 270,6	5 023,4	3 678,9	7 398,2	6 026,2	4 396,0	2 988,0	1 919,2	915,5	292,8	2 430,8	2 535,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	241,8	3 161,6	6 060,1	4 605,4	6 727,1	4 542,0	3 583,9	2 835,2	1 522,0	760,3	305,0	2 150,1	2 371,9
Capitale-Nationale	60,4	3 020,4	7 134,6	5 027,7	5 353,7	3 227,6	2 466,0	2 155,5	1 081,6	534,2	155,4	1 551,6	1 811,1
Mauricie	387,6	5 155,8	9 291,6	7 162,7	9 819,9	7 107,2	6 432,5	4 253,3	2 000,4	840,9	269,1	3 044,5	3 370,6
Estrie	122,8	2 414,4	6 022,5	4 181,5	7 646,8	5 414,8	4 301,5	3 331,6	1 852,3	801,4	231,1	2 538,6	2 683,1
Montréal	162,5	2 748,5	7 146,7	4 911,0	8 323,1	5 404,8	3 673,8	3 904,1	2 048,0	845,9	207,2	2 702,6	2 858,4
Outaouais	299,3	4 276,1	10 801,5	7 454,4	9 206,7	6 873,0	4 100,4	3 779,1	1 894,5	873,0	326,9	2 970,5	3 404,0
Abitibi-Témiscamingue	287,9	4 321,4	8 320,2	6 310,8	9 189,2	7 640,2	5 272,9	3 136,2	1 723,2	969,3	375,3	2 958,0	3 299,4
Côte-Nord	645,1	5 103,6	8 578,7	6 815,9	12 400,6	9 434,0	8 540,8	5 098,0	2 430,2	775,1	289,0	4 259,6	4 504,7
Nord-du-Québec	154,2	1 550,7	3 119,2	2 293,8	3 737,6	4 727,5	3 301,2	2 941,2	938,5	436,4	686,6	2 440,9	2 419,5
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	148,3	2 470,5	4 073,7	3 265,5	6 063,2	6 483,2	5 588,5	3 632,6	1 825,6	850,1	278,3	2 528,5	2 590,2
Chaudière-Appalaches	105,5	2 321,7	5 274,9	3 780,4	5 284,1	3 737,3	2 681,3	2 200,2	1 070,5	582,7	241,3	1 672,8	1 861,1
Laval	69,5	3 145,4	7 484,0	5 241,6	7 825,6	5 912,3	3 301,9	2 261,1	1 290,3	582,0	198,7	2 097,5	2 385,8
Lanaudière	160,5	2 710,0	5 913,0	4 249,9	6 031,4	5 773,2	3 777,0	2 830,7	1 423,5	702,1	244,9	2 278,0	2 484,6
Laurentides	146,0	3 339,7	6 979,0	5 063,0	7 502,8	6 767,8	3 815,1	2 926,7	1 743,8	740,7	293,4	2 500,1	2 756,9
Montérégie	110,6	2 570,3	5 659,9	4 049,3	5 758,2	4 425,1	3 286,1	2 589,5	1 253,3	621,7	220,9	1 987,4	2 186,6
Centre-du-Québec	168,9	2 983,3	5 739,5	4 343,5	6 894,2	5 589,0	4 078,3	3 289,6	1 659,1	823,1	425,4	2 471,1	2 641,4
Ensemble du Québec	159,3	2 978,6	6 711,7	4 795,7	7 151,4	5 268,3	3 690,3	3 113,8	1 605,8	729,5	239,5	2 356,6	2 568,1

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 personnes dans chaque groupe d'âge (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Ce nombre exclut 1 071 auteurs présumés dont les données sur l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies par les corps de police municipaux, la Sûreté du Québec, la police régionale de Kativik et autres corps et services de police autochtones.

3.3 TABLEAUX SELON LES TERRITOIRES DES CORPS DE POLICE MUNICIPAUX – SÉRIE 3

La série 3 présente les principales statistiques sur la criminalité issues du Programme DUC 2, pour les territoires des 35 corps de police municipaux du Québec, qui étaient en activité au 31 décembre 2005. Les statistiques sur la criminalité pour les territoires des corps de police municipaux ne peuvent toutefois pas être entièrement attribuées au corps de police desservant le territoire où l'infraction a été commise. En effet, en raison notamment du niveau de service qu'un corps de police doit offrir, il peut être assisté par un autre corps de police municipal ou par la Sûreté du Québec.

Deux tableaux composent cette série. Le premier montre le nombre d'infractions et le taux de criminalité selon les grandes catégories d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois

provinciales. Le second porte sur les infractions au *Code criminel* classées par ou sans mise en accusation; notons que les infractions relatives à la conduite de véhicules sont présentées dans une colonne distincte, étant donné le caractère non uniforme de cette catégorie de données d'un corps policier à un autre ou d'une année à l'autre.

En terminant, mentionnons qu'un total de 96 municipalités étaient desservies par des corps de police municipaux à la fin de l'année 2005. La liste de ces organisations et des municipalités desservies figure en annexe. Nous rappelons que la desserte policière, à la fin de 2005, ne reflète pas les modifications aux municipalités, à la suite des défusions, dont la mise en application a eu lieu le 1^{er} janvier 2006. Vous êtes invité à consulter le site Internet du ministère de la Sécurité publique afin d'obtenir une liste à jour des organismes policiers et de la desserte municipale.

Tableau 3.1

Infractions¹ au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2005

Territoire du corps de police municipal ²	<i>Code criminel</i>										Infractions relatives aux drogues et aux stupéfiants		Infractions aux autres lois fédérales		Infractions aux lois provinciales	
	Infractions contre la personne		Infractions contre la propriété		Autres infractions (sauf conduite de véhicules)		Infractions relatives à la conduite de véhicules		Total		Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux						
Blainville	305	711,0	1 132	2 638,9	45	104,9	49	114,2	1 531	3 569,1	31	72,3	0	0,0	7	16,3
Bromont	50	904,5	386	6 982,6	42	759,8	45	814,0	523	9 460,9	18	325,6	2	36,2	12	217,1
Châteauguay (M)	526	756,5	1 665	2 394,6	247	355,2	211	303,5	2 649	3 809,8	74	106,4	6	8,6	21	30,2
Gatineau	3 275	1 342,2	10 021	4 107,0	1 120	459,0	605	248,0	15 021	6 156,2	742	304,1	23	9,4	27	11,1
Granby (M)	435	745,0	2 256	3 863,7	340	582,3	305	522,3	3 336	5 713,3	88	150,7	0	0,0	306	524,1
L'Assomption (M)	129	652,2	545	2 755,6	54	273,0	137	692,7	865	4 373,5	48	242,7	0	0,0	13	65,7
Laval	3 458	948,0	13 495	3 699,7	1 179	323,2	735	201,5	18 867	5 172,5	773	211,9	76	20,8	157	43,0
Lévis	624	490,0	2 943	2 310,9	345	270,9	477	374,6	4 389	3 446,4	249	195,5	33	25,9	67	52,6
Longueuil	4 024	1 046,5	17 746	4 615,3	1 594	414,6	878	228,3	24 242	6 304,7	713	185,4	7	1,8	81	21,1
Mascouche	192	599,2	939	2 930,3	98	305,8	86	268,4	1 315	4 103,7	103	321,4	7	21,8	5	15,6
Memphrémagog (M)	226	752,3	1 093	3 638,1	268	892,1	340	1 131,7	1 927	6 414,1	164	545,9	5	16,6	64	213,0
Mirabel (M)	293	568,4	1 169	2 267,8	108	209,5	155	300,7	1 725	3 346,4	58	112,5	0	0,0	22	42,7
Montréal	26 308	1 401,6	96 610	5 147,2	13 179	702,2	4 036	215,0	140 133	7 466,1	3 361	179,1	116	6,2	353	18,8
Mont-Tremblant	184	2 064,9	839	9 415,3	128	1 436,4	209	2 345,4	1 360	15 262,0	63	707,0	3	33,7	28	314,2
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (M)	354	924,8	932	2 434,7	161	420,6	151	394,5	1 598	4 174,5	104	271,7	5	13,1	38	99,3
Québec (M)	4 320	819,8	20 691	3 926,6	1 128	214,1	1 368	259,6	27 507	5 220,1	1 291	245,0	3	0,6	861	163,4
Région de Deux-Montagnes (M)	336	858,7	1 047	2 675,8	96	245,3	115	293,9	1 594	4 073,7	91	232,6	1	2,6	12	30,7
Région de Joliette (M)	554	967,5	2 836	4 952,9	349	609,5	128	223,5	3 867	6 753,5	114	199,1	14	24,5	68	118,8
Région de Roussillon (M)	548	609,0	2 379	2 643,9	218	242,3	310	344,5	3 455	3 839,7	136	151,1	6	6,7	26	28,9
Repentigny (M)	360	444,9	2 355	2 910,4	397	490,6	301	372,0	3 413	4 218,0	208	257,1	2	2,5	56	69,2
Richelieu Saint-Laurent (M)	814	469,6	4 769	2 751,2	255	147,1	356	205,4	6 194	3 573,3	195	112,5	1	0,6	32	18,5
Rivière-du-Loup	209	1 126,4	657	3 540,8	164	883,9	95	512,0	1 125	6 063,1	37	199,4	1	5,4	13	70,1
Rivière-du-Nord (M)	61	521,3	485	4 144,6	52	444,4	76	649,5	674	5 759,7	51	435,8	0	0,0	5	42,7
Saguenay (M)	1 143	775,6	3 758	2 549,9	557	377,9	364	247,0	5 822	3 950,4	201	136,4	1	0,7	54	36,6
Saint-Eustache	543	1 289,7	2 110	5 011,5	175	415,6	194	460,8	3 022	7 177,6	161	382,4	0	0,0	10	23,8
Saint-Georges	173	591,0	865	2 955,1	129	440,7	94	321,1	1 261	4 308,0	91	310,9	2	6,8	24	82,0
Saint-Jean-sur-Richelieu	799	936,0	3 504	4 104,6	664	777,8	415	486,1	5 382	6 304,5	234	274,1	9	10,5	78	91,4
Saint-Jérôme	939	1 469,7	3 593	5 623,6	521	815,4	237	370,9	5 290	8 279,6	276	432,0	10	15,7	76	119,0
Sainte-Adèle	165	1 618,9	543	5 327,7	44	431,7	91	892,9	843	8 271,2	33	323,8	1	9,8	3	29,4
Sainte-Marie	42	360,0	262	2 245,8	15	128,6	47	402,9	366	3 137,3	61	522,9	2	17,1	5	42,9
Sherbrooke	1 283	876,5	4 827	3 297,8	1 164	795,2	386	263,7	7 660	5 233,2	325	222,0	106	72,4	169	115,5
Terrebonne (M)	636	574,1	2 806	2 533,1	292	263,6	214	193,2	3 948	3 564,0	130	117,4	2	1,8	27	24,4
Thérèse-de-Blainville (M)	809	1 051,2	2 807	3 647,3	261	339,1	380	493,8	4 257	5 531,3	150	194,9	3	3,9	13	16,9
Thetford Mines	206	783,7	602	2 290,4	131	498,4	79	300,6	1 018	3 873,1	51	194,0	6	22,8	9	34,2
Trois-Rivières	1 017	809,0	4 383	3 486,6	771	613,3	494	393,0	6 665	5 301,8	631	501,9	4	3,2	35	27,8

1. Nombre et taux d'infractions pour 100 000 habitants (population selon la *Gazette officielle du Québec*). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2005; la mention (M) indique ceux qui desservent plusieurs municipalités.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies sur les territoires des corps de police municipaux.

Tableau 3.2

Infractions au *Code criminel* classées par ou sans mise en accusation¹ selon le territoire du corps de police municipal, Québec, 2005

Territoire du corps de police municipal ²	Code criminel (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)															Infractions relatives à la conduite de véhicules				
	Infractions contre la personne				Infractions contre la propriété				Autres infractions				Total							
	Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées			Nombre	Infractions classées		
		PM	SM	%		PM	SM	%		PM	SM	%		PM	SM	%		PM	SM	%
Blainville	305	150	128	91,1	1 132	147	38	16,3	45	30	6	80,0	1 482	327	172	33,7	49	45	0	91,8
Bromont	50	22	25	94,0	386	22	14	9,3	42	20	14	81,0	478	64	53	24,5	45	36	5	91,1
Châteauguay (M)	526	330	134	88,2	1 665	185	101	17,2	247	180	37	87,9	2 438	695	272	39,7	211	144	16	75,8
Gatineau	3 275	1 396	1 108	76,5	10 021	1 487	653	21,4	1 120	781	131	81,4	14 416	3 664	1 892	38,5	605	441	36	78,8
Granby (M)	435	206	145	80,7	2 256	308	135	19,6	340	284	34	93,5	3 031	798	314	36,7	305	206	41	81,0
L'Assomption (M)	129	72	35	82,9	545	40	25	11,9	54	31	10	75,9	728	143	70	29,3	137	52	12	46,7
Laval	3 458	2 079	699	80,3	13 495	1 477	626	15,6	1 179	803	182	83,5	18 132	4 359	1 507	32,4	735	484	31	70,1
Lévis	624	334	81	66,5	2 943	269	161	14,6	345	227	60	83,2	3 912	830	302	28,9	477	325	77	84,3
Longueuil	4 024	1 911	963	71,4	17 746	1 467	1 036	14,1	1 594	710	423	71,1	23 364	4 088	2 422	27,9	878	428	66	56,3
Mascouche	192	76	85	83,9	939	93	72	17,6	98	52	16	69,4	1 229	221	173	32,1	86	65	0	75,6
Memphrémagog (M)	226	124	75	88,1	1 093	156	99	23,3	268	206	41	92,2	1 587	486	215	44,2	340	161	39	58,8
Mirabel (M)	293	133	90	76,1	1 169	97	48	12,4	108	63	21	77,8	1 570	293	159	28,8	155	102	12	73,5
Montréal	26 308	12 850	3 802	63,3	96 610	8 216	3 568	12,2	13 179	9 728	911	80,7	136 097	30 794	8 281	28,7	4 036	2 579	96	66,3
Mont-Tremblant	184	79	81	87,0	839	84	70	18,4	128	66	29	74,2	1 151	229	180	35,5	209	71	9	38,3
MRC Les Collines-de-l'Outaouais (M)	354	125	195	90,4	932	60	80	15,0	161	108	33	87,6	1 447	293	308	41,5	151	128	20	98,0
Québec (M)	4 320	1 854	449	53,3	20 691	2 302	485	13,5	1 128	660	39	62,0	26 139	4 816	973	22,1	1 368	811	13	60,2
Région de Deux-Montagnes (M)	336	146	100	73,2	1 047	84	39	11,7	96	38	15	55,2	1 479	268	154	28,5	115	97	4	87,8
Région de Joliette (M)	554	284	192	85,9	2 836	263	130	13,9	349	271	47	91,1	3 739	818	369	31,7	128	102	5	83,6
Région de Roussillon (M)	548	312	136	81,8	2 379	234	118	14,8	218	125	38	74,8	3 145	671	292	30,6	310	123	42	53,2
Repentigny (M)	360	180	118	82,8	2 355	254	165	17,8	397	273	58	83,4	3 112	707	341	33,7	301	249	10	86,0
Richelieu Saint-Laurent (M)	814	329	200	65,0	4 769	250	180	9,0	255	96	38	52,5	5 838	675	418	18,7	356	215	17	65,2
Rivière-du-Loup	209	97	78	83,7	657	113	81	29,5	164	118	25	87,2	1 030	328	184	49,7	95	67	2	72,6
Rivière-du-Nord (M)	61	34	18	85,2	485	47	17	13,2	52	35	11	88,5	598	116	46	27,1	76	64	6	92,1
Saguenay (M)	1 143	430	386	71,4	3 758	362	316	18,0	557	208	147	63,7	5 458	1 000	849	33,9	364	300	11	85,4
Saint-Eustache	543	144	158	55,6	2 110	151	108	12,3	175	101	21	69,7	2 828	396	287	24,2	194	147	17	84,5
Saint-Georges	173	67	56	71,1	865	160	64	25,9	129	70	31	78,3	1 167	297	151	38,4	94	85	3	93,6
Saint-Jean-sur-Richelieu	799	321	279	75,1	3 504	300	274	16,4	664	393	124	77,9	4 967	1 014	677	34,0	415	296	69	88,0
Saint-Jérôme	939	454	215	71,2	3 593	647	135	21,8	521	297	81	72,6	5 053	1 398	431	36,2	237	185	4	79,7
Sainte-Adèle	165	73	59	80,0	543	48	30	14,4	44	24	12	81,8	752	145	101	32,7	91	65	7	79,1
Sainte-Marie	42	21	12	78,6	262	58	17	28,6	15	9	2	73,3	319	88	31	37,3	47	41	0	87,2
Sherbrooke	1 283	694	289	76,6	4 827	603	249	17,7	1 164	857	152	86,7	7 274	2 154	690	39,1	386	319	16	86,8
Terrebonne (M)	636	387	75	72,6	2 806	336	112	16,0	292	224	17	82,5	3 734	947	204	30,8	214	150	7	73,4
Thérèse-de-Blainville (M)	809	283	277	69,2	2 807	301	145	15,9	261	114	45	60,9	3 877	698	467	30,0	380	140	41	47,6
Thetford Mines	206	151	48	96,6	602	113	44	26,1	131	108	14	93,1	939	372	106	50,9	79	69	6	94,9
Trois-Rivières	1 017	617	284	88,6	4 383	958	369	30,3	771	557	125	88,5	6 171	2 132	778	47,2	494	411	40	91,3

1. Classement par mise en accusation (PM) ou sans mise en accusation (SM). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

2. Corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2005; la mention (M) indique ceux qui desservent plusieurs municipalités.

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2 recueillies sur les territoires des corps de police municipaux.

3.4 TABLEAUX SUR L'ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ DE 1995 À 2004 – SÉRIE 4

Les statistiques sur l'évolution de la criminalité au cours des dix dernières années sont présentées dans cinq tableaux qui permettent de suivre les principaux indicateurs de la criminalité, en matière d'infractions et d'auteurs présumés, pour la période de 1996 à 2005.

Contrairement aux tableaux des trois séries précédentes, les données sont issues de la base des données agrégées et couvrent l'ensemble de la criminalité déclarée au Québec. En effet, cette base regroupe, d'une part, les données recueillies selon le Programme DUC 1, notamment par la Gendarmerie royale du Canada et les corps et services de police autochtones, qui participent à ce programme et, d'autre part, les données des corps policiers du Québec colligées avec le Programme DUC 2 et converties par la suite en fonction des règles du programme agrégé.

Tableau 4.1

Évolution des infractions et du taux¹ de criminalité selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	1996		1997		1998		1999		2000	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Homicide	150	2,1	128	1,8	139	1,9	140	1,9	150	2,0
Tentative de meurtre	304	4,2	268	3,7	264	3,6	273	3,7	289	3,9
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	33 833	465,1	32 579	446,1	34 140	466,2	35 205	479,0	39 576	536,4
Agression sexuelle	3 236	44,5	3 221	44,1	3 230	44,1	3 435	46,7	3 398	46,1
Autres infractions d'ordre sexuel	938	12,9	972	13,3	1 004	13,7	1 021	13,9	1 032	14,0
Vol qualifié	9 753	134,1	8 169	111,9	7 984	109,0	8 245	112,2	7 569	102,6
Enlèvement	118	1,6	107	1,5	91	1,2	89	1,2	96	1,3
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	48 332	664,4	45 444	622,3	46 852	639,8	48 408	658,7	52 110	706,3
Crime d'incendie	3 842	52,8	3 790	51,9	3 818	52,1	3 747	51,0	4 237	57,4
Introduction par effraction	106 038	1 457,8	103 770	1 421,0	98 595	1 346,4	84 897	1 155,2	79 692	1 080,2
Vol de véhicules à moteur	50 241	690,7	51 406	703,9	49 780	679,8	45 433	618,2	45 723	619,7
Vol	153 248	2 106,8	141 237	1 934,1	131 510	1 795,8	121 868	1 658,3	122 669	1 662,7
Possession de biens volés	3 008	41,4	2 530	34,6	2 468	33,7	2 400	32,7	2 406	32,6
Fraude	18 231	250,6	17 643	241,6	17 387	237,4	17 908	243,7	17 664	239,4
Méfait	63 454	872,3	58 482	800,8	54 718	747,2	51 110	695,5	54 362	736,8
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	398 062	5 472,4	378 858	5 188,0	358 276	4 892,5	327 363	4 454,5	326 753	4 429,0
Prostitution	1 232	16,9	883	12,1	775	10,6	846	11,5	859	11,6
Jeux et paris	130	1,8	77	1,1	37	0,5	36	0,5	38	0,5
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 227	16,9	1 022	14,0	1 005	13,7	1 145	15,6	1 144	15,5
Autres	60 001	824,9	64 147	878,4	65 633	896,3	60 701	826,0	61 965	839,9
AUTRES INFRACTIONS AU <i>CODE CRIMINEL</i>	62 590	860,5	66 129	905,6	67 450	921,1	62 728	853,5	64 006	867,6
<i>CODE CRIMINEL</i> (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	508 984	6 997,3	490 431	6 715,9	472 578	6 453,3	438 499	5 966,7	442 869	6 002,8
Conduite avec facultés affaiblies	20 952	288,0	19 584	268,2	19 760	269,8	19 027	258,9	17 109	231,9
Délit de fuite	21 102	290,1	22 288	305,2	12 226	167,0	5 599	76,2	6 071	82,3
Autres	2 973	40,9	2 834	38,8	2 262	30,9	2 148	29,2	2 100	28,5
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	45 027	619,0	44 706	612,2	34 248	467,7	26 774	364,3	25 280	342,7
<i>CODE CRIMINEL</i> - TOTAL	554 011	7 616,3	535 137	7 328,1	506 826	6 921,0	465 273	6 331,0	468 149	6 345,5
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	13 984	192,2	13 659	187,0	14 307	195,4	16 740	227,8	18 631	252,5
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	2 867	39,4	3 722	51,0	3 610	49,3	4 295	58,4	2 175	29,5
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au <i>Code criminel</i>)	16 851	231,7	17 381	238,0	17 917	244,7	21 035	286,2	20 806	282,0
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	6 586	90,5	7 229	99,0	5 721	78,1	5 229	71,2	4 327	58,7

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.1 (suite)

Évolution des infractions et du taux¹ de criminalité selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	2001		2002		2003		2004		2005	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Homicide	143	1,9	123	1,7	104	1,4	109	1,4	98	1,3
Tentative de meurtre	241	3,2	229	3,1	234	3,1	254	3,4	260	3,4
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	40 101	540,6	39 627	532,4	40 052	534,6	40 778	540,3	41 553	546,9
Agression sexuelle	3 647	49,2	4 126	55,4	4 218	56,3	4 199	55,6	4 869	64,1
Autres infractions d'ordre sexuel	1 010	13,6	1 034	13,9	986	13,2	948	12,6	1 025	13,5
Vol qualifié	7 144	96,3	6 849	92,0	6 989	93,3	6 779	89,8	6 714	88,4
Enlèvement	117	1,6	106	1,4	116	1,5	120	1,6	135	1,8
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	52 403	706,5	52 094	699,9	52 699	703,4	53 187	704,7	54 654	719,3
Crime d'incendie	4 142	55,8	3 530	47,4	3 551	47,4	3 451	45,7	3 104	40,9
Introduction par effraction	74 049	998,3	70 194	943,0	67 393	899,5	64 593	855,8	64 584	850,0
Vol de véhicules à moteur	45 583	614,5	40 657	546,2	40 213	536,7	38 887	515,2	38 183	502,5
Vol	119 849	1 615,7	116 350	1 563,1	118 952	1 587,6	115 973	1 536,5	113 295	1 491,1
Possession de biens volés	2 675	36,1	2 521	33,9	2 408	32,1	2 439	32,3	2 398	31,6
Fraude	17 758	239,4	18 364	246,7	17 165	229,1	18 522	245,4	17 590	231,5
Méfait	51 670	696,6	49 218	661,2	50 605	675,4	47 258	626,1	44 143	581,0
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	315 726	4 256,4	300 834	4 041,6	300 287	4 007,9	291 123	3 857,1	283 297	3 728,5
Prostitution	689	9,3	863	11,6	1 206	16,1	1 589	21,1	1 273	16,8
Jeux et paris	41	0,6	44	0,6	17	0,2	12	0,2	11	0,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	1 215	16,4	1 187	15,9	1 331	17,8	1 293	17,1	1 752	23,1
Autres	64 312	867,0	91 031	1 223,0	127 058	1 695,8	135 432	1 794,3	117 806	1 550,5
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	66 257	893,2	93 125	1 251,1	129 612	1 729,9	138 326	1 832,7	120 842	1 590,4
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	434 386	5 856,0	446 053	5 992,5	482 598	6 441,2	482 636	6 394,5	458 793	6 038,2
Conduite avec facultés affaiblies	18 746	252,7	18 991	255,1	18 078	241,3	17 522	232,1	15 708	206,7
Délit de fuite	5 823	78,5	6 581	88,4	8 343	111,4	9 152	121,3	10 730	141,2
Autres	2 635	35,5	3 009	40,4	3 284	43,8	3 548	47,0	3 300	43,4
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	27 204	366,7	28 581	384,0	29 705	396,5	30 222	400,4	29 738	391,4
CODE CRIMINEL - TOTAL	461 590	6 222,8	474 634	6 376,5	512 303	6 837,7	512 858	6 794,9	488 531	6 429,6
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	18 768	253,0	20 054	269,4	19 689	262,8	20 654	273,6	18 887	248,6
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	2 720	36,7	2 885	38,8	2 365	31,6	2 688	35,6	4 560	60,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	21 488	289,7	22 939	308,2	22 054	294,4	23 342	309,3	23 447	308,6
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 903	52,6	3 494	46,9	3 710	49,5	4 077	54,0	4 160	54,8

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.2
Évolution du taux de criminalité selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Homicide	2,1	1,8	1,9	1,9	2,0	1,9	1,7	1,4	1,4	1,3
Tentative de meurtre	4,2	3,7	3,6	3,7	3,9	3,2	3,1	3,1	3,4	3,4
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	465,1	446,1	466,2	479,0	536,4	540,6	532,4	534,6	540,3	546,9
Agression sexuelle	44,5	44,1	44,1	46,7	46,1	49,2	55,4	56,3	55,6	64,1
Autres infractions d'ordre sexuel	12,9	13,3	13,7	13,9	14,0	13,6	13,9	13,2	12,6	13,5
Vol qualifié	134,1	111,9	109,0	112,2	102,6	96,3	92,0	93,3	89,8	88,4
Enlèvement	1,6	1,5	1,2	1,2	1,3	1,6	1,4	1,5	1,6	1,8
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	664,4	622,3	639,8	658,7	706,3	706,5	699,9	703,4	704,7	719,3
Crime d'incendie	52,8	51,9	52,1	51,0	57,4	55,8	47,4	47,4	45,7	40,9
Introduction par effraction	1 457,8	1 421,0	1 346,4	1 155,2	1 080,2	998,3	943,0	899,5	855,8	850,0
Vol de véhicules à moteur	690,7	703,9	679,8	618,2	619,7	614,5	546,2	536,7	515,2	502,5
Vol	2 106,8	1 934,1	1 795,8	1 658,3	1 662,7	1 615,7	1 563,1	1 587,6	1 536,5	1 491,1
Possession de biens volés	41,4	34,6	33,7	32,7	32,6	36,1	33,9	32,1	32,3	31,6
Fraude	250,6	241,6	237,4	243,7	239,4	239,4	246,7	229,1	245,4	231,5
Méfait	872,3	800,8	747,2	695,5	736,8	696,6	661,2	675,4	626,1	581,0
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	5 472,4	5 188,0	4 892,5	4 454,5	4 429,0	4 256,4	4 041,6	4 007,9	3 857,1	3 728,5
Prostitution	16,9	12,1	10,6	11,5	11,6	9,3	11,6	16,1	21,1	16,8
Jeux et paris	1,8	1,1	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,2	0,2	0,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	16,9	14,0	13,7	15,6	15,5	16,4	15,9	17,8	17,1	23,1
Autres	824,9	878,4	896,3	826,0	839,9	867,0	1 223,0	1 695,8	1 794,3	1 550,5
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	860,5	905,6	921,1	853,5	867,6	893,2	1 251,1	1 729,9	1 832,7	1 590,4
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	6 997,3	6 715,9	6 453,3	5 966,7	6 002,8	5 856,0	5 992,5	6 441,2	6 394,5	6 038,2
Conduite avec facultés affaiblies	288,0	268,2	269,8	258,9	231,9	252,7	255,1	241,3	232,1	206,7
Délit de fuite	290,1	305,2	167,0	76,2	82,3	78,5	88,4	111,4	121,3	141,2
Autres	40,9	38,8	30,9	29,2	28,5	35,5	40,4	43,8	47,0	43,4
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	619,0	612,2	467,7	364,3	342,7	366,7	384,0	396,5	400,4	391,4
CODE CRIMINEL - TOTAL	7 616,3	7 328,1	6 921,0	6 331,0	6 345,5	6 222,8	6 376,5	6 837,7	6 794,9	6 429,6
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	192,2	187,0	195,4	227,8	252,5	253,0	269,4	262,8	273,6	248,6
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	39,4	51,0	49,3	58,4	29,5	36,7	38,8	31,6	35,6	60,0
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	231,7	238,0	244,7	286,2	282,0	289,7	308,2	294,4	309,3	308,6
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	90,5	99,0	78,1	71,2	58,7	52,6	46,9	49,5	54,0	54,8

1. Nombre d'infractions par 100 000 habitants (population basée sur les estimations de Statistique Canada). Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.3
Évolution de l'indice de criminalité selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	Indice de criminalité (année 1996 = 100)									
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Homicide	100	85,0	92,0	92,4	98,6	93,5	80,1	67,3	70,0	62,5
Tentative de meurtre	100	87,8	86,3	88,9	93,7	77,7	73,6	74,7	80,5	81,9
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	100	95,9	100,2	103,0	115,3	116,2	114,5	114,9	116,2	117,6
Agression sexuelle	100	99,1	99,1	105,1	103,5	110,5	124,6	126,5	125,1	144,0
Autres infractions d'ordre sexuel	100	103,2	106,3	107,7	108,5	105,6	107,7	102,1	97,4	104,6
Vol qualifié	100	83,4	81,3	83,7	76,5	71,8	68,6	69,6	67,0	65,9
Enlèvement	100	90,3	76,6	74,7	80,2	97,2	87,8	95,4	98,0	109,5
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	100	93,7	96,3	99,1	106,3	106,3	105,3	105,9	106,1	108,3
Crime d'incendie	100	98,3	98,7	96,5	108,7	105,7	89,8	89,7	86,6	77,3
Introduction par effraction	100	97,5	92,4	79,2	74,1	68,5	64,7	61,7	58,7	58,3
Vol de véhicules à moteur	100	101,9	98,4	89,5	89,7	89,0	79,1	77,7	74,6	72,8
Vol	100	91,8	85,2	78,7	78,9	76,7	74,2	75,4	72,9	70,8
Possession de biens volés	100	83,8	81,5	79,0	78,9	87,2	81,9	77,7	78,1	76,3
Fraude	100	96,4	94,7	97,2	95,5	95,5	98,4	91,4	97,9	92,4
Méfait	100	91,8	85,7	79,7	84,5	79,9	75,8	77,4	71,8	66,6
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	100	94,8	89,4	81,4	80,9	77,8	73,9	73,2	70,5	68,1
Prostitution	100	71,4	62,5	68,0	68,7	54,8	68,5	95,0	124,3	98,9
Jeux et paris	100	59,0	28,3	27,4	28,8	30,9	33,1	12,7	8,9	8,1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	100	83,0	81,4	92,4	91,9	97,1	94,5	105,3	101,6	136,7
Autres	100	106,5	108,7	100,1	101,8	105,1	148,3	205,6	217,5	188,0
AUTRES INFRACTIONS AU <i>CODE CRIMINEL</i>	100	105,2	107,0	99,2	100,8	103,8	145,4	201,0	213,0	184,8
<i>CODE CRIMINEL</i> (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	100	96,0	92,2	85,3	85,8	83,7	85,6	92,1	91,4	86,3
Conduite avec facultés affaiblies	100	93,1	93,7	89,9	80,5	87,7	88,6	83,8	80,6	71,8
Délit de fuite	100	105,2	57,6	26,3	28,4	27,1	30,5	38,4	41,8	48,7
Autres	100	95,0	75,6	71,5	69,6	86,9	98,9	107,2	115,0	106,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	100	98,9	75,6	58,9	55,4	59,2	62,0	64,0	64,7	63,2
<i>CODE CRIMINEL</i> - TOTAL	100	96,2	90,9	83,1	83,3	81,7	83,7	89,8	89,2	84,4
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	100	97,3	101,6	118,5	131,4	131,6	140,1	136,7	142,3	129,3
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	100	129,3	125,1	148,3	74,8	93,0	98,3	80,1	90,4	152,3
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au <i>Code criminel</i>)	100	102,7	105,6	123,6	121,7	125,0	133,0	127,1	133,5	133,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	100	109,3	86,3	78,6	64,8	58,1	51,8	54,7	59,7	60,5

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.4

Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes¹ selon la catégorie d'infractions au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	1996		1997		1998		1999		2000	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	110	4	90	8	84	10	82	9	92	9
Tentative de meurtre	189	26	175	10	158	27	166	19	206	12
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	17 181	4 124	15 392	4 172	15 966	4 682	16 395	4 583	17 108	4 967
Agression sexuelle	1 202	291	1 031	324	1 070	310	1 081	319	1 038	307
Autres infractions d'ordre sexuel	231	82	261	81	268	61	256	87	235	89
Vol qualifié	2 086	828	1 711	941	1 598	856	1 759	805	1 817	684
Enlèvement	35	1	30	5	33	3	30	0	35	0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	21 034	5 356	18 690	5 541	19 177	5 949	19 769	5 822	20 531	6 068
Crime d'incendie	274	340	282	327	235	300	198	245	164	306
Introduction par effraction	8 245	5 422	7 169	4 988	6 305	4 610	5 524	3 406	5 198	3 201
Vol de véhicules à moteur	2 968	1 644	2 556	1 355	2 214	1 290	2 158	1 089	2 061	974
Vol	17 236	10 969	14 425	9 886	13 124	8 573	12 185	6 884	11 781	6 484
Possession de biens volés	1 870	487	1 699	460	1 538	379	1 575	342	1 456	343
Fraude	6 846	560	5 893	509	5 421	501	5 226	512	5 177	507
Méfait	2 960	3 334	2 313	3 444	2 234	2 928	2 088	2 467	2 082	2 629
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	40 399	22 756	34 337	20 969	31 071	18 581	28 954	14 945	27 919	14 444
Prostitution	1 708	9	1 336	23	1 029	11	977	5	844	4
Jeux et paris	271	2	84	0	36	1	33	0	48	1
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	715	164	617	129	541	116	928	136	671	114
Autres	21 992	3 275	18 846	3 262	17 173	3 442	18 380	3 508	18 925	3 644
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	24 686	3 450	20 883	3 414	18 779	3 570	20 318	3 649	20 488	3 763
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	86 119	31 562	73 910	29 924	69 027	28 100	69 041	24 416	68 938	24 275
Conduite avec facultés affaiblies	19 985	187	17 905	201	17 845	188	17 757	160	15 592	152
Délit de fuite	552	119	380	89	312	48	372	60	320	53
Autres	2 416	48	2 223	36	1 779	46	1 629	48	1 514	54
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	22 953	354	20 508	326	19 936	282	19 758	268	17 426	259
CODE CRIMINEL - TOTAL	109 072	31 916	94 418	30 250	88 963	28 382	88 799	24 684	86 364	24 534
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	8 811	2 834	7 478	3 080	8 248	3 306	8 698	4 157	9 367	5 095
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	1 162	151	915	512	754	354	604	343	338	244
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	9 973	2 985	8 393	3 592	9 002	3 660	9 302	4 500	9 705	5 339
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	5 744	1 196	5 910	1 160	5 987	1 205	4 556	968	3 457	914

1. Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.4 (suite)

Évolution du nombre d'auteurs présumés adultes et jeunes¹ selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	2001		2002		2003		2004		2005	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	225	3	106	3	74	8	108	6	69	14
Tentative de meurtre	188	16	177	14	139	16	142	9	154	11
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	19 503	4 863	19 582	5 035	18 994	5 126	18 117	5 204	18 384	5 012
Agression sexuelle	1 110	349	1 175	433	1 086	478	1 011	541	1 111	541
Autres infractions d'ordre sexuel	229	99	217	112	224	114	245	126	214	100
Vol qualifié	1 783	690	2 034	661	1 866	671	1 902	611	1 753	599
Enlèvement	17	0	33	0	29	0	20	1	27	2
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	23 055	6 020	23 324	6 258	22 412	6 413	21 545	6 498	21 712	6 279
Crime d'incendie	207	335	213	308	200	296	205	267	224	226
Introduction par effraction	4 635	3 023	4 839	3 018	4 452	2 784	4 173	2 731	3 946	2 286
Vol de véhicules à moteur	2 121	999	1 850	983	1 888	977	1 694	915	1 741	878
Vol	11 275	6 534	10 758	6 067	10 882	6 544	11 181	5 934	11 001	5 338
Possession de biens volés	1 543	357	1 600	364	1 481	382	1 538	416	1 505	361
Fraude	5 130	538	4 513	441	4 475	463	4 406	422	4 190	403
Méfait	2 007	2 632	2 117	2 432	1 959	3 138	2 004	2 465	1 938	2 384
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	26 918	14 418	25 890	13 613	25 337	14 584	25 201	13 150	24 545	11 876
Prostitution	588	2	657	10	957	13	1 048	9	740	11
Jeux et paris	85	1	45	0	15	0	12	0	26	0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	722	133	737	134	754	182	706	158	729	149
Autres	22 018	3 536	22 337	3 563	23 764	4 083	23 421	3 977	23 606	3 710
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	23 413	3 672	23 776	3 707	25 490	4 278	25 187	4 144	25 101	3 870
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	73 386	24 110	72 990	23 578	73 239	25 275	71 933	23 792	71 358	22 025
Conduite avec facultés affaiblies	16 688	165	17 189	163	17 181	176	15 954	156	14 192	161
Délit de fuite	313	53	421	54	472	75	425	81	497	73
Autres	1 822	66	2 174	73	2 355	82	2 504	118	2 241	88
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	18 823	284	19 784	290	20 008	333	18 883	355	16 930	322
CODE CRIMINEL - TOTAL	92 209	24 394	92 774	23 868	93 247	25 608	90 816	24 147	88 288	22 347
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	10 356	5 355	10 669	5 397	10 307	5 585	9 657	5 547	9 482	4 886
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	1 051	208	589	142	464	291	380	199	808	576
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	11 407	5 563	11 258	5 539	10 771	5 876	10 037	5 746	10 290	5 462
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	3 082	958	2 685	778	2 411	772	2 710	852	2 454	862

1. Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.5

Évolution du taux de perpétration chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	1996		1997		1998		1999		2000	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	2,0	0,7	1,6	1,4	1,5	1,8	1,4	1,6	1,6	1,7
Tentative de meurtre	3,4	4,5	3,1	1,7	2,8	4,8	2,9	3,5	3,6	2,2
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	307,4	706,7	273,2	725,6	281,1	832,3	286,1	833,9	296,0	918,4
Agression sexuelle	21,5	49,9	18,3	56,4	18,8	55,1	18,9	58,0	18,0	56,8
Autres infractions d'ordre sexuel	4,1	14,1	4,6	14,1	4,7	10,8	4,5	15,8	4,1	16,5
Vol qualifié	37,3	141,9	30,4	163,7	28,1	152,2	30,7	146,5	31,4	126,5
Enlèvement	0,6	0,2	0,5	0,9	0,6	0,5	0,5	0,0	0,6	0,0
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	376,4	917,8	331,7	963,7	337,6	1 057,5	345,0	1 059,3	355,2	1 122,0
Crime d'incendie	4,9	58,3	5,0	56,9	4,1	53,3	3,5	44,6	2,8	56,6
Introduction par effraction	147,5	929,2	127,2	867,6	111,0	819,5	96,4	619,7	89,9	591,9
Vol de véhicules à moteur	53,1	281,7	45,4	235,7	39,0	229,3	37,7	198,1	35,7	180,1
Vol	308,4	1 879,7	256,0	1 719,5	231,1	1 524,0	212,6	1 252,5	203,8	1 198,9
Possession de biens volés	33,5	83,5	30,2	80,0	27,1	67,4	27,5	62,2	25,2	63,4
Fraude	122,5	96,0	104,6	88,5	95,4	89,1	91,2	93,2	89,6	93,7
Méfait	53,0	571,3	41,1	599,0	39,3	520,5	36,4	448,9	36,0	486,1
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	722,9	3 899,6	609,4	3 647,2	547,0	3 303,0	505,2	2 719,2	483,1	2 670,7
Prostitution	30,6	1,5	23,7	4,0	18,1	2,0	17,0	0,9	14,6	0,7
Jeux et paris	4,8	0,3	1,5	0,0	0,6	0,2	0,6	0,0	0,8	0,2
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	12,8	28,1	11,0	22,4	9,5	20,6	16,2	24,7	11,6	21,1
Autres	393,5	561,2	334,5	567,4	302,4	611,9	320,7	638,3	327,4	673,8
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	441,7	591,2	370,6	593,8	330,6	634,6	354,5	663,9	354,5	695,8
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 541,0	5 408,7	1 311,8	5 204,7	1 215,3	4 995,1	1 204,7	4 442,5	1 192,8	4 488,4
Conduite avec facultés affaiblies	357,6	32,0	317,8	35,0	314,2	33,4	309,9	29,1	269,8	28,1
Délit de fuite	9,9	20,4	6,7	15,5	5,5	8,5	6,5	10,9	5,5	9,8
Autres	43,2	8,2	39,5	6,3	31,3	8,2	28,4	8,7	26,2	10,0
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	410,7	60,7	364,0	56,7	351,0	50,1	344,8	48,8	301,5	47,9
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 951,7	5 469,4	1 675,7	5 261,4	1 566,3	5 045,2	1 549,5	4 491,3	1 494,3	4 536,3
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	157,7	485,7	132,7	535,7	145,2	587,7	151,8	756,4	162,1	942,1
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	20,8	25,9	16,2	89,1	13,3	62,9	10,5	62,4	5,8	45,1
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	178,5	511,5	149,0	624,8	158,5	650,6	162,3	818,8	167,9	987,2
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	102,8	205,0	104,9	201,8	105,4	214,2	79,5	176,1	59,8	169,0

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

Tableau 4.5 (suite)
Évolution du taux de perpétration chez les adultes et les jeunes selon la catégorie d'infractions
au *Code criminel*, aux autres lois fédérales et aux lois provinciales, Québec, 1996 à 2005

Catégorie d'infractions	Taux ¹									
	2001		2002		2003		2004		2005	
	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes	Adultes	Jeunes
Homicide	3,9	0,6	1,8	0,5	1,2	1,4	1,8	1,1	1,1	2,4
Tentative de meurtre	3,2	3,0	3,0	2,6	2,3	2,9	2,4	1,6	2,5	1,9
Voies de fait (sauf agression sexuelle)	334,2	900,3	333,2	919,1	319,8	919,4	301,8	917,6	303,4	871,1
Agression sexuelle	19,0	64,6	20,0	79,0	18,3	85,7	16,8	95,4	18,3	94,0
Autres infractions d'ordre sexuel	3,9	18,3	3,7	20,4	3,8	20,4	4,1	22,2	3,5	17,4
Vol qualifié	30,6	127,7	34,6	120,7	31,4	120,4	31,7	107,7	28,9	104,1
Enlèvement	0,3	0,0	0,6	0,0	0,5	0,0	0,3	0,2	0,4	0,3
INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	395,1	1 114,6	396,9	1 142,3	377,4	1 150,3	358,9	1 145,8	358,3	1 091,3
Crime d'incendie	3,5	62,0	3,6	56,2	3,4	53,1	3,4	47,1	3,7	39,3
Introduction par effraction	79,4	559,7	82,3	550,9	75,0	499,3	69,5	481,5	65,1	397,3
Vol de véhicules à moteur	36,3	185,0	31,5	179,4	31,8	175,2	28,2	161,3	28,7	152,6
Vol	193,2	1 209,7	183,1	1 107,5	183,2	1 173,8	186,3	1 046,3	181,5	927,8
Possession de biens volés	26,4	66,1	27,2	66,4	24,9	68,5	25,6	73,4	24,8	62,7
Fraude	87,9	99,6	76,8	80,5	75,4	83,0	73,4	74,4	69,1	70,0
Méfait	34,4	487,3	36,0	443,9	33,0	562,8	33,4	434,6	32,0	414,4
INFRACTIONS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	461,2	2 669,4	440,5	2 484,9	426,6	2 615,8	419,8	2 318,7	405,0	2 064,1
Prostitution	10,1	0,4	11,2	1,8	16,1	2,3	17,5	1,6	12,2	1,9
Jeux et paris	1,5	0,2	0,8	0,0	0,3	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0
Infractions relatives aux armes à feu et aux autres armes	12,4	24,6	12,5	24,5	12,7	32,6	11,8	27,9	12,0	25,9
Autres	377,3	654,7	380,1	650,4	400,1	732,3	390,2	701,2	389,5	644,8
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	401,2	679,8	404,6	676,7	429,2	767,3	419,6	730,7	414,2	672,6
CODE CRIMINEL (sauf infractions relatives à la conduite de véhicules)	1 257,5	4 463,8	1 242,0	4 303,9	1 233,2	4 533,4	1 198,4	4 195,2	1 177,5	3 828,1
Conduite avec facultés affaiblies	286,0	30,5	292,5	29,8	289,3	31,6	265,8	27,5	234,2	28,0
Délit de fuite	5,4	9,8	7,2	9,9	7,9	13,5	7,1	14,3	8,2	12,7
Autres	31,2	12,2	37,0	13,3	39,7	14,7	41,7	20,8	37,0	15,3
INFRACTIONS RELATIVES À LA CONDUITE DE VÉHICULES	322,5	52,6	336,6	52,9	336,9	59,7	314,6	62,6	279,4	56,0
CODE CRIMINEL - TOTAL	1 580,0	4 516,3	1 578,6	4 356,8	1 570,1	4 593,1	1 512,9	4 257,7	1 456,9	3 884,1
INFRACTIONS RELATIVES AUX DROGUES ET AUX STUPÉFIANTS	177,5	991,4	181,5	985,2	173,5	1 001,7	160,9	978,1	156,5	849,2
INFRACTIONS AUX AUTRES LOIS FÉDÉRALES	18,0	38,5	10,0	25,9	7,8	52,2	6,3	35,1	13,3	100,1
INFRACTIONS AUX LOIS FÉDÉRALES (autres que celles prévues au Code criminel)	195,5	1 029,9	191,6	1 011,1	181,4	1 053,9	167,2	1 013,2	169,8	949,3
INFRACTIONS AUX LOIS PROVINCIALES	52,8	177,4	45,7	142,0	40,6	138,5	45,1	150,2	40,5	149,8

1. Nombre d'auteurs présumés par 100 000 adultes ou jeunes (population de 12 ans et plus basée sur les estimations de Statistique Canada). Il n'y a pas de données concernant les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans et ceux de 18 ans et plus ayant commis des infractions classées sans mise en accusation. Pour plus d'information sur les données statistiques, consulter la section « Notes méthodologiques ».

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 1 pour l'ensemble des corps de police couvrant le territoire du Québec.

ANNEXE

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2005

A - Corps de police municipaux à desserte unique (19)

Corps de police municipal	Population desservie	Corps de police municipal	Population desservie
Blainville	42 896	Saint-Eustache	42 103
Bromont	5 528	Saint-Georges	29 271
Gatineau	243 998	Saint-Jean-sur-Richelieu	85 367
Laval	364 756	Saint-Jérôme	63 892
Lévis	127 352	Sainte-Adèle	10 192
Longueuil	384 504	Sainte-Marie	11 666
Mascouche	32 044	Sherbrooke	146 372
Montréal	1 876 932	Thetford Mines	26 284
Mont-Tremblant	8 911	Trois-Rivières	125 711
Rivière-du-Loup	18 555		

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (16 corps de police desservant 77 municipalités)

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Châteauguay	69 531	Beauharnois	11 882
		Châteauguay	42 742
		Léry	2 370
		Mercier	10 082
		Saint-Isidore	2 455
Granby	58 390	Granby	46 551
		Granby (canton)	11 839
L'Assomption	19 778	L'Assomption	16 413
		Saint-Sulpice	3 365
Memphrémagog	30 043	Austin	1 326
		Magog	23 386
		Orford	3 215
		Sainte-Catherine-de-Hatley	2 116
Mirabel	51 548	Mirabel	31 832
		Saint-Colomban	9 141
		Sainte-Sophie	10 575
MRC Les Collines-de-l'Outaouais	38 280	Cantley	6 813
		Chelsea	6 861
		L'Ange-Gardien	3 862
		La Pêche	6 585
		Notre-Dame-de-la-Salette	719
		Pontiac	4 817
		Val-des-Monts	8 623
Québec	526 948	Québec	526 492
		Notre-Dame-des-Anges	456

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2005

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (16 corps de police desservant 77 municipalités) - Suite

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Région de Deux-Montagnes	39 129	Deux-Montagnes	17 705
		Pointe-Calumet	6 038
		Saint-Joseph-du-Lac	5 285
		Sainte-Marthe-sur-le-Lac	10 101
Région de Joliette	57 259	Crabtree	3 421
		Joliette	18 705
		Notre-Dame-de-Lourdes	2 300
		Notre-Dame-des-Prairies	7 860
		Saint-Ambroise-de-Kildare	3 418
		Saint-Charles-Borromée	11 697
		Saint-Paul	3 819
		Saint-Pierre	315
		Saint-Thomas	3 003
		Sainte-Mélanie	2 721
Région de Roussillon	89 981	Candiac	14 339
		Delson	7 271
		La Prairie	20 901
		Saint-Constant	24 433
		Sainte-Catherine	16 636
		Saint-Mathieu	2 022
		Saint-Philippe	4 379
Repentigny	80 916	Charlemagne	5 804
		Repentigny	75 112
Richelieu Saint-Laurent	173 340	Beloeil	19 303
		Calixa-Lavallée	515
		Carignan	6 554
		Chambly	21 447
		Contrecoeur	5 504
		McMasterville	4 476
		Mont-Saint-Hilaire	15 338
		Otterburn Park	8 468
		Richelieu	5 649
		Saint-Amable	7 791
		Saint-Basile-le-Grand	14 413
		Sainte-Julie	28 741
		Saint-Jean-Baptiste	2 833
		Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 335
		Saint-Mathieu-de-Beloeil	2 333
Varenes	20 573		
Verchères	5 067		
Rivière-du-Nord	11 702	Piedmont	2 209
		Saint-Hippolyte	6 622
		Sainte-Anne-des-Lacs	2 871

Annexe : Liste des corps de police municipaux en activité au 31 décembre 2005

B - Corps de police municipaux à desserte multiple (16 corps de police desservant 77 municipalités) - Suite

Corps de police municipal	Population desservie	Municipalités desservies	Population
Saguenay	147 378	Larouche	1 046
		Saguenay	146 332
Terrebonne	110 773	Bois-des-Filion	8 193
		Sainte-Anne-des-Plaines	13 558
		Terrebonne	89 022
Thérèse-de-Blainville	76 962	Boisbriand	27 355
		Lorraine	9 943
		Rosemère	14 407
		Sainte-Thérèse	25 257